

UNIVERSITE DE TOAMASINA

FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



🌀 🌸 🌀

DEPARTEMENT ECONOMIE

🌀 🌸 🌀

MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES

RECHERCHES DE L'EFFICACITE SOCIO -ECONOMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR ET LA PROJECTION DE REFORME EN 2011

Présenté et soutenu par :

Nerissa Nasidjaty ZARA

PROMOTION 2008 / 2009

Sous la direction de :

Encadreur Enseignant

Monsieur **Modongy ROLAND**
Enseignant Chercheur à
l'Université de Toamasina

Encadreur Professionnel

Monsieur **Siaka MANANTSARA**
Chercheur Enseignant et
Chef de Services de l'accréditation
et des équivalences au MESUPRES

Date de soutenance : 20 Janvier 2011

Année 2010

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

INTRODUCTION 6

PREMIERE PARTIE : SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR 8

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR 10

SECTION I : DEFINITION, MISSION ET HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR..... 10

SECTION II : PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR 13

SECTION III : LES RESSOURCES HUMAINES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR 38

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC DES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR 39

SECTION I : ANALYSE DES PROBLEMES AU NIVEAU DES ACCES, AU NIVEAU DE LA QUALITE ET DE LA PERTINENCE 39

SECTION II : ANALYSE DES PROBLEMES DE FINANCEMENT ET DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR 56

SECTION III : ANALYSE DES PROBLEMES AU NIVEAU DES ENSEIGNANTS..... 69

DEUXIEME PARTIE : LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR 77

CHAPITRE I : RECOMMANDATIONS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR..... 79

SECTION I : JUSTIFICATIONS DE LA REFORME..... 79

SECTION II : LA REFORME PROPREMENT DITE 84

SECTION III : PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LES LIMITES DE LA REFORME AU DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR 104

CHAPITRE II : LES APPORTS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR 107

SECTION I : ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR 107

SECTION II : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT..... 128

SECTION III : LES OBSTACLES ET LES CONTRAINTES DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR..... 138

CONCLUSION 141

BIBLIOGRAPHIE 143

ANNEXES..... 145

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES 149

TABLE DES MATIERES 151

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent mémoire n'aurait pas été possible sans la contribution de nombreuses personnes à qui nous adressons nos vifs et sincères remerciements, en particulier à :

- ❖ *Monsieur le Président de l'université de Toamasina ;*
- ❖ *Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit, des Sciences économiques et de Gestion ;*
- ❖ *Monsieur le Chef de département d'Economie ;*
- ❖ *Monsieur **Modongy ROLAND**, enseignant – chercheur à l'université de Toamasina, notre encadreur enseignant, qui nous a largement accordé son temps et accepté de nous encadrer avec aisance, malgré ses multiples occupations;*
- ❖ *Monsieur **Siaka MANANTSARA**, chercheur – enseignant et chef de service de l'accréditation et des équivalences au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à Antananarivo, notre encadreur professionnel, pour l'accueil chaleureux qu'il nous a toujours réservé dans sa direction, et les conseils et directives qu'il nous a prodigués ;*
- ❖ *Nos remerciements vont également au corps enseignant de la Faculté de Droit, des Sciences économiques et de Gestion, plus particulièrement dans le département d'Economie, pour la formation que nous avons reçue durant notre cursus universitaire ; sans leur contribution, il nous aurait été impossible de parvenir à ce stade ;*
- ❖ *Nos chers parents (Mme **Mbotimamy AMINA** et Mr **TOMBONOSY**), pour l'amour, le soutien, et l'assistance aussi bien matérielle que financière qu'ils ont apportés avec patience et sacrifice durant nos années d'études et d'éducation depuis notre enfance ;*
- ❖ *Nos frères et Sœurs, à toute notre famille et aussi à notre cher ami, plus particulièrement à Mr **Jasmin Dianicos BENJA** qui nous ont soutenu moralement, matériellement et financièrement dans la réalisation de ce mémoire ;*
- ❖ *A tous ceux ou celles qui, de près ou de loin, nous ont encouragé et aidé d'une manière ou d'une autre jusqu'à la réalisation de cet ouvrage.*

Qu'ils trouvent dans cet ouvrage la récompense d'une partie de leurs sacrifices.

Nerissa Nasidjaty ZARA

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ADEFI	: Action pour le Développement et le Financement des micros entreprises
AGENATE	: Agence Nationale Technique d’Evaluation
ARO	: Assurance et Réassurance Omni branches
ASS	: Afrique Subsaharienne
BTA	: Bons de Trésor par Adjudication
BTP	: Bâtiments et Travaux Publiques
CA	: Conseil d’Administration
CAFIBAR	: Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Anesthésiste Réanimateur
CAPEN	: Certificat d’Aptitude Pédagogique de l’Ecole Normale
CAPET	: Certificat d’Aptitude Pédagogique de l’Enseignement Technique
CE	: Chercheur – Enseignant
CECAM	: Caisse d’Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
CFAC	: Centre de Formation aux Activités de Commerce
CISCO	: Circonscription Scolaire
CITE	: Classification Internationale Type de l’Education
CNFA	: Centre National de Formation Administrative
CNR	: Centres Nationaux de Recherches
CNTMAD	: Centre National de Télé – Enseignement de Madagascar
CROU	: Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUA	: Centre Régional des Œuvres Universitaires d’Antananarivo
CSB	: Centre de Santé de Base
CSE	: Conseil Scientifique d’Etablissement
CSU	: Conseil Scientifique d’Université
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CUFP	: Centre Universitaire de Formation Professionnalisante
CUR	: Centre Universitaire Régional
DEA	: Diplôme d’Etudes Approfondies
DESCA	: Diplôme d’Etudes en Sciences Comptables
DESS	: Diplôme d’Etudes Supérieures Spécialisées
DEUG	: Diplôme d’Etudes Universitaires Générales
DNR	: Doctorat Nouveau Régime

DREN	: Direction Régionale de l'Education Nationale
DSSC	: Diplôme Supérieur en Sciences Comptables
DSSF	: Diplôme Supérieur en Sciences Finances
DTS	: Diplôme de Technicien Supérieur
DUT	: Diplôme Universitaire de Technologie
EC	: Enseignant – Chercheur
ECD	: Emploi de courte durée
ECTS	: Européan Crédits Transfert System
ED	: Ecole Doctorat
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EES	: Etablissement d'Enseignement Supérieur
EFA	: Emploi de Fonctionnaire Assimilé
ENAM	: Ecole Nationale d'Administration de Madagascar
EOD	: Enseignement Ouvert et à Distance
EPA	: Etablissement Public à Caractère Administratif
EPC	: Etablissement Public à Caractère Culturel
EPM	: Enquête Permanente auprès des Ménages
EPS	: Education Pour Tous
FAD	: Fonds Africain pour le Développement
FER	: Fonds d'Entretien Routier
GRENE	: Gestion des Ressources Naturelles et Environnement
HDR	: Habilité à Diriger des Recherches
IDE	: Investissement Direct Etranger
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IST	: Institut Supérieur de Technologie
LATA	: Langue Appliquée au Tourisme et aux Affaires
LL	: Lettre et Langue
LLSH	: Lettre, Langue et Sciences Humaines
LMD	: Licence – Masters - Doctorat
MAP	: Madagascar Action Plan
MBA	: Master of Business Administration
MEN	: Ministère de l'Education Nationale
MENRS	: Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MESUPRES	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

MFB	: Ministère des Finances et du Budget
MID	: Marché Interbancaire de Devises
MINESUP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
NTIC	: Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
OMEF	: Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Entrepreneuriale
OMH	: Office Malgache des Hydrocarbures
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OTIV	: Ombon – Tahiry Ifampisamborana Vola
PAT	: Personnel Administratif et Technique
PDES	: Plan Directeur de l'Enseignement Supérieur
PERC	: Post – Education Reform Commission
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNAEPA	: Programme National Eau Potable et Assainissement
PPN	: Produit de Première Nécessité
QMM	: Quit Minerals Madagascar
SAAQ	: Système d'Accréditation et d'Assurance Qualité
SAIT	: Sciences Appliquées, d'Ingénierie et de Technologie
SG	: Secrétariat Général
SHS	: Sciences Humaines et Sociales
SIPEM	: Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises de Madagascar
ST	: Sciences et Technologies
TACTINFO	: Toute Activité Technique de l'Informatique
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TD	: Travaux Dirigés
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TP	: Travaux Pratiques
UE	: Unité d'Enseignement
UFR	: Unité de Formation et de Recherche
UNESCO	: United Nations Education Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICEF	: United Nations Childrens Health Found

INTRODUCTION

Dans le contexte d'une économie globalisée, fondée sur l'information et le savoir, les pays peuvent difficilement s'intégrer et entrer en compétition sans une main d'œuvre suffisamment qualifiée. Les mains d'œuvre qualifiées sont utiles pour innover, améliorer et augmenter les productions nationales d'un pays assurant leur compétitivité à l'échelle internationale et faire face à la mondialisation. De nombreuses études montrent que dans un tel environnement d'évolution rapide des technologies, de la communication et de la mondialisation du commerce et des marchés de l'emploi, l'éducation, et plus particulièrement l'enseignement supérieur, est l'un des vecteurs majeur de croissance et de compétitivité des économies. En outre, l'enseignement supérieur joue un rôle très important pour la croissance et le développement d'un pays. Il contribue à la réduction de la pauvreté d'un pays, grâce à sa production de stocks de capital humain, utile à l'amélioration de ses ressources humaines nécessitant l'assurance de l'augmentation de la production nationale et du développement social.

En parlant du développement, Madagascar est l'un des pays classé le plus pauvre du monde mais riche en ressources naturelles. Avec une population de 20 Millions environ, il n'arrive pas à surmonter leur économie et mettre en concurrence au niveau mondial. Plusieurs facteurs déterminent la persistance de cette pauvreté, mais l'un de ces facteurs principaux est le faible niveau intellectuel et taux de scolarisation de la population active. Celui-ci a des effets négatifs et plus précisément, bloque la croissance économique et le développement de Madagascar. A part, la mauvaise qualité de l'enseignement produite par les établissements d'enseignement, non seulement dans les niveaux fondamentaux, mais aussi dans les niveaux post – fondamentaux, explique que l'éducation est en crise structurelle car la qualité de l'enseignement répond mal aux exigences d'une économie en mutation.

Conscient de cette situation, le Gouvernement malgache adopte une nouvelle politique éducative dans son Plan d'Action « MAP » ou Madagascar Action Plan pour réduire la fameuse pauvreté et assurer le développement durable du pays. Cette politique mentionne une restructuration majeure du système éducatif dans tous les niveaux de l'enseignement existant. Ce qui nous intéresse ici, c'est la transformation du système éducatif post – fondamental à Madagascar, plus précisément, l'enseignement supérieur. D'où notre thème s'intitule : « **RECHERCHES DE L'EFFICACITE SOCIO - ECONOMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR ET LA PROJECTION DE REFORME EN 2011** ».

Pour bien clarifier notre travail de recherches, on a divisé le corps du document en deux grandes parties suivantes: la première s'intitule « **la situation actuelle de l'enseignement supérieur à Madagascar** » et la deuxième est « **la réforme de l'enseignement supérieur et le développement socio – économique de Madagascar** ». Ces deux parties se subdivisent chacune en deux chapitres distincts. Pour la première partie, nous avons : « **Etat des lieux de l'enseignement supérieur à Madagascar** » et « **Diagnostic des problèmes de l'enseignement supérieur à Madagascar** ». Quant à la deuxième partie, elle est constituée par les deux chapitres dont le premier est intitulé : « **Recommandations de la réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar** », et le deuxième étant : « **Les apports de la réforme de l'enseignement supérieur au développement socio – économique de Madagascar** ».

L'étude a été effectuée à partir des collectes de données auprès des différents services : MESUPRES, Banque Mondiale, INSTAT et autres Ministères. Des enquêtes, des recherches et des interviews ont été aussi réalisés auprès des responsables concernés pour compléter les informations nécessaires. Enfin, nous avons consulté des ouvrages, des documents, des périodiques et des cours théoriques acquis durant nos études universitaires, sans oublier l'internet.

Madagascar, dans l'avenir, devrait être doter d'un système éducatif, de formation, d'enseignement et de recherches scientifiques résultant des exigences de la mondialisation en vue de se ranger au contexte universitaire mondial.

PREMIERE PARTIE :
SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR A MADAGASCAR

L'ouverture de l'économie malgache sur le monde exige des cadres et des dirigeants d'entreprises ayant des reflexes dictés par l'exigence de compétitivité, talentueux en matière de négociation, sachant se concentrer sur l'essentiel pour le développement socio – économique et culturel au niveau national et mondial. Celui – ci dépend donc de la situation d'éducation, d'enseignement, de formation et de recherche scientifique ; plus particulièrement celle de l'enseignement supérieur. Car, en termes de mondialisation, l'enjeu fondamental posé au système éducatif se résume à l'interrogation quant à sa capacité de produire des compétences échangeables au niveau international et capables d'accéder aux marchés internationaux. De ce fait, il s'avère dès lors nécessaire de présenter, d'examiner et d'analyser la situation actuelle de l'enseignement supérieur à Madagascar, initié par son état des lieux et par le diagnostic des problèmes qui sévissent dans ce sous – secteur. L'analyse de cette première partie de notre travail permet de mieux comprendre les réponses à la question : « Pourquoi, on a besoin de réformer structurellement le système éducatif actuel de l'enseignement supérieur à Madagascar ? ».

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

SECTION I : DEFINITION, MISSION ET HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

§1 – DEFINITION

A – Education

L'éducation est l'enseignement des règles de conduite sociale et formation des facultés physique, morale et intellectuelle qui président à la formation de la personnalité utile dans l'amélioration du niveau de vie, et dans la gestion de l'avenir d'une personne.

B – Enseignement supérieur

L'enseignement c'est la transmission des connaissances pour aider à la compréhension et à l'assimilation.

En tenant compte de cette définition, l'enseignement supérieur est donc la transmission des connaissances supérieures qualifiées nécessaires à la croissance et au développement économique d'un pays. L'enseignement supérieur est l'ensemble de toutes les formations suivies par un étudiant titulaire d'un baccalauréat au-delà de l'enseignement secondaire. Le but de cet enseignement est la préparation de l'étudiant à une activité professionnelle hautement qualifiée. Il faut aussi rendre les nouveaux sortants des universités plus compétitifs, créatifs et employables. Cette formation est primordiale surtout, lorsqu'on sera dans le marché du travail.

C – Mission de l'enseignement supérieur

Les missions économiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est de créer la croissance économique en formant les compétences humaines dont a besoin le système social et en valorisant les résultats des recherches effectuées, soit par synergie des forces disposées et disponibles, soit par l'appui aux créations individuelles des diplômés de l'enseignement supérieur.

§2 – HISTORIQUE ET GENERALITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

A – Durant la période coloniale

Durant la période coloniale, la production des diplômés ou des techniciens supérieurs à Madagascar répond proportionnellement aux exigences des activités ou des productions et des services fournis par les colonisateurs, ou aussi à la demande des besoins des colons. De ce fait, la création des établissements ou des écoles supérieures à Madagascar était

spécifiquement très limitée et centrée uniquement dans la capitale de Madagascar. Ainsi, l'histoire de la création des établissements supérieurs dans notre pays durant la période de la colonisation se présuait comme suit :

- ♣ En Décembre 1896, création de l'école de médecine à Ankadinandriana à Antananarivo ;
- ♣ En 1928, transfert de l'école de médecine à Befelatanana à Antananarivo ;
- ♣ En 1941, cours de « Licence » et de « capacité en droit » organisé par les magistrats de la cour d'appel d'Antananarivo ;
- ♣ En 1948, centre d'examen de droit relevant de la faculté d'Aix – Marseille ;
- ♣ En 1954, création de l'école supérieure des sciences ;
- ♣ En Août 1959, organisation de stage en pharmacie ;
- ♣ En octobre 1959, création de l'école supérieure des lettres.

B – A partir de l'indépendance du pays

L'enseignement supérieur à Madagascar est relativement jeune. A l'indépendance du pays, il était encore embryonnaire. Il est nationalement fondé et créé à Antananarivo en juin 1960 et comprenait trois établissements (Ecole Supérieure de Droit, Ecole Supérieure des Sciences et Ecole Nationale d'Administration Malgache) ayant au total 723 étudiants dont 483 malgaches.

L'université de Madagascar a été créée en juin 1974, regroupant six établissements à Antananarivo comprenant 8756 étudiants et deux établissements à Tuléar dont 146 étudiants.

En 1975, six Centres Universitaires Régionaux(CUR) dépendants de l'université d'Antananarivo ont été créés au sein de l'université de Madagascar au niveau des chefs lieux des provinces (Faritany). Ceux - ci obtenaient leur autonomie en 1988 et les CUR ont été transformés en universités autonomes.

Parallèlement à cette extension géographique et sous le coup de la politique suivie par le gouvernement malgache des années 80, le système devait également connaître une évolution quantitative sans précédent. Encouragés par une politique d'aides généreuse, les effectifs d'étudiants dépassèrent rapidement le nombre de 40 000.

L'expansion rapide de l'enseignement supérieur durant la décennie 1980 a entraîné une crise profonde nécessitant une réforme entamée au début des années 1990 avec l'assainissement des campus et la régulation des flux à l'entrée à l'université. Durant cette période de crise, les campus, en proie au vandalisme, se retrouvèrent entre les mains d'individus qui, pour beaucoup, n'étaient plus étudiants que de nom. A tel point que les

enseignants craignaient même la rupture des années d'études. Considérées comme un droit, et non un privilège, les aides ne furent qu'inciter beaucoup d'étudiants à s'éterniser à l'université et à se convertir en véritable professionnel de l'étude. D'où la décision du Gouvernement de réformer le système d'enseignement sur plusieurs fronts au début des années 90. Pratiquement, toutes les filières dans chacune de l'université furent soumises par la mise en place d'un système de pré – sélection, l'admission se faisant dès lors sur sélection des dossiers, sur le test de niveau, ou sur concours. Les possibilités jusque là accordées de ré – orientation en cours d'études dont les étudiants usaient abondamment, ont été sévèrement limitées. Des mesures très strictes ont également été prises pour limiter la durée de séjour à l'université qui était plus qu'excessive ; désormais les étudiants des facultés ne sont plus autorisés qu'à redoubler une seule année d'études d'un même cycle.

En accompagnement de cette politique de régulation des flux, fut créé en 1992, le Centre National de Télé – Enseignement de Madagascar (CNTEMAD). Chargé d'accueillir les étudiants exclus des filières universitaires traditionnelles, celui - ci a sans doute permis de mieux faire admettre la nouvelle politique de restructuration dans la quelle s'engageait le gouvernement.¹ Le CNTEMAD a été crée pour répondre à une demande de formation supérieure initiale ou continue.

Parallèlement, afin de mieux répondre au besoin du marché du travail, des nouvelles formations courtes à finalité professionnelle ont mises en place en 1992 ; enfin, les programmes des certains enseignements existants ont été réajustés de façon à mettre leur contenu davantage en conformité avec les exigences du marché du travail. Par ailleurs, dans le souci d'améliorer la qualité des formations, des dispositions en cours d'élaborations prévoient d'instituer un système régulier d'évaluation à la fois interne et externe des enseignements offerts. C'est à cette fin que l'Agence Nationale Technique d'Evaluation (AGENATE) a été créée, et a travaillé depuis 1999. Elle est diligentée par le MESUPRES.

L'enseignement supérieur privé n'apparut qu'à partir de 1995.

La recherche a été relancée dès 1996 par l'intermédiaire de contrat – programme ; des textes approuvés prévoient une réorganisation complète de la formation de 3^{ème} cycle, la mise en place d'écoles doctorales et l'instauration de l'habilitation à diriger des recherches, autant de mesures qui, à terme, devraient permettre d'assurer plus facilement la formation et la promotion des enseignants.

¹ Il faut noter que le CNTEMAD n'est pas seulement un instrument de régulation des flux de l'enseignement présentiel ; mais, il a aussi théoriquement pour mission d'accueillir des étudiants qui pour des raisons diverses sont dans l'impossibilité de suivre un enseignement face à face (par exemple : jeunes mères, allaitantes, ménagères, handicapés physiques)

Aujourd'hui, les établissements publics d'enseignement supérieur sont répartis en six universités publiques (Université d'Antananarivo, Université d'Antsiranana, Université de Fianarantsoa, Université de Mahajanga, Université de Toamasina, Université de Tuléar), en deux Instituts Supérieurs de Technologies (IST d'Antananarivo et IST d'Antsiranana), en un Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN créée en 2001), le Centre National de Télé – Enseignement de Madagascar avec 24 centres régionaux. Les instituts supérieurs privés seraient constitués par 21 instituts homologués et 43 ayant une autorisation d'ouverture en 2009 délivrée par la direction de l'enseignement supérieur¹. Il faut noter que quelques ministères (Finances et Economie, Défense, Tourisme,...) disposent sous leur tutelle, des établissements de formation supérieure spécifique mais dont les effectifs sont limités suivant leurs besoins.

SECTION II : PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME DE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

§1 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

A – Organisation du Ministère de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche Scientifique

(MESUPRES)

a) Organisation fonctionnelle du Ministère de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES)

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES) gère les établissements de formation supérieure (facultés, écoles et instituts) et les Centres Nationaux de Recherches (CNR). Il met en œuvre et exécute la politique générale de l'Etat en matière d'enseignement supérieur. Comme en France, quelques établissements publics échappent à son autorité et sont alors rattachés à des ministères techniques (Armée, Magistrature, Santé, Finance, ...).

Ce ministère comprend :

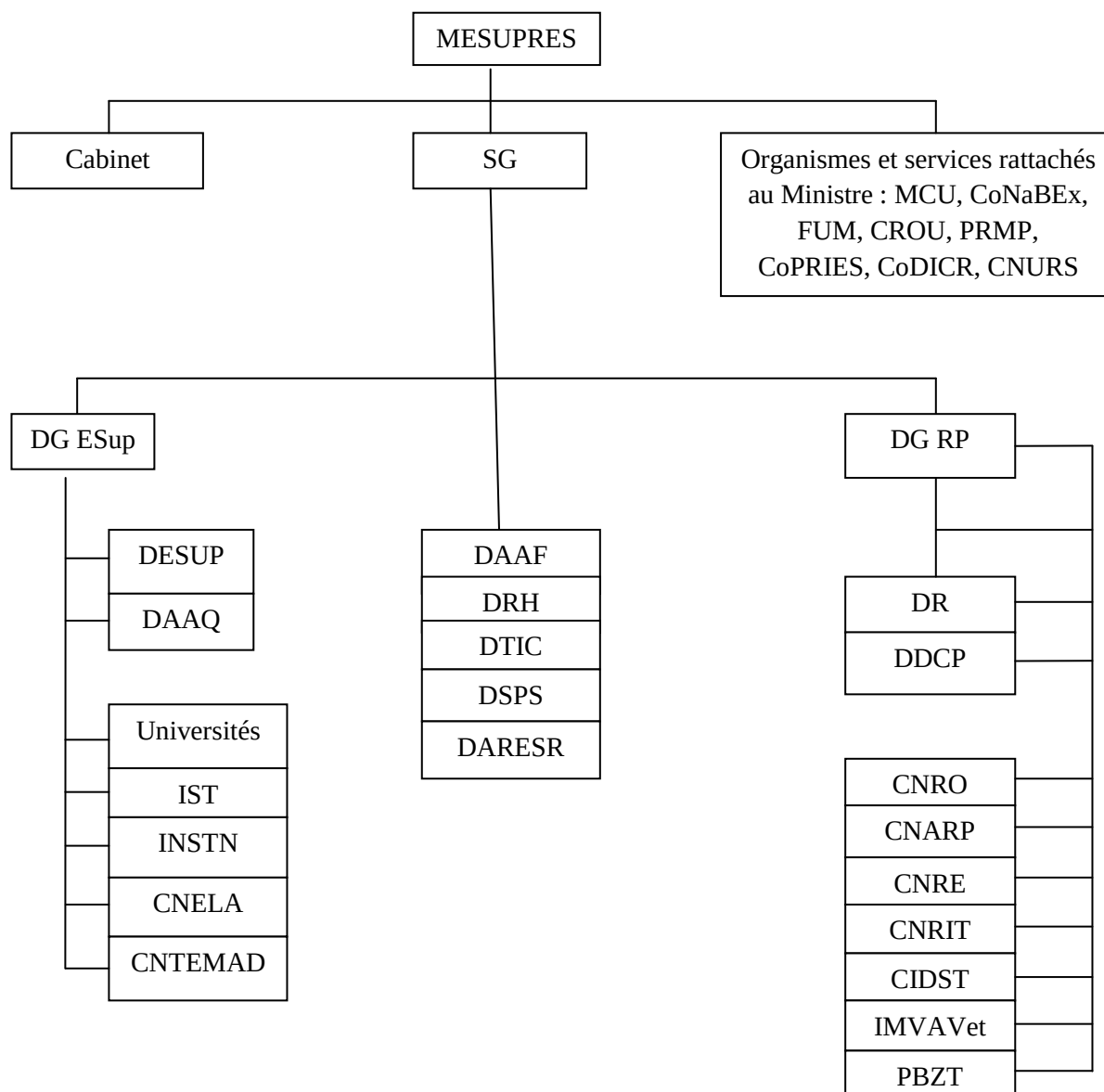
- ❖ Un Cabinet du Ministre ;
- ❖ Un Secrétariat Général (SG) ;
- ❖ Les Directions Générales ;
- ❖ Les Directions et Services ;

¹ La procédure d'homologation a été arrêtée momentanément en 2005 par la direction de l'enseignement supérieur dans l'attente de la mise en place d'un Système d'Accréditation et d'Assurance Qualité (SAAQ).

- ❖ Les Organismes sous – tutelles et rattachés ;
- ❖ La Personne Responsable des Marchés Publics rattachée au Ministre ;
- ❖ Le Secrétariat Particulier du Ministre ;
- ❖ Le Service de la Communication.

***b) Organigramme du Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique***

ORGANIGRAMME DU MESUPRES



Source : MESUPRES, 2009

Les légendes

CIDST: Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique

CNARP : Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques

CNELA: Centre National de l'Enseignement de la Langue Anglaise

CNRE : Centre National de Recherche sur l'Environnement
CNRIT : Centre National des Recherches Industrielles et Technologiques
CNRO : Centre National des Recherches Océanographiques
CNTEMAD: Centre National de Télé – Enseignement de Madagascar
CNURS : Conseil National Universitaire et de Recherche Scientifique
CoDICR : Conférence des Directeurs des Centres de Recherche
CoNaBEx : Commission Nationale des Bourses Extérieures
CoPRIES : Conférence des Présidents ou Recteurs d'Institutions d'Enseignement Supérieur
CROU : Centre Régional des Œuvres Universitaires
DAAF : Direction des Affaires Administratives et Financières
DAAQ : Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité
DARES : Direction d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
DDCP : Direction du Développement et de Coordination du Partenariat
DESUP : Direction de l'Enseignement Supérieur
DG ESUP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
DG RP : Direction Générale de la Recherche et du Partenariat
DR : Direction de la Recherche
DRH : Direction des Ressources Humaines
DSPS : Direction de la Statistique, de la Planification et du Suivi
DTIC : Direction des Technologies de l'Information et de la Communication
FUM : Foyers Universitaires Malgaches
IMVAVet: Institut Malgaches des Vaccins Vétérinaires
INSTN: Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires
IST : Institut Supérieur de Technologie
MCU : Maison de la Communication des Universités
MESUPRES : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
PBZT : Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza
PRMP : Personnes Responsables des Marchés Publics
SG : Secrétariat Général

***c) Les attributions du Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique***

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est notamment chargé :

- ♣ de développer un enseignement supérieur de qualité, effectivement adapté aux besoins du pays ;
- ♣ de veiller à la cohérence, à la pertinence et au bien fondé des programmes d'enseignement et de recherches dans les activités pédagogiques et de recherches ;
- ♣ de dynamiser le partenariat et d'institutionnaliser le système de contrat – programme ;
- ♣ de coordonner et d'assurer le suivi et le contrôle des organismes et des instituts qui lui sont rattachés.

B – Organisation de l'université

a) Disposition générale de l'université

Depuis 1992 jusqu'à nos jours, les six universités et autres instituts supérieurs publics étaient des Etablissements Publics à caractère Culturel (EPC) placés sous tutelle technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES) et sous tutelle financière du Ministère chargé des Finances et du Budget.

Dans ce même cadre, la conférence des Présidents dont les attributions ont été fixées par le décret 94 – 337 du 24 mai 1994 et qui est présidée par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur, assure l'harmonisation des activités, et se prononce sur les questions concernant les universités pour les quelles elle a été saisie par le MESUPRES.

L'article 56 de la loi n° 94 – 03 du 13 mars 1995 qui remplace la loi n° 78 – 040 du 17 juillet 1972 définit l'indépendance vis-à-vis de toute emprise politique et idéologique de l'université, l'autonomie, l'ouverture, les franchises et les libertés universitaires.

L'autonomie de l'université n'est pas seulement administrative et financière, elle s'étend sur des domaines scientifique et pédagogique. Désormais, chaque université définit ses propres stratégies et activités scientifique et pédagogique, elle élabore son propre plan de développement.

Cependant, dans le souci de mieux préciser les pouvoirs des organes respectifs au sein des universités et des Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES), a été de nouveau fixé depuis le mois de Février 2001, un statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), qui place les universités sous tutelle technique et administrative du MESUPRES et sous tutelle comptable et budgétaire conjointe des Ministères chargés respectivement des Finances et Budget.

Ainsi, les missions qui ont été assignées aux universités, suivant l'article 4 de l'ordonnance n° 92.030 précitée, sont prévues cette fois – ci dans le cadre : de la politique

nationale en matière d'éducation, ainsi que du Plan Directeur de l'Enseignement Supérieur (PDES), d'un contrat – programme pluriannuel avec le MESUPRES, et qui définit les obligations de l'université relatives à la réalisation de ses missions, de la remise d'un rapport périodique d'exécution des obligations souscrites, et de l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs fixés, ce qui subordonne l'obtention des moyens attribués annuellement par le MESUPRES.

b) Organisation administrative

Les universités publiques à Madagascar sont des universités pluridisciplinaires. De ce fait, chaque université publique est composée par les Etablissements d'Enseignement Supérieur ou EES (Facultés, Instituts, Ecoles supérieures), créés par le décret pris en conseil de Gouvernement, et qui comprennent : les départements créés par arrêté du MESUPRES, les Unités de Formation et de Recherche (UFR), les subdivisions d'un département créées par arrêté rectoral, les Laboratoires, les Centres de Recherches et de Documentations, et autres entités, subdivisions des UFR créées par décision du chef de l'EES.

Chaque université comporte les organes ci – après :

- ♣ Le Conseil d'Administration (CA), organe délibérant ;
- ♣ Le Président, organe exécutif des délibérations du CA et qui coordonne toutes les activités de l'université ;
- ♣ Le Conseil Scientifique d'Université (CSU), organe consultatif placé auprès du Président ;
- ♣ Le Chef d'EES (Doyen, Directeur d'Ecole Supérieure ou d'Institut), exécute et coordonne toutes les activités au sein de l'établissement ;
- ♣ Le Conseil Scientifique d'Etablissement (CSE), organe consultatif qui émet des propositions sur toutes questions touchant à la pédagogie et à la recherche relatives à l'établissement. Elle assure aussi le suivi et l'évaluation des projets ;
- ♣ Le Chef de Département, coordonne les activités au sein du Département ;
- ♣ Le Collège des enseignants de l'établissement, qui en même temps un collège électoral (élection du chef de l'EES), et un organe qui émet des avis et propositions sur le recrutement ou l'avancement d'un enseignant, sur le programme annuel des activités de l'EES.

Chaque université est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un Président.

Le Conseil d'Administration est présidé par un membre élu au sein du conseil. Il est formé au maximum de 15 membres et que les membres sont nommés par décret pour une durée de 3 ans. Le Secrétariat de ce conseil est assuré par le Président de l'université, mais les directeurs d'écoles et des centres de documentation de recherches interviennent à titre d'observateurs. Le CA se réunit valablement en présence de la majorité absolue de ses membres et que les décisions sont prises aussi à la majorité absolue des membres présents.

Le Président d'université est nommé par décret en conseil de Gouvernement pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois sur une liste de 3 noms proposés par le Conseil Administration. Il est personnellement responsable de sa gestion. A cet effet, il doit présenter un rapport annuel moral et financier au Conseil d'Administration.

c) Organisation pédagogique et scientifique

Chaque université détermine et met en œuvre ses activités d'enseignement et de recherches, l'organisation générale des études, les méthodes pédagogiques, les modalités et procédés de connaissances.

Au niveau du département, c'est le chef de ce dernier qui élabore le programme d'enseignement et de la recherche ainsi que la répartition des activités y afférentes, ceci en collaboration avec le collège des enseignants du département.

Le CSE, obligatoirement consulté sur les orientations de la politique de formation et de la recherche, émet alors des propositions sur les programmes pédagogiques et de recherches. Ces derniers seront arrêtés par le Président d'université après avis et propositions du Conseil Scientifique de l'Université (CSU) et après approbation du CA.

Le CA délibère en outre sur l'orientation des formations doctorale et post – doctorale.

Concernant l'application des programmes de formation, le chef d'établissement publie annuellement leur contenu par année d'études et par discipline.

Au niveau de l'université, les programmes sont validés par arrêté ministériel.

d) Organisation des études et enseignements dispensés

L'obtention du baccalauréat ouvre la voie de l'enseignement supérieur.

L'admission dans les établissements d'enseignement supérieur se fait par voie de sélection des dossiers, de concours ou de test de niveau selon les règlements propres à chaque établissement. La sélection de dossier est basée sur les notes obtenues au baccalauréat. Il en est ainsi par exemple de l'accès dans les facultés de médecine d'Antananarivo et de Mahajanga. Les épreuves dans les tests de niveau varient d'une discipline à l'autre et d'un département à l'autre. Généralement, un test de niveau de français est exigé. Les dates de

concours dans les grandes écoles publiques font l'objet d'un affichage ou d'une insertion dans la presse.

Les établissements d'enseignement supérieur dispensent des formations incluant des enseignements fondamentaux et des enseignements pratiques, tout en faisant dans certains cas une part aux activités de recherches.

Au niveau du régime des études, la structure de l'enseignement dispensé dans le supérieur est représentée par des cours magistraux dirigés et / ou travaux pratiques, des séminaires et des stages. Dans la majorité des cas, à chaque niveau d'études, une rédaction et une présentation de mémoire sont exigées. Les études sont sanctionnées par des examens partiels et / ou de fin d'année. La durée des études varie suivant les disciplines ; généralement, l'obtention d'un diplôme et d'une qualification professionnelle peut être acquise après deux ou quatre semestres, c'est – à – dire un niveau de technicien qualifié ou technicien supérieur. Un niveau d'études déterminé est sanctionné par un diplôme dont l'appellation varie selon les disciplines concernées et permet au titulaire d'obtenir une qualification valable dans un grand nombre de métiers. La durée des études pour obtenir les Diplômes de Technicien Supérieur (DTS) ou le Diplômes d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) est de deux ans et les Licences dans 3 ans. La maîtrise ou le diplôme d'ingénieur de l'IST s'obtient en quatre ans. Des études d'ingéniorat demandent cinq ans, des études médicales aboutissant à l'agrégation peuvent durer quatorze ans après le baccalauréat ; celles nécessaires pour obtenir un diplôme de doctorat de troisième cycle demandent huit à dix ans après le baccalauréat.

Concernant les bourses et logements, les étudiants inscrits régulièrement dans les universités peuvent bénéficier des œuvres universitaires (bourses, logements) mais il faut en faire la demande dès la pré – inscription. Les critères de l'obtention par an dépendent notamment de la situation de famille, des résultats scolaires et universitaires. Chaque université dispose d'un Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU).

Quant à la documentation, chaque établissement ou département dispose d'un centre de documentation. L'étudiant doit prendre l'habitude d'y travailler et d'utiliser les ouvrages et / ou manuels mis à leur disposition.

e) Organisation financière

Chaque université est autonome financièrement et est placée sous tutelle financière du Ministère chargé des finances et du budget. Elle dispose d'un budget autonome de fonctionnement et d'investissement dont la gestion est confiée au Président. Ce dernier, est non seulement autorisé à ouvrir les comptes de dépôt de fonds au nom de l'université auprès

des banques mais aussi, peut déléguer aux Doyens ou Directeurs, la gestion des fonds de leur établissement respectif.

Les comptes des universités sont tenus conformément au plan comptable 2005 en vigueur.

La loi de finances fixe pour chaque université le montant des subventions qui lui sont attribuées par l'Etat ; et au niveau de chaque rectorat, un contrôleur de gestion interne nommé par le Ministère chargé du Budget et de Plan ou des Finances a été mis en place.

Pour l'accomplissement de leur mission, les universités disposent des crédits de fonctionnement et d'investissement qui leur sont affectés par l'Etat et les collectivités locales, des recettes propres découlant notamment des subventions diverses, des dons et legs, des fonds de concours et de participation, des droits d'inscriptions, des prestations et rémunérations de services, des produits de ventes, des recettes diverses.

Quant aux dépenses de l'université, elles sont constituées notamment par : les dépenses de personnel, les charges d'entretien, les dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement, d'autres dépenses nécessaires au fonctionnement de l'université, des dépenses diverses.

§2 - STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

« On a coutume de classer les systèmes d'enseignement supérieur en trois grandes catégories selon le degré de différenciation des établissements qui les composent :

- 1) Des systèmes publics non différenciés ou « universitaires » formés et uniquement d'universités d'Etat ;
- 2) Des systèmes « publics différenciés » composés uniquement d'établissements publics, mais comprenant un nombre élevé d'universités ainsi que d'établissement supérieur non universitaire ;
- 3) Des systèmes « publics et privés différenciés » incluant à la fois des établissements publics et privés ».¹

Les systèmes d'enseignement supérieur des pays en développement appartiennent plutôt à la première de ces trois catégories. En effet, dans 60% des pays à faible revenu, ces systèmes sont totalement fondés sur des universités d'Etat (Banque Mondiale, 1995).

¹ Madagascar, « Education et formation à Madagascar : Vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté », Tome 2 : Rapport principal, Document de la Banque Mondiale, édition Banque Mondiale WASHINGTON. DC, Etat – Unis d'Amérique, Juin 2001, page 133.

Mais, l'enseignement supérieur malgache semble bien faire exception à cette règle. Les réformes entreprises depuis 1990 ont eu en effet pour conséquence de substituer à un bloc homogène d'universités publiques, un ensemble assez fortement différencié et hiérarchisé, dans lequel cohabitent au côté des facultés, des écoles et des instituts sous tutelle des universités ; deux instituts supérieurs de technologie non universitaire ; un organisme public d'enseignement à distance nommé CNTEMAD (Centre National de Télé – Enseignement à Distance) ; des établissements supérieurs publics hors universitaires et enfin des établissements supérieurs privés dont le nombre est en pleine croissance.

Les universités publiques totalisent quatre cinquièmes des étudiants, dont les 60% environ sont à l'université d'Antananarivo et les 14% à l'université de Toamasina. Les quatre autres universités accueillent entre 1500 et 4000 étudiants beaucoup moins que l'effectif minimum pour une université multidisciplinaire offrant des cours de première et de troisième cycle. Les inscriptions à l'enseignement à distance s'opèrent à travers 24 centres régionaux, mais enregistrent une baisse continue depuis ces 10 dernières années pour se situer actuellement à 15% du total des inscriptions, alors que sur la même période, les inscriptions dans le secteur privé ont augmentés à près de 8% (en partant de 0).

A – Secteur public

a) Université d'Antananarivo

Tableau N° I : Liste des établissements et des filières dans l'université d'Antananarivo

ETABLISSEMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Faculté DEGS										
Droit	Droit public, Droit privé	x				x		x	x	x
Economie	DESS en Analyse et Politique environnementale, Développement et gestion de projet.	x			x	x	x	x	x	x
Sociologie	Ouverte en 2003 – 2004	x				x	x	x	x	
Gestion		x				x	x	x	x	
Formation professionnalisante en travail et développement social	Ouverte en 2003 - 2004	x				x				
Faculté des Sciences										
Mathématiques	Mécanique analytique, Analyse numérique, Géométrie, Mathématique pures, Mécaniques, Probabilité.	x				x	x	x	x	
Physique - chimie	Chimie physique, chimie organique appliquée, Energétique, Géophysique, Mécanique et physique de l'environnement, Mécanique et physique des suspensions, Modélisation des	x				x	x	x	x	x

	systèmes physiques, Physique de la matière et du rayonnement, Physique nucléaire, Physique théorique.									
Sciences naturelles	Ecologie environnement, SBA (Entomologie), Géologie appliquée, Biologie et écologie végétale, Paléontologie, Pharmacologie ou Physiologie, Biochimie.	x				x	x	x	x	x
MISA	Informatique et statistique appliquées.		x					x		
ISST	Science de la terre.	x				x				
ISPICS	Protection intégrée de la culture et de la santé.	x					x			
MSTGA	Géologie appliquée/ouverte en 2003 – 2004		x				x			
LP2S2	Ouverte en 2005 – 2006.	x						x		
Faculté des Lettres										
Etude Hispanique		x				x	x	x		
Etude Russe		x				x	x	x		
Malagasy	Linguistique, Littérature	x				x	x	x	x	
Histoire		x				x	x	x	x	
Géographie	Gestion et aménagement de l'espace	x				x	x	x	x	x
Philosophie		x				x	x	x	x	
Etude Française		x				x	x	x		
Etudes Anglaises	Langue et Sté, Etude anglophones.	x				x	x	x	x	
Civilisations	Archéologie, Histoire de l'art.	x				x	x	x		
Etudes Germaniques	Littérature, Linguistique, Civilisation.	x				x	x	x	x	
Journalisme				x				x		
Info communication	Ouverte en 2004 – 2005	x								
Traductions	Langues appliquées au tourisme et aux affaires, Journalisme, Traduction trilingue.		x				x	x		
LATA	Langues Appliquées au Tourisme et aux Affaires. ouverte en 2002 – 2003.		x							
Faculté Médecine										
Médecine humaine	Diplôme universitaire 3 ^{ème} cycle Long.	x								x
Médecine Vétérinaire		x								x
Etude Pharmaceutique	Ouverte en 2005 – 2006.	x								x
Etudes Supérieur des Sciences Agronomiques										
Tronc commun		x							x	
Agriculture									x	
Agro – management									x	
Elevage									x	
IAA									x	
Eaux et Forêts	Sciences forestières								x	x
Docteur Ingénieur					x					x
Ecole Supérieur Polytechnique										
Tronc commun		x					x			
Licence ès – Sciences Technique		x							x	
Electronique	Electronique appliquée.								x	x
BTP									x	
Hydraulique									x	
Mine									x	
Géologie									x	
Géo – topographe									x	

Génie chimique	Chimie organique, Chimie minérale								X	
Météorologie									X	
Génie industriel						X				
Génie minéral					X					X
Sciences des matériaux et métallurgie					X					X
Ingénierie et gestion de projet					X					X
Electronique					X					
Gemmologie					X				X	X
Outils d'observation					X					X
Ingénierie et gestion de projets					X					X
Chimie appliquée à l'industrie					X					X
Sécurisation foncière					X					X
Etudes d'impacts environnementaux					X					X
Docteur ingénieur					X					X
Ecole Normale Supérieure										
Anglais		X							X	
Français		X							X	
Malagasy		X							X	
Histo – géo		X							X	
Physique – chimie		X							X	
Sciences naturelles		X							X	
EPS		X							X	
INSTN										
Radio protection	Bac +3/ouverture en 2004 - 2005	X				X	X			

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

b) Université d'Antsiranana

Tableau N° II : Liste des établissements et des filières dans l'université d'Antsiranana

ETABLISSEMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Faculté des Sciences										
Physiques – chimies	Physique du solide, Chimie organique.	X				X	X	X		X
Sciences de la nature	Ouverte en 2002 – 2003	X								
Faculté des Lettres										
Etude Française		X				X	X	X	X	
Etude Anglo – Américaine		X				X	X	X		
Unité de Formation Gestion										
Gestion	Ouverte en 2003 – 2004	X				X	X			
Ecole Normale Supérieure pour l'Enseignement Technique										
Tronc commun										
Mathématique informatique									X	

Génie électronique									X	
Génie mécanique									X	
Ecole Supérieur Polytechnique										
Tronc commun									X	
Electronique									X	
Hydraulique énergétique									X	
Génie électrique									X	
Génie mécanique									X	

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

c) Université de Fianarantsoa

Tableau N° III : Liste des établissements et des filières dans l'université de Fianarantsoa

ETABLISSMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Faculté des Sciences										
Physique chimie		X				X	X	X		
Mathématiques		X				X	X	X		
Mathématique et informatique pour les sciences sociales		X				X	X	X		
Faculté de Droit et Sciences Sociales										
Droit	Paix, Démocratie, Développement.	X				X		X	X	X
Sciences sociale		X								
Centre Universitaire de Formation Professionnalisante (CUFP)										
Administration économique et sociale		X				X	X			
Informatique des systèmes et réseaux		X	X			X	X			
Ecole Nationale d'Informatique										
Maintenance des systèmes informatiques		X				X				
Formation d'ingénieurs informatiques			X						X	
DEA Informatique	Ouverte en 2003 – 2004				X				X	X
Institut des Sciences et Techniques de l'Environnement										
Environnement		X				X				
Ecole Normal Supérieur										
Tronc commun		X							X	
Mathématiques									X	
Physique – chimie									X	
Education et					X				X	

formation d'adultes									
MSFD	Maîtrise Spécialisée en Formation pour le Développement/ Ouverte en 2003 – 2004.			x				x	

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

d) Université de Mahajanga

Tableau N° IV : Liste des établissements et des filières dans l'université de Mahajanga

ETABLISSEMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Faculté des Sciences										
Sciences naturelles	Botanique, Zoologie, Ecologie, Physiologie, Biochimie minéralogie, Pétrologie, Paléontologie.	x				x	x	x		
UFP										
Agriculture		x					x			
Elevage et crevetticulture		x					x			
Faculté de Médecine										
Médecine humaine		x								x
Institut d'Ondonto – Stomatologie Tropicale de Madagascar (IOSTM)										
Chirurgie dentaire		x								x
Santé publique bucco - dentaire	Master's en santé publique				x					x
Chirurgie et médecine buccales	DES en chirurgie et médecine buccales				x					x
Institut Universitaire de Gestion de Mahajanga (IUGM)										
Gestion des entreprises	Ouvert en 2002 – 2003	x				x				
Assistant de direction	Ouverte en 2002 - 2003	x				x				

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

e) Université de Toamasina

Tableau N° V : Liste des établissements et des filières dans l'université de Toamasina

ETABLISSEMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Faculté des Lettres										
Philosophie		x				x	x	x		
Eude Française		x				x	x	x		
Histoire		x				x	x	x		
Géographie		x				x	x	x		
Faculté de Droit, des sciences Economiques et de										

Gestion									
Droit		x							
Economie		x				x	x	x	
Gestion		x				x	x	x	
Technopoles									
Gestion des Ressources Naturelles et Environnement (GRENE)				x				x	
DESS – GRENE					x				x
Formation en développement social				x				x	
Institut Supérieur Professionnel du Gestion (ISPG)									
Gestion des entreprises		x				x	x		
Informatique de gestion		x				x	x		
Faculté Médecine									
Médecine humaine	Diplôme universitaire 3 ^{ème} cycle Long.	x							x

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

f) Université de Tuléar

Tableau N° VI : Liste des établissements et des filières dans l'université de Tuléar

ETABLISSMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Faculté des lettres										
Philosophie		x				x	x	x		
Etude Française		x				x	x	x		
Histoire		x				x	x	x		
Géographie		x				x	x	x		
Malagasy		x				x	x	x		
Faculté des Sciences										
Physique – chimie		x				x	x	x		
Sciences naturelles		x				x	x			
Sciences biologiques	Ouverte en 2005 – 2006	x					x			
Ecole Normale Supérieure										
Philosophie		x							x	
Institut d'Halieutique et des Sciences Marines										
Formation professionnalisante de techniciens de la mer et du littoral		x				x				
Océanologie appliqué				x				x	x	x
Faculté de Droit et de Gestion										
Droit		x								
Gestion		x								

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

g) Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antananarivo

Tableau N° VII : Liste des établissements et des filières dans l'IST d'Antananarivo

ETABLISSEMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Industriel										
Génie industriel et maintenance	Formation continue de techniciens / ouverte en 2005 – 2006	x		x		x			x	
Génie industriel et production	Formation de techniciens supérieurs/ ouverte en 2004 – 2005	x		x		x			x	
Génie biomédical	DTSS / ouverte en 2004 – 2005		x				x			
Génie Civil										
Bâtiments	Formation continue de techniciens supérieurs / ouverte en 2003 – 2004	x				x				
Travaux publics	Formation continue de techniciens supérieurs/ ouverte en 2003 – 2004	x				x				
Génie civil	Formation continue d'ingénieurs / ouverte en 2003 – 2004		x						x	
Tertiaire										
Gestion du transport et logistique		x				x				
Marketing et commerce		x				x				
Finances et comptabilité		x				x				
Gestion des petite et moyenne entreprises		x				x				

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

h) Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antsiranana

Tableau N° VIII : Liste des établissements et des filières dans l'IST d'Antsiranana

ETABLISSEMENTS / FILIERES	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Industriel										
Maintenance en équipement électroniques		x				x				
Maintenance en équipement frigorifiques et thermiques		x				x				
Génie des télécommunications et réseaux	Ouverte en 2005 - 2006	x				x				
Technique avancé de maintenance			x	x			x		x	
Tertiaires										
Commerce		x				x				
Technique bancaires et assurances		x				x				

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

**i) Centre National de Télé – Enseignement de Madagascar
(CNTEMAD)**

Tableau N° IX : Liste des formations dans le CNTEMAD

ETABLISSMENT / FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Gestion		x				x	x	x	x	
Droit		x				x	x	x	x	
Formation Professionnalisme										
Informatique de gestion		x				x				
Commerce		x				x				
Technique de communication des entreprises		x				x				

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

**j) Les Formations dans les institutions supérieures publiques
hors universités**

LES ETUDES DANS LES ECOLES MILITAIRES ET DE LA POLICES

Tableau N° X : Liste des établissements et des formations dans les Ecoles Militaires et de Polices

ETABLISSEMENTS / FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Ecoles Nationale Militaire (SEMIPI)										
Classe préparatoire		x				x				
Académie Militaire										
Elèves – officiers		Classes préparatoires					x			
Ecoles Nationale Supérieure de la Police										
Inspecteur de police		x								
Officier de police			x							
Commissaire de police				x						

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

**INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES COMPTABLES ET DE
L'ADMINISTRATIONS D'ENTREPRISES (INSCAE)**

Tableau N° XI : Liste des formations dans l'INSCAE

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
1 ^{er} cycle : Comptable, Administration d'entreprises, Finances	DSSC, DSSAE ou DSSF (Diplôme Supérieur en Sciences, Comptable, Administration d'Entreprises, Finances)	x					x			
2 ^{ème} cycle : Comptable, Administration d'entreprises, Finances	DESCA (Diplôme d'Etudes en Sciences Comptable), DHSEAE (Diplôme des Hautes Etudes en Sciences, Administration Entreprises), DHEF (Diplôme des Hautes Etudes en Finances)			x				x		
2ème cycle : Management (en temps pleins ou en alternances)	MBA (Master of Business Administration)				x					x
Formation en partenariat avec IAE de Poitiers										
Technique d'importation et management international	DESS (Diplômes d'Etudes Supérieur Spécialisées)				x				x	
Sciences de gestion (6 options) : Stratégie, Marketing, Organisation, Finances, Comptable, Contrôle (1)	DESS				x					x
Sciences de gestion (6) : Stratégie, Marketing, Organisation, Finances, Comptable, Contrôle (2)	Doctorat en sciences de gestion				B ac + 5					
Formation à distances par les NTIC	Maîtrise en sciences de gestion			x				x		
Formation continue	DSSC, DSSAE, DSSF.	x				x	x	x		
Formation expert – comptable.	Diplôme d'expert - comptable									

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

ECOLE NATIONAL D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR (ENAM)

Tableau N° XII : Liste des formations dans l'ENAM

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Administrateur civil	Diplôme d'administrateur civil				x					x
Inspecteur des impôts	Diplôme d'inspecteur des impôts				x					x
Inspecteur du travail	Diplôme d'inspecteur du travail				x					x
Inspecteur des domaines, Agent diplomatique et conciliaire	Diplôme d'agent diplomatique et conciliaire				x					x
Inspecteur des postes et télécommunications	Diplôme d'inspecteur des postes et télécommunications				x					x
Inspecteur d'administration pénitentiaire	Diplôme d'inspecteur d'administration pénitentiaire				x					x
Administrateur des services du parlement	Diplôme des services du parlement				x					x
Commissaire du commerce et de la concurrence	Diplôme commissaire du commerce et de la concurrence			x					x	
Attaché des affaires étrangères	Diplôme d'attaché des affaires étrangères		x					x		
Intendant des hôpitaux	Diplôme d'intendant des hôpitaux									

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ADMINISTRATIF (INFA)

Tableau N° XIII : Liste des formations dans l'INFA

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Contrôleur des impôts	Diplôme de fin d'études de l'INFA	x						x		
Economie des hôpitaux	Diplôme de fin d'études de l'INFA	x						x		
Adjoint d'administration	Diplôme de fin d'études de l'INFA	x						x		
Sous chef de bureau	Diplôme de fin d'études de l'INFA	x						x		
Contrôleur de travail	Diplôme de fin d'études de l'INFA	x						x		
Contrôleur de domaines	Diplôme de fin d'études de l'INFA	x						x		

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

INSTITUT MALGACHE DES TECHNIQUES ET DE PLANIFICATION (IMATTEP)

Tableau N° XIV : Liste des formations dans l'IMATTEP

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et plus
Techniciens supérieurs de planification	Diplôme de techniciens supérieurs de planification	x				x				
Planificateur adjoint	Diplôme de planificateur adjoint		x				x			
Planificateur	Diplôme de planificateur				x					x
Elève magistrat	magistrat				x					x
Elève greffier en chef	Greffier en chef		x				x			
Elève greffier	Greffier	x				x				

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

INTITUT NATIONAL DE TOURISME ET DE L'HOTELLERIE (INTH)

Tableau N° XV : Liste des formations dans l'INTH

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et autres
Tourisme	Diplôme d'Etudes Supérieures en Tourisme (DEST)	x				x				

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE

Tableau N° XVI : Liste des formations dans l'Institut National de Santé Publique et Communautaire

FORMATIONS	SPECIALITES/ OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et plus
Formation en santé publique	DES en santé publique				x					x

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

ECOLE D'ENSEIGNEMENT MEDICO – SOCIAL

Tableau N° XVII : Liste des formations dans l'Ecole d'Enseignement Medico – Social

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et plus
Infirmier (ère), Sage – femme, Mass – kinésithérapeute – technicien, Appareilleur, Orthopédiste, Santé mentale, Manipulateur en	Diplôme d'infirmier (ère), Sage femme diplômé d'Etat, Diplôme de technicien de santé diplômé d'Etat	x Con cou rs					x			

Eléctro – radiologie, Techniciens de laboratoire, Anesthésiste réanimateur										
Diplôme d’infirmier (ère), Sage femme diplômé d’Etat, diplôme de technicien de santé	CAFIBAR (Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Anesthésiste Réanimateur)			x Con cou rs						

Source : D’après les données du MESUPRES, 2008

ECOLE NATIONALE D’ENSEIGNEMENT DE L’AERONAUTIQUE ET DE LA METEOROLOGIQUE

Tableau N° XVIII : Liste des formations dans l’Ecole Nationale d’Enseignement de l’Aéronautique et de la Météorologie

la Météorologie		FORMATIONS		SPECIALITES / OPTIONS		ACCES			DIPLOMES		
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et plus	
Pilote professionnel	Diplôme de licence en « Vol aux instruments »	x						x			
Contrôleur de la circulation aérienne	Diplôme de contrôleur de la circulation aérienne	x				x					
Agent technique d'exploitation	Diplôme d'agent technique d'exploitation	x									
Technicien supérieur de la météorologie	Diplôme de technicien supérieur en équipement rural météorologie.	x				x					
Ingénieur de la météorologie	Diplôme d'ingénieur de la météorologie	x						x			

Source : D’après les données du MESUPRES, 2008

CENTRE NATIONAL D’ETUDES ET D’APPLICATION DU GENIE RURAL

Tableau N° XIX : Liste des formations dans le Centre National d’Etudes et d’Application du Génie Rural

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTIONS	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et plus
Technicien supérieur en équipement rural	DTS en équipement rural	x				x				

Source : D’après les données du MESUPRES, 2008

INSTITUT NATIONAL DE TELECOMMUNICATIONS ET DES POSTES

Tableau N° XX : Liste des formations dans l’Institut National de Télécommunications et des Postes

FORMATIONS	SPECIALITES / OPTION	ACCES				DIPLOMES				
		Bacc	Bac+2	Bac+3	Bac+4 et plus	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6 et plus
Technicien supérieur en Télécommunication	DTS en Télécommunication	x				x				

Source : D’après les données du MESUPRES, 2008

B) Secteurs privés

a) Liste des institutions supérieures privées dont les formations ont reçu l'homologation du MESUPRES

Tableau N° XXI : Liste des établissements supérieurs privés homologué par le MESUPRES

NOM DE L'ETABLISSEMENT	FILIERE	DUREE DE LA FORMATION	DIPLOME DELIVRE
1 - Institut Supérieur de la Communication des Affaires et du Management (ISCAM) (ANTANANARIVO)	- Commerce international ; - Technique de commercialisation ; - Tourisme ; - Organisation ; - Gestion et administration d'entreprise.	2 ans	DTS
2 – Ecole Supérieur de Technologie (ex Universel Formation de Madagascar) (EST) (ANTANANARIVO)	- Action commerciale ; - Comptabilité et gestion ; - Secrétariat bureautique ; - Tourisme et loisir ; - Informatique de gestion ; - Finance et comptabilité ; - Distribution et commerce extérieur.	2 ans 3 ans	DTS DTSS
3 – Ecole Sacrée Cœur Antanimena (ESSCA) (ANTANANARIVO)	- Bureautique et - Gestion.	2 ans	DTS
4 – Etablissement Technique Supérieur St – Michel (ETS) (ANTANANARIVO)	- Génie mécanique et - Electrotechnique.	2 ans	DTS
5 – Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar (ISPM) (ANTANANARIVO)	- Informatique de gestion et génie logiciel ; - Maintenance des systèmes informatiques et génie logiciel ; - Technique commerciale ; - Biotechnologie.	2 ans	DTS
6 – INFOCENTRE (Ste – Famille) (Antananarivo)	- Informatique de gestion et - Comptabilité et Gestion.	3 ans	DTSS
7 – Ecole Professionnelle Supérieur Agricole de Bevalala (ESPA) (ANTANANARIVO)	- Agriculture et - Elevage.	2 ans	DTS
8 – FAC (St – François Xavier) (ANTANANARIVO)	- Action commerciale.	2ans	DTS
9 – Espace Universitaire Régional de l'Océan Indien (EUROI) (ANTANANARIVO)	- Electronique.	2 ans 3 ans	DTS DTSS
10 – Institut Catholique de Madagascar (ICM) (ANTANANARIVO)	- Philosophie ;	2 ans	Diplôme d'études universitaires
	- Economie et Gestion ;	2 ans	
	- Droit et sciences politiques ; - Sciences sociales.	4 ans	Maîtrise de l'ICM
11 – Ecole d'Infirmier (ère) St – François d'ASSISE (ANTANANARIVO)	- Formation de personnel para – médical « infirmier (ère) »	3 ans	Diplôme d'infirmier (ère)
12 – Hautes études chrétienne du management et de	- Management et mathématiques appliqués et - Economie.	2 ans	Diplôme supérieur en management

mathématiques appliquées (Antananarivo)			et mathématiques appliquées
13 – Institut de Formation en Tourisme (INFOTOUR) (ANTANANARIVO)	-Tourisme.	2 ans	Diplôme supérieur du tourisme
14 – Institut of Management Technology (ANTANANARIVO)	- Formation de personnel paramédical « infirmier (ère) ».	3 ans	Diplôme de Bachelor Degree
15 –St – François Xavier (FIANARANTSOA)	- Maintenance industrielle.	2 ans	Diplôme supérieur en maintenance industrielle
16 – Ecole Supérieure des Métiers et Arts Plastiques (ANTANANARIVO)	- Architecture ; - Décoration ; - Travaux publics.	2 ans	Diplôme supérieur avec mention de la spécialité
17 – Collège Monfort St – Gabriel (MAHAJANGA)	- Assistant de direction.	2 ans	Diplôme supérieur en assistant de direction
18 – Ecole de Service Social Antanimena (ANTANANARIVO)	- Sciences sociales.	4 ans	Diplôme de Travailleur Social
19 – Institut de Spécialisation en Sciences de Gestion / EMIR Consulting (ANTANANARIVO)	- Formation à distance et par correspondance en « gestion budgétaire et contrôle de gestion budgétaire »	12 mois après Bac+2	Diplôme de manager en gestion et contrôle budgétaire de niveau I
	- Concept budgétaire et contrôle de gestion de niveau II	16 mois après Bac+3	
20 – Athénée Saint – Joseph (ASJA) (ANTSIRABE)	- Sciences agricoles ; - Informatique ; - Sciences de la terre ; - Economie et commerce.	3 ans	Diplôme universitaire de technologie
21 – Institut de Management et de Gestion Appliqués (IMAGE APPLI) (ANTANANARIVO)	- Commerce / Management ; - Economie / Management ; - Gestion / Management ; - Informatique / Management ;	2 ans	

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

b) Liste des institutions supérieures privées ayant reçu

l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2007

Tableau N° XXII : Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu une autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2007

NOM DE L'ETABLISSEMENT	FILIERE	DUREE DE LA FORMATION
1. Ecole Supérieure Spécialisée de Vakinankaratra (ESSVa)	- Communication ; - Eco/tourisme et Hôtellerie ; - Hôtellerie ; - Gestion / Management ; - Sciences et techniques de l'éducation.	2 ans 3 ans
2. Institut Supérieure Adventiste de Gestion (ISAG)	- Gestion.	8 semestres

3. Institut Universitaire de Madagascar (IUM)	- Gestion, Option : Administration d'entreprise, Finance et comptabilité ; - Commerce, Option : Marketing et communication, Commerce international.	2 ans
4. Institut de Gemmologie d'Antananarivo (IGA)	- Gemmologie et lapidairerie.	3 ans
5. Institut d'Enseignement Supérieur de Technologie Informatique et de Management d'Entreprise (IESTIME)	- Informatique ; - Gestion ; - Comptabilité / Finances ; - Commerce international ; - Management.	2 ans 3 ans 4 ans 5 ans
6. Conseil Etude Réalisation Formation (CERF – ARMI)	- Gestion et comptabilité informatisée.	2 ans
7. Institut d'Administration d'Entreprise (ISAE)	- Finances comptabilité informatisée ; - Marketing commerce international.	2 ans 3 ans
8. Institut Supérieur Saint Michel Itaosy (ISSMI)	- Gestion ; - Tourisme, Hôtellerie et environnement ; - Informatique.	2 ans
9. Institut Supérieur Monseigneur RAMAROSANDRATANA	- Développement local.	2 ans
10. Centre Ecologique de Libanona Fort-Dauphin	- Gestion de l'environnement au service du développement ;	2 ans
11. Institut des Sciences et Technologie en Informatique (TECH-INFO)	Informatique appliquée : - aux études et développement de logiciels ; - à la gestion de comptabilité financière et gestion commerciale ; - à la gestion réseaux et systèmes.	2 ans 3 ans 4 ans 5 ans
12. Fifampiofanana Fanabeazana Fikolokoloana ho Malagasy Mahomby (IMD)	- Développement local.	2 ans 3 ans 5 ans
13. Institut Supérieur de Formation en Gestion Informatique (ISFGI)	- Gestion Informatisée.	2 ans 3 ans
14. Institut Supérieur de Génie Electronique Informatique (ISGEI)	- Electronique informatique (signaux, images et système associés)	2 ans
15. Institut Supérieur des Novateurs de Madagascar (InsPNMAD)	- Gestion droit et techniques des affaires.	2 ans 3 ans
16. Institut Supérieur d'Electronique et de Système Informatique (IS-IESI)	-Télécommunication, Electronique, Informatique, Audio-visuel.	2 ans 3 ans
17. Institut Catholique de Pédagogie (ICP)	- Enseignant du primaire et du secondaire du premier cycle.	3 ans
18. Institut de Management Administration, Gestion d'Entreprise et Droit des Affaires (IMAGEDA)	- Gestion – Administration ;	2 ans 3 ans
19. Institut de Formation Technique (IFT)	- Bâtiment et travaux publics ; - Gestion et management ; - Informatique ; - Information, Communication et journalisme.	2 ans 3 ans 5 ans
20. Institut Supérieur Protestant Paul Minault	- Agro-alimentaire.	2 ans

21. Ecole Professionnelle Polytechnique (E – TEC)	Tertiaire : - Tourisme, commerce extérieur ; - Administration /Secrétariat de direction – informatique ; - Génie civil : Bâtiment, Travaux publics ; - Dessin d'architecture, Topographie ; - Géologie, Mine, Hydraulique ; - Industriel : Electrotechnique, Radio, Télé ; - Electronique, Maintenance industrielle, Mécanique appliquée.	2 ans 5 ans
22. Institut Supérieur de Géologie de l'Ingénieur et de l'Environnement Madagascar (ISGIEM)	- Géologie de l'ingénieur et de l'environnement.	3 ans
23. Ecole Supérieure de Comptabilité, d'Administration et de Management (ESCAME)	- Management et commerce.	2 ans 3 ans 4 ans
24. Sekoly Ambony Momba ny Ita sy ny Serasera – Ecole Supérieure de l'Information et de la Communication (SAMIS – ESIC)	- Information et communication.	4 ans
25. Etablissement d'Enseignement et de Formation Professionnelle Supérieure CONDORCET (EEFPS)	- Génie civil, option : Bâtiment et travaux publics ; - Industriel, option : Maintenance des systèmes électrotechniques.	2 ans 3 ans
26. Engineering School of Tourism, Informatics, Interpretership and Management (ESTIM)	- Interpretariat/Diplomatie ; - Droit ; - Administration /Management ; - Commerce/Marketing ; - Informatique ; - Tourisme.	3 ans 5 ans
27. Centre de Formation MICROTEC	- Informatique.	2 ans
28. Institut d'Enseignement Supérieur de Technologie Informatique et de Management Informatique d'Entreprise (ESTIME II)	- Informatique – Gestion – Compta/Finance ; - Commerce international ; - Management d'entreprise.	2 ans 3 ans 4 ans 5 ans
29. Sekoly Fanomanana Mpitsabo (SEFAM) ou Institut Luthérien d'Enseignement MEDICO-SOCIAL	- Infirmière et - Sage femme.	3 ans

Source : D'après les données du MESUPRES, 2008

c) Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu

l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2008

Tableau N° XXIII : Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu une autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2008

Nom de l'établissement	Filières
1- Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé dénommé : « Etablissement Technique de Formation Professionnelle Supérieure ETFPS/RLG »	Bacc + 3 dans les spécialités ci-après : - Electrotechnique ; - Comptabilité gestion ; - Administration et management d'entreprise ; - Génie électrotechnique et maintenance.
2- Centre de Formation aux Activités du Commerce (CFAC),	Formation professionnalisante (Bacc+ 3) pour les filières « Management d'unité commerciale » et « Organisation et gestion de PME/PMI »
3- Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé dénommé : « Institut Supérieur des Paramédicaux (ISPARAMED) »	Bacc + 3 dans les spécialités suivantes : - Techniciens supérieurs de laboratoire d'analyses médicales ; - Infirmiers généralistes ; - Sages-femmes.

4- ELI-LAULANIE GREEN UNIVERSITY	Bacc + 4 dans les spécialités suivantes : - Agro-écotourisme et - Management.
5 - Ecole Supérieure de Maintenance, de Gestion et de Communication, (ESMGC)	Bacc + 3 dans les spécialités suivantes : - Maintenance ; - Gestion ; - Communication.
6 - Institut Supérieur d'Etudes, de Recherches et de Pratiques » (ISERP)	Bacc + 3 dans les spécialités suivantes : - Développement ; - Management ; - Informatique de Gestion et de Développement.
7 - Toute Activité Technique de l'Informatique» TACTINFO	Bacc + 3 dans les spécialités suivantes : - Développement Logiciel ; - Administration Réseau ; - Administration système.
8 - CERF ARMI	- Transit, et commerce international informatisés : niveau Bacc + 2 et - Finance et fiscalité informatisées : niveau Bacc + 3.
9 - Institut Supérieur en Sciences de l'Environnement et de Gestion « ISSEG »	- Gestion : Bacc + 3 ; - Environnement : Bacc + 3 ; - Hautes Etudes : Bacc + 3.
10 - Institut des Arts et des Technologies Avancées » INATA	Bacc + 5 dans les spécialités suivantes : - Web master/Infographiste ; - Développeur d'Applications ; - Chef de Projet TIC.

Source : D'après les données du MESUPRES, 2009

d) Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu

l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2009

Tableau N° XXIV : Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2009

Nom de l'établissement	Filières
1 – Centre Ecologique de Libanona Fort-Dauphin 614 Tél. 92 902 90.	Bacc + 3 en Gestion de l'environnement au service du développement
2 – Institut Supérieur de Formation Aéronautique AEROVISION (ISFAA) Lot II N 69 Analamahitsy	Bacc + 5 dans les spécialités ci-après : -Transport aérien et exploitation technique des aéronefs ; -Trafic aérien et exploitation des aéroports ; - Système électronique et exploitation des aéronefs.
3 – Institut de Formation Technique IFT / Antsirabe, Ambositra, Fianarantsoa, Toliara, Toamasina (au total 5 établissements)	Bacc + 4 : Droit, Informatique, Travaux publics, Environnement, Communication.
4 – Institut de Management des Arts et Métiers - IMGAM	Bacc + 3 : Création d'entreprise, Management et gestion d'entreprise, Gestion de projet de développement, Banque et institutions financières ; Bacc + 5 : Finance, Contrôle de gestion, Conseiller financier, Marketing management, Administration / Organisation.

Source : D'après les données du MESUPRES, 2010

SECTION III : LES RESSOURCES HUMAINES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

Les ressources humaines de l'enseignement supérieur à Madagascar sont constituées par : les Enseignants et le Personnel Administratif et Technique (PAT).

§1 – LES ENSEIGNANTS

L'enseignement est assuré par des enseignants permanents et par des vacataires.

A – Les Enseignants permanents

Les enseignants permanents sont des fonctionnaires recrutés par l'Etat et affectés dans un établissement d'enseignement par une décision ministérielle ou une décision d'affectation d'une autorité universitaire. Ils sont répartis en quatre catégories selon le niveau de leurs diplômes, à savoir :

a) Les Professeurs titulaires

Ce sont des enseignants titulaires de diplôme de doctorat d'Etat, d'agrégation ou HDR (Habilitation à Diriger des Recherches). Les professeurs titulaires sont nommés par les professeurs par voie de décret.

b) Les Professeurs

Enseignants titulaires de diplôme de doctorat d'Etat, d'agrégation ou HDR.

c) Les Maîtres de Conférences

Enseignants titulaires de diplôme de doctorat d'Etat, d'agrégation ou HDR.

d) Les Assistants

Enseignants titulaires de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ou équivalent.

B – Les Vacataires

Ce sont les assistants des enseignants permanents titulaires de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ou équivalent.

§2 – LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT)

Le Personnel Administratif et Technique est donc des administrateurs et des techniciens qualifiés et non qualifiés engagés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur pour faire marcher l'administration, les activités techniques ainsi que les services qui existent au sein du Ministère et de toutes les universités de Madagascar. Ils sont du personnel non enseignant. Parmi eux, on trouve des permanents et des temporaires. En terme d'effectif, ils sont au nombre de 3 372 en 2006 dont 80% avec un statut de fonctionnaires et 17% sont des employés de courte durée. Grand nombre de ce personnel est affecté à des travaux d'exécution non qualifiés comme gardiens, femmes de ménage, jardiniers, etc. En effet, ce

sont les catégories I et II représentant près des trois quarts du personnel administratif et technique des universités.

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC DES PROBLEMES DE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

SECTION I : ANALYSE DES PROBLEMES AU NIVEAU DES ACCES, AU

NIVEAU DE LA QUALITE ET DE LA PERTINENCE

§1 – LES PROBLEMES D'ACCES ET D'EQUITE

A – Une couverture de la population dans l'enseignement supérieur est extrêmement faible par rapport aux normes internationales

« La couverture quantitative de l'enseignement supérieur à Madagascar demeure très modeste et se situe parmi les plus faibles aux mondes. Si l'Afrique a une moyenne de 8%, l'Asie et l'île Maurice avec 15% de chaque, le TBS (Taux Brut de la Scolarisation) de l'enseignement supérieur à Madagascar est encore à 3% en 2007 »¹.Celui – ci présente une tout petite évolution au cours des 5 dernières années passant de 2 à 3%.

B – Une explosion des demandes par rapport à l'offre universitaire limite la capacité d'accueil à l'université

Les avancées vers la scolarisation primaire universelle, l'expansion du secondaire et la croissance démographique participent tout de même à l'augmentation de la demande sociale d'enseignement supérieur. En effet, le nombre des candidats au baccalauréat ne cesse d'augmenter et il a été multiplié par 1,5 entre 2001 et 2009. Ainsi, une tendance similaire est observée au niveau des bacheliers durant ces dernières années et que le nombre des bacheliers a doublé. Ce dernier a atteint jusqu'à 35 026 à la fin de l'année scolaire 2008 - 2009. D'où l'explosion de la demande au niveau de l'enseignement supérieur à Madagascar. Et ceci pose alors une question sur les problèmes de la capacité d'accueil au niveau de l'enseignement supérieur à répondre à une telle demande. Le tableau et le graphique suivants illustrent l'évolution importante des effectifs de candidats au Baccalauréat et des Bacheliers :

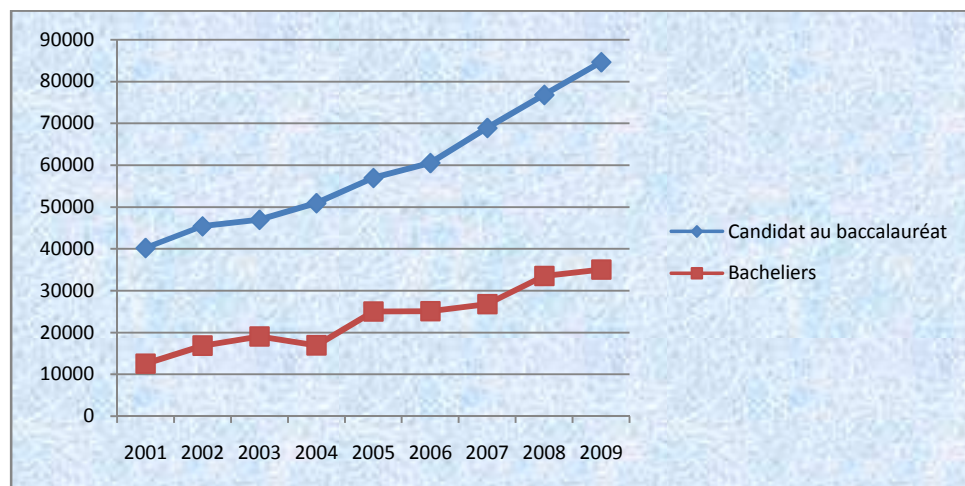
¹ Mathieu BROSSARD et Borel FOKO, « Coût et financement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone », série Développement humain de la région Afrique, édition Banque Mondiale WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2007, page 87.

Tableau N° XXV : Evolution des inscrits et des admis au baccalauréat (1999 – 2009)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Inscrits au baccalauréat	36876	38777	40231	45406	46962	50933	56951	60522	68884	76782	84593
Admis au baccalauréat	12547	12587	12588	16878	19087	16971	25049	25114	26786	33524	35026

Sources : INSTAT, Annuaire 2008 - 2009

Graphique n° 1: Evolution des candidats au baccalauréat et des bacheliers (2001 – 2009)



Source : Traitement personnel sur la base du tableau N°XXV, mai 2010

D'après le tableau et le graphique ci – dessus, le nombre des candidats inscrits au baccalauréat et le nombre des nouveaux bacheliers augmentent incessamment chaque année. Ainsi, de 2002 à 2009, l'effectif des candidats inscrits au baccalauréat est passé de 45 406 à 84 593 candidats, soit une augmentation de 50% et celui des nouveaux bacheliers ayant passé de 16 878 en 2002 à 35 026 admis en 2007, soit une augmentation de 52%.

C – L'accès à l'enseignement supérieur demeure très limité pour les nouveaux bacheliers à Madagascar

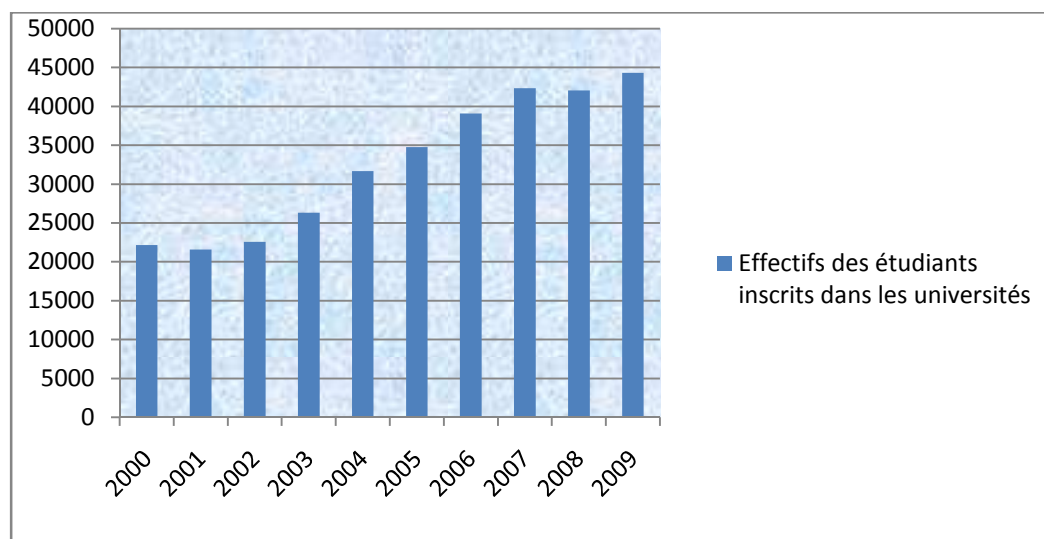
En termes d'accès, l'enseignement supérieur à Madagascar marque un très faible taux d'accès. En effet, en 2009 le taux de transitions connaît une baisse tendancielle de l'ordre de 59,8% (dont 44% dans les universités publiques) contre 69,4% en 2005 (69,4%). Ainsi, la chance d'accéder à l'enseignement supérieur diminue, pour un nouveau bachelier. Car moins de deux – tiers d'entre eux seulement parviennent à s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur publics faute de capacité d'accueil des infrastructures universitaires. Entre 2006 – 2009, l'effectif total des étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieure publiques et privées est passé de 31 945 à 44 318, soit une augmentation de 9,2%. Cet effectif, représente un ratio d'environ 260 étudiants pour 100 000 habitants pour l'année 2009.

Tableau N° XXVI : Effectifs des étudiants inscrits dans les 6 universités de Madagascar (1999 – 2009)

UNIVERSITES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Antananarivo	14 388	15237	14288	14985	17 529	20 625	22 121	23584	25 074	23 349	22 692
Antsiranana	811	781	875	810	882	1 173	1 280	1 407	1 573	1 531	1 709
Fianarantsoa	2 049	1869	1889	2107	2 507	2 829	3 027	3 986	4 005	4 139	5 026
Mahajanga	1319	1398	1485	1443	1 580	1 894	1 931	1 810	2 209	2 248	2 188
Toamasina	1706	1865	2115	2167	2 553	3 447	4 384	5 523	6 138	7 124	8 513
Toliara	1090	1016	934	1075	1 264	1 707	2 003	2 768	3 354	3 667	4 190
Ensemble	21363	22166	21586	22587	26 315	31 675	34 746	39 078	42 353	42 058	44 318

Sources : INSTAT, Annuaire 2008 - 2009

Graphique n° 2 : Taux d'inscription des nouveaux bacheliers à l'enseignement supérieur (2000 – 2009)



Source : Traitement personnel sur la base du tableau N°XXVI, juin 2010

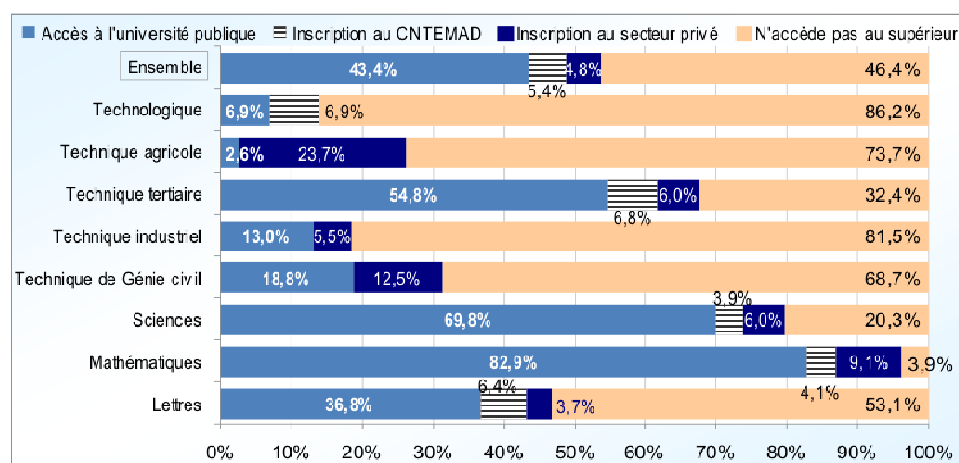
La limite d'accès dans les établissements supérieurs publics à Madagascar a été due non seulement aux problèmes des capacités d'accueil des infrastructures universitaires mais aussi à une augmentation de taux de redoublement des anciens étudiants ou à une régression de taux d'admission. En effet, entre 2002 et 2006 et selon le mode de recrutement, sélection de dossiers ou concours, les taux d'admission à l'université ont baissé respectivement de 50% à 37% et de près de 37% à 22,4%. Certes, les nouveaux bacheliers passent plus d'un concours et postulent à plus d'un établissement, mais la baisse des taux d'admission constitue un indicateur supplémentaire des difficultés d'accès à l'enseignement supérieur constaté ces dernières années. En outre, les phénomènes de déperdition à la fin de la 1ère année aggravent aussi le faible accès à l'enseignement supérieur à Madagascar.

L'admission est plus sélective à Antananarivo par rapport aux autres universités provinciales.

D – La facilité d'accès à l'enseignement supérieur pour les nouveaux bacheliers et les disparités selon les séries du baccalauréat

Quant à la facilité d'accès à l'enseignement supérieur, elle diffère suivant les séries du baccalauréat. Ce sont les bacheliers de la série mathématique qui accèdent le plus facilement à l'enseignement supérieur à Madagascar par rapport aux autres séries. En terme de pourcentage ; 96,1% des bacheliers de la série mathématique peuvent s'inscrire en 1^{ère} année contre les 79,7% pour la série scientifique ; 67,6% pour la série technique tertiaire et 46,9% pour la série littéraire. Le taux d'accès est particulièrement faible pour les séries techniques du Génie civil, Industriel, Agricole et Technologique. En effet, les preuves sont bien tangibles ; en 2005 sur la totalité de 25 049 bacheliers, les 14 529 (soit 58%) proviennent des séries littéraires contre 1 648 pour la série C (soit 7%). En d'autres termes, les 46,9% des bacheliers littéraires admis à l'enseignement supérieur représentent en termes d'effectif 6 814 étudiants, alors que les 96,1% de la série C admis dans l'enseignement supérieur ne représentent que 1 584 étudiants. Ainsi, l'insuffisance de capacité d'accueil appropriée pour les bacheliers technologiques et agricoles (établissement de type IST et institut de formation agricole) d'une part, et les modalités d'accès aux Ecoles Supérieures Polytechniques et des Sciences Agronomiques d'autre part, pénalisent fortement ces nouveaux bacheliers

Graphique n° 3 : Taux d'accès à l'enseignement supérieur selon les séries du baccalauréat (2005 – 2006)



Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

En outre, les phénomènes de déperdition à la fin de la première année, l'insuffisance de la diversification des formations ouvertes à distance et des institutions supérieures privées

(6 à 7%), et aussi la faible capacité d'accueil ne font qu'aggraver les problèmes des nouveaux bacheliers à poursuivre leurs études.

§2 - LES PROBLEMES AU NIVEAU DE LA QUALITE ET DE LA PERTINENCE

A – Analyse des problèmes au niveau de la qualité

a) Une prédominance de la formation académique et de la formation à longue durée offerte par l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur à Madagascar demeure un enseignement public prédominé par la formation académique. « En effet, Plus de 92% des étudiants sont inscrits dans le secteur public et moins de 15% d'entre eux poursuivent des études techniques ou de type écoles. Le poids du secteur privé (homologué) reste en deçà de 8% »¹.

Tableau N° XXVII : Evolution de la répartition des étudiants par secteur de formation (2001 – 2006)

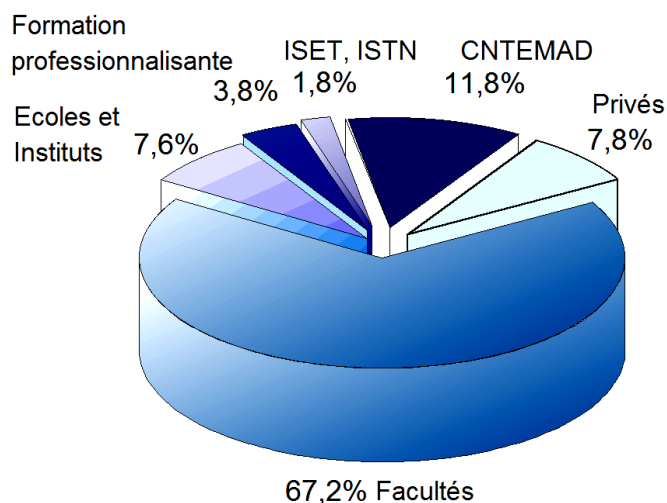
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EFFECTIFS						
Secteur public	28 984	29 337	32 819	38 878	41 518	45 805
Faculté	18 129	18 934	22 603	27 325	29 939	33 424
Ecoles et Instituts	3 053	3 174	3 200	3 322	3 573	3754
Formation professionnalisant	456	479	512	1 028	1 234	1900
IST, INSTN	455	505	565	746	794	879
CNTEMAD	6 891	6 245	5 939	6 457	5 978	5 848
Secteur privé (homologué)	2 961	2 568	2 661	3 265	3 430	3 875
Total	31 945	31 905	35 480	42 143	44 948	49 680
STRUCTURE						
Secteur public	90,7%	92,0%	92,5%	92,3%	92,4%	92,2%
Faculté	56, 8%	59,3%	63,7%	64,8%	66,6%	67,3%
Ecoles et Instituts	9,6%	9,9%	9,0%	7,9%	7,9%	7,6%
Formation professionnalisant	1,4%	1,5%	1,4%	2,4%	2 ,7%	3,8%
IST, INSTN	1,4%	1,6%	1,6%	1,8%	1,8%	1,8%
CNTEMAD	21,6%	19,6%	16,7%	15,3%	13,3%	11,8%
Secteur privé (homologué)	9,3%	8,0%	7,5%	7,7%	7,6%	7,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Le graphique ci-contre donne la structure de la répartition des étudiants par secteur de formation en 2006.

¹ Bashir SAJITHA, « MIEUX FORMER LA POPULATION ACTIVE POUR PREPARER L'AVENIR : La transformation de l'enseignement post – fondamental à Madagascar », Document de travail de la Banque Mondiale NO.157, série de développement humain en Afrique, édition Banque Mondiale. WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2008, page 46.

Graphique n° 4 : Répartition des effectifs par secteurs de formation (2005 – 2006)



Source : Traitement personnel sur la base du tableau N°XXVII, juin 2010

La demande actuelle du monde professionnel et l'effectif des nouveaux bacheliers font émerger des nouvelles institutions de formations de courte durée comme les IST, les Institutions privées et la télé – enseignement. Les effectifs des étudiants dans les IST augmentent de façon continue mais leur part reste faible. En 2008, avec un peu plus de 1100 étudiants, ils représentent à peine 1,9% des étudiants. Le secteur privé contribue au renforcement de ce niveau d'enseignement. Le nombre d'étudiants fréquentant ces institutions ne cesse de s'accroître en volume avec un taux moyen annuel de 5,5%. Il faut souligner que les étudiants des institutions privées non homologuées ne sont pas comptabilisés dans ces résultats. La télé – enseignement, de 2007 à 2008, passe de 6857 à 9336 par l'absorption des nouveaux bacheliers non reçus aux institutions d'enseignement supérieure public.

Par ailleurs, l'analyse de l'évolution de la structure de l'enseignement supérieur montre :

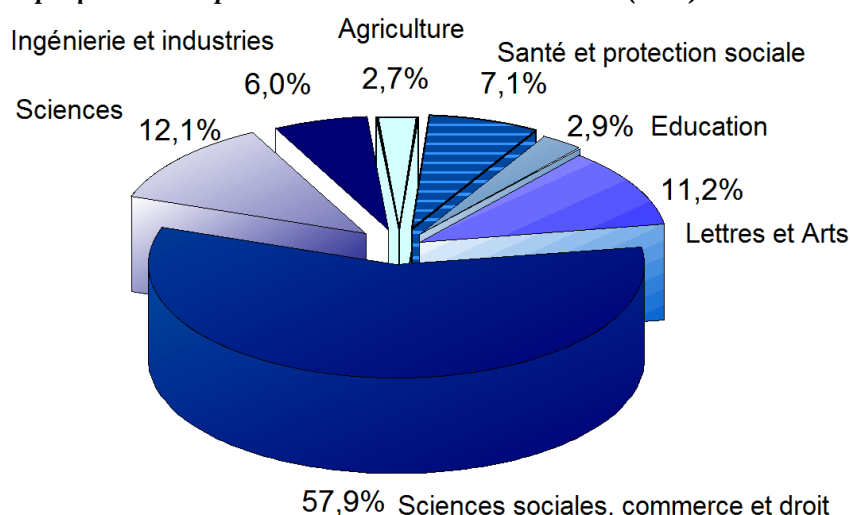
- ♣ la progression de la formation de type académique (facultés : Droit, Economie, Gestion, Sociologie, Lettre, Sciences, Médecine) dont le poids est de 59,3% en 2002 à 67,3% en 2006 ;
- ♣ l'émergence de la formation professionnalisante, payante et de courte durée, qui progresse régulièrement mais d'une manière encore timide notamment durant les trois dernières années ;
- ♣ la stagnation de la proportion d'étudiants dans les institutions d'enseignement supérieure privées qui depuis une dizaine d'années se cantonne à une place

modeste dans les dispositifs de l'enseignement supérieur à Madagascar dont le poids se stabilise à moins de 8% ;

- ♣ une stagnation de la proportion d'étudiants dans les écoles et instituts et aux IST du fait de la saturation de leur capacité et le recours aux concours d'entrées pour le recrutement de leurs étudiants ;
- ♣ une réduction tangible de la proportion d'étudiants inscrits au CNTEMAD.

Concernant la formation, comme ce qui a été dit là haut, l'enseignement supérieur à Madagascar est prédominé par la formation académique. Ainsi par rapport aux différentes filières techniques, on observe une forte dominance des filières des lettres et des sciences sociales. Ces dernières accueillent près de 70% des étudiants inscrits dans les institutions privées et publiques d'après la répartition des étudiants par domaine de spécialités selon la Classification Internationale Type de l'Education (CITE) de l'UNESCO. D'où la place limitée des filières techniques (le poids des filières industrielles et d'ingénierie est de 6%).

Graphique n° 5 : Répartition des étudiants selon la CITE (2006)



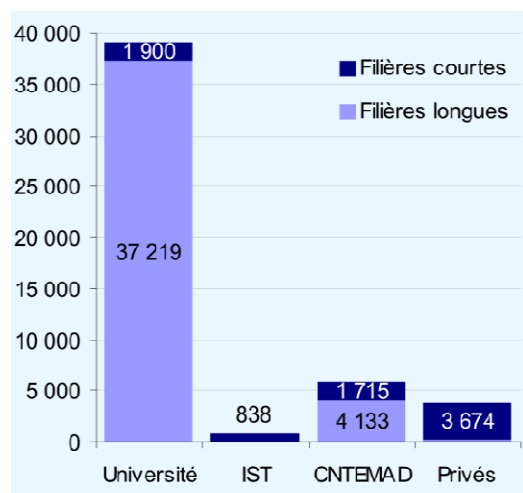
Source : Traitement personnel d'après les données du MESUPRES, juin 2010

Les universités et les institutions publiques sont en général caractérisées par la prédominance des filières ou formations de longue durée.

Enfin, la répartition des effectifs entre les secteurs et les filières longues et courtes est fort significative. Elle montre l'inversion des proportions entre le public qui offre 5% de sa capacité en filières courtes et le privé avec 5% des enseignements en filières longues. Cela montre une certaine orientation de la demande sociale préoccupée par les potentialités d'embauches qui paraissent plus intéressantes dans les formations de courte durée. Les universités, tout en commençant à offrir cette catégorie de formation, restent des structures à prédominance académique.

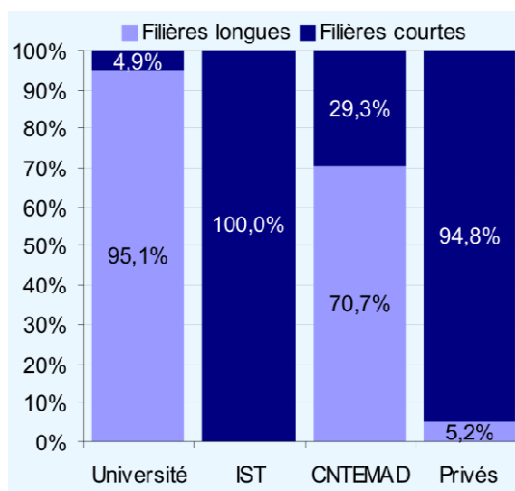
Graphique n° 6 : Effectifs et structures des étudiants dans les filières longues et dans les filières courtes

Effectifs



Source : MESUPRES, juin 2010

Structure



Source : MESUPRES, juin 2010

b) Qualité du curricula

Le système d'enseignement et de formation post – fondamental malgache ne produit pas de diplômés dotés de qualification pertinente pour le marché du travail d'aujourd'hui ou de demain. A Madagascar, les programmes d'enseignement supérieur sont basés sur un modèle traditionnel d'enseignement de longue durée, lequel existait avant dans plusieurs pays de l'Europe continentale et comprend 3 cycles à durée variable. Le premier cycle de deux ans mène au Diplôme d'Enseignement Universitaire Général (DEUG ou Bac+2) ; le deuxième cycle d'une durée de 2 à 3 ans mène à la licence ou à la maîtrise (Bac+3/4) ; et le troisième cycle à un diplôme professionnel de niveau supérieur (Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) ou Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), en 1 an) et à un Doctorat.

i) Rigidité des programmes universitaires

La structure des programmes de l'enseignement supérieur à Madagascar est très académique et rigide. Elle est rigide car, en absence d'un système d'évaluation des besoins de qualification et d'un système de veille de réorientation des besoins de programme adapté aux demandes du marché du travail, les universités auront plus de difficulté à définir de façon rationnelle des nouveaux types d'enseignement à mettre en place. Ainsi les programmes et les cours universitaires existants subissent une manque de réactualisation importante, ils peuvent se faire sous l'appréciation des enseignants. Le système des Sciences Appliquées, d'Ingénierie et de Technologie (SAIT) est aussi faible au niveau supérieur. Alors que, les cours en SAIT jouent un rôle très important dans la préparation de la main – d'œuvre pour ses nouvelles professions. Comme à Madagascar, les deux premières années menant en DEUG mettent

l'accent sur la formation théorique de base en mathématique ou en sciences, considérée comme inappropriées pour l'emploi des étudiants de premier cycle. En effet, la sélection des cours et des disciplines du premier cycle ne répond pas au développement économique. Cependant, il est recommandé que les choix appropriés devraient porter sur les cours des sciences appliquées, d'ingénierie et de technologique, la formation des enseignants, les études en santé, en communication, en économie et en gestion afin de bien satisfaire l'adéquation de la formation et de l'emploi. Il faut bien cibler les cours prioritaires spécifiques au premier cycle.

ii) Prédominance de la pratique pédagogique classique

Concernant la pratique pédagogique, on a remarqué qu'il y a une absence de référentiel des normes pédagogiques (programme, volume horaires d'enseignement, profil d'encadrement, tailles des groupes, équilibre ET/ED/EP) et aussi une insuffisance des stages en entreprises et des voyages d'études dans les cursus des étudiants. Dans les programmes de SAIT, les étudiants suivent 40 heures de cours magistraux et de travaux de laboratoire par semaine, c'est bien au – delà de la moyenne de 26 à 30 heures observées dans le monde. Les 16 heures affectées aux travaux pratiques et expérimentaux sont rarement effectives, en raison de l'état vétuste des laboratoires, des ateliers et des matériels. Sans aucun support écrit, la méthode didactique la plus fréquente est le cours magistral et peu de temps est consacré aux mémoires, aux recherches personnelles ou au travail en bibliothèque. Il en est ainsi, les problèmes de l'absence des normes de délivrance des diplômes et d'octroi d'équivalence au niveau de l'enseignement supérieur à Madagascar.

En d'autres termes, il existe aussi d'autres problèmes relèvent de la pratique pédagogique comme :

- ♣ les contrôles de connaissances non harmonisés, en général les examens se passent par la pratique des partiels et/ou des examens de fin d'année;
- ♣ le système de validation des connaissances suit le système annuel mais non pas semestriel et que le calendrier des examens sont mal équilibrés et peu rationnel ;
- ♣ les calendriers universitaires varient d'une année à l'autre.

L'élaboration des curricula relevant de l'autonomie de l'université avec la seule validation interne par le conseil scientifique en l'absence de toute structure d'évaluation externe ne favorise ni l'amélioration, ni la réactualisation, ni l'adéquation formation/emploi.

c) Qualité d'équipement pédagogique, d'informatique, de documentation et de laboratoire (infrastructures universitaires) est obsolète

La qualité des infrastructures universitaires à Madagascar est médiocre. La plus part des cinq universités régionales n'ont pratiquement rien. On observe une insuffisance et une vétusté des matériels pédagogiques ou didactiques, de la documentation et de laboratoire. Les bibliothèques n'ont effectuées aucune acquisition majeure depuis plus de dix ans, l'infrastructure en TIC est soit pauvre, soit non disponible, et l'accès à Internet est lent et incertain.

Les conditions des cours en sciences appliquées et en technologie sont dégradées, avec peu ou pas d'équipements ou des fournitures dans les laboratoires et les ateliers. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de techniciens de laboratoire qualifié pour réparer les équipements ou soutenir la composante pratique du programme. Les bâtiments sont délabrés ; comme le cas de l'université de Toliara gère la majorité de ses cours dans des structures temporaires construites pour des ouvriers en bâtiment depuis trois décennies.

Et au problème de vétusté d'équipements et matériels didactiques et de laboratoire s'ajoute encore l'absence d'une politique adéquate de leur modernisation et de leur maintenance.

d) Les conditions de vie estudiantine sont précaires et médiocres

Les conditions de vie et de travail des étudiants à l'université sont médiocres à Madagascar. La capacité d'hébergement des étudiants est faible surtout dans les universités dont le taux d'inscription est élevé comme l'université d'Antananarivo et de Toamasina. En 2006, seul un tiers des étudiants bénéficie de l'hébergement, alors que le nombre d'étudiants inscrits dans les universités ne cesse d'augmenter durant les cinq dernières années. Plusieurs facteurs peuvent être l'origine de cette situation : d'une part l'absence de budgets alloués aux nouvelles constructions de citées universitaires, et aussi le manque d'entretien et de la réhabilitation des infrastructures qui y ont existé. D'autre part, la faiblesse de renouvellement des pensionnaires des foyers universitaires, et la continuation d'occupation des foyers universitaires par les étudiants ayant terminé ou pas leurs études diminuent aussi la capacité d'accueil des nouveaux étudiants à l'hébergement universitaire. Le cas est très fréquent à l'université d'Antananarivo. En effet, la détérioration peu à peu des cités universitaires fait baisser régulièrement le taux d'acceptation des demandes d'hébergement des nouveaux bacheliers, qui arrivait jusqu'à la moitié entre 2002 et 2006 (passant de 30% à 15,4%). Cette

saturation dans les cités universitaires influe beaucoup sur les conditions de travail des étudiants. En effet, ils n'ont d'autre alternative que de cohabiter en allant jusqu'à 5 par chambre. C'est une situation qui ne respecte pas les normes.

Les conditions d'hébergement dans certains cas sont à la limite des normes d'hygiène et de santé. Des maladies se rependent et le service de santé ne dispose pas de moyens suffisants pour y faire face.

Pour les étudiants vivant dans les logements universitaires, les conditions de vie sont assez pénibles tant du point de vue hygiène et sécurité. Les services des transports sont minimes et presque inexistant. Le problème de l'électricité est souvent au cœur des conflits avec les étudiants, comme il a été dit plutôt au sujet des problèmes dus à l'insuffisance des allocations budgétaires pour faire face aux arriérés du retard de paiements.

L'insuffisance en nombre et le mauvais état des cités universitaires rendent précaire les conditions d'hébergement des étudiants. Il faut toute fois noter qu'à travers la mise en place des bibliothèques virtuelles et le développement de l'accès à l'internet au sein des six universités, l'environnement estudiantin a connu une nette amélioration.

B – Analyse de l'efficacité interne de l'enseignement supérieur à Madagascar

Le système éducatif de l'enseignement supérieur à Madagascar subit une faible efficacité interne. Ceci reste l'un des problèmes cruciaux au niveau de l'enseignement supérieur. Systématiquement, il demeure très difficile de mesurer les résultats de l'efficacité de ce dernier secteur. Toutefois, les données disponibles indiquent clairement qu'il existe des disparités relativement importantes dans l'efficacité à travers les disciplines et les établissements et écoles, et que le taux d'échec en première année d'études constitue une source de préoccupations.

a) Un taux d'échec et d'abandon très élevés dans les filières longues des universités publiques

Le phénomène de déperdition n'est ni un phénomène nouveau, ni un phénomène spécifique au niveau des établissements supérieurs publics ou des universités du pays. C'est un phénomène, qui, depuis plusieurs années, persiste jusqu'à nos jours. En effet, ce phénomène touche profondément les filières longues des universités publiques, plus précisément lors du passage de la première année en deuxième année. Tant le contenu que la structure des programmes des cours concourent aux taux élevés d'échec aux examens, aux redoublements et aux abandons en première année. Entre 2005 et 2006, le taux de réussite est

en moyenne de 47,4% et celui de redoublement et d'abandon sont respectivement de l'ordre de 14% et de 38% en première année des filières longues ; contre 81,7%, 3% et 15,3% pour les filières courtes. Le tableau suivant en présente une synthèse par année d'étude et par famille de filière selon la classification CITE :

Tableau N° XXVIII : Taux de réussite, de redoublement, et d'abandon par année d'étude (2005 - 2006)

Année d'étude	Filières courtes			Filières longues						
	1ère	2ème	3ème	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème
Taux de réussite	81,7%	73,4%	87,0%	47,4%	74,0%	72,6%	51,5%	75,2%	89,5%	84,0%
Taux de redoublement	3,0%	4,2%	2,0%	14,0%	14,0%	18,3%	13,3%	13,6%	2,2%	
Taux d'abandon	15,3%	22,5%	11,0%	38,0%	11,0%	9,1%	35,2%	11,2%	8,3%	15,0%

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Ce phénomène de déperdition durant la première année universitaire constitue une source manifeste d'inefficacité du système de l'enseignement supérieur. En effet, on observe dans plusieurs filières un certain laxisme dans le concours d'admission avec l'option d'opérer la véritable sélection à la fin de la première année. Entre autre, dans la filière de médecine, le taux d'abandon en première année avoisine les 60%. En fait, pour les postulants aux études en médecine, il s'agit de passer deux concours : le premier pour accéder à la première année et le second pour accéder à la deuxième année. En plus du coût manifeste de cette situation, cela amène souvent les sortants de la première année à interrompre leurs études supérieures ou dans les meilleurs des cas, ils tentent une inscription dans d'autres filières avec très peu de motivation suite à son année d'échec. In fine, l'accès réel à l'enseignement supérieur ne doit pas se mesurer par l'unique accès à la première année, mais devrait inclure la sélection implicite opérée à la fin de la première année. Si le taux d'accès lui-même est faible, il est de l'ordre de 50%, en incluant ces considérations de sélection implicite, il serait de l'ordre de 30%, soit 20 points de pourcentage d'accès fictifs et de coût additionnel qui pourrait être évité.

L'analyse des indicateurs des taux de flux montre aussi clairement qu'un réel problème d'efficacité interne de l'enseignement supérieur atteint non seulement au début du cycle des filières longues mais aussi à la fin du cycle. En effet, entre 2005 et 2006, les taux de réussite et d'abandon de la première année sont respectivement : 47% et 38% ; et ceux des quatrièmes années sont respectivement : 51% et 40%.

Ces deux systèmes sont bien déterminés par les deux facteurs suivants :

- ♣ Le premier facteur concerne le système d'orientation c'est – à – dire que les étudiants n'accèdent pas nécessairement aux filières et aux spécialités souhaitées. Ceci est dû au fait qu'aucun système d'orientation n'est mis à leur dispositions après l'obtention de leur baccalauréat. Aussi, bon nombre préfère abandonner la filière en question afin de tenter de s'inscrire à une autre (de leur choix cette fois ci) l'année suivante. Ce phénomène s'observe dans la faible proportion relative de redoublement par rapport à l'abandon (14% et 38%).
- ♣ Quant au second, il concerne le faible rendement au cours de la dernière année d'enseignement des filières longues dû éventuellement au relâchement de rigueur dans les examens de passage de la 2^{ème} année et de 3^{ème} année d'études supérieures.

***b) Une faible performance des facultés par rapport aux
instituts ou aux écoles dans les universités publiques de
Madagascar***

Concernant l'efficacité à travers les établissements, les performances exprimées à travers les taux de réussite aux examens semblent bien être très différentes dans chaque catégorie d'établissement d'enseignement supérieur. En effet, les taux de réussites moyens connaissent des variations importantes. Dans les universités, ils se situent en moyenne à 58%, mais variant de 53,8% (Fianarantsoa) à 71,3% (Toamasina). Ils sont nettement plus élevés dans les instituts supérieurs dépassant 95% dans le cas de l'IST d'Antananarivo. Quant au CNTEMAD, ces taux de réussites sont relativement faibles et qu'ils ne dépassent généralement pas les 36%. Les données du tableau ci – après nous montrent bien l'inégalité des performances entre les différentes catégories des établissements d'enseignement supérieur. C'est un tableau qui montre les taux de flux moyens de l'année (2004 – 2005) :

Tableau N° XXIX : Taux de flux par établissement à l'issue de l'année universitaire (2004-2005)

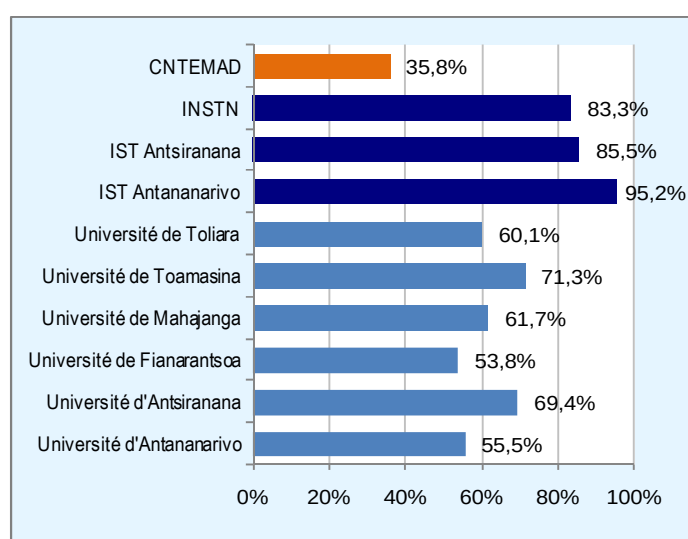
	Effectifs	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
Universités	34 330	58,5%	14,4%	27,1%
Université d'Antananarivo	22 168	55,5%	13,9%	30,6%
Faculté DEGS	9 342	52,7%	12,3%	34,9%
Faculté des Lettres	4 589	42,7%	21,4%	35,7%
Faculté des Sciences	3 481	51,4%	12,9%	35,7%
Faculté de Médecine	2 172	64,8%	13,3%	21,9%
École Supérieur Polytechnique	1 236	89,6%	5,5%	4,9%
ESS Agronomique	2,9%	515	91,8%	5,2%
ENS	779	77,0%	13,5%	9,5%
Université d'Antsiranana	1 243	69,4%	6,1%	24,5%
Faculté des Lettres	265	73,2%	7,2%	19,6%
Faculté des Sciences	381	61,7%	7,3%	31,0%
École Supérieur Polytechnique	273	70,3%	2,6%	27,1%
ENSET	153	82,4%	1,3%	16,3%
ISAE	46	84,8%	0,0%	15,2%
Unité de Formation en Gestion	125	61,6%	16,0%	22,4%
Université de Fianarantsoa	2 733	53,8%	25,5%	20,6%
Faculté DEG	1 818	51,7%	27,6%	20,7%
Faculté des Sciences	502	36,3%	32,7%	31,1%
Ecole Nationale d'Informatique	173	91,3%	2,9%	5,8%
Ecole Normale Supérieur	112	71,4%	22,3%	6,3%
ISTE	52	100,0%	0,0%	0,0%
CUPP	76	77,6%	2,6%	19,7%
Université de Mahajanga	1 852	61,7%	8,4%	29,9%
Faculté des Sciences	781	60,2%	10,5%	29,3%
Faculté de Médecine	794	59,7%	4,4%	35,9%
I.O.S.T.M	210	71,4%	14,3%	14,3%
U.F.G.A.E	67	73,1%	13,4%	13,4%
Université de Toamasina	4 355	71,3%	14,3%	14,5%
Faculté de DEG	3 086	75,2%	13,2%	11,6%
Faculté des lettres	1 213	60,7%	17,6%	21,8%
Technopôle	20	85,0%	0,0%	15,0%
ISPG	36	83,3%	2,8%	13,9%
Université de Toliara	1 979	60,1%	16,9%	23,0%
Faculté des lettres	936	52,9%	20,7%	26,4%
Faculté des sciences	203	50,7%	11,8%	37,4%
Ecole Normale Supérieur	73	87,7%	1,4%	11,0%
IHSM	165	68,5%	13,9%	17,6%
Faculté DEGS	602	68,8%	15,3%	15,9%
Instituts Supérieur de Technologie	519	92,1%	3,7%	4,2%
IST Antananarivo	353	95,2%	2,3%	2,5%
IST Antsiranana	166	85,5%	6,6%	7,8%
INSTN	54	83,3%	0,0%	16,7%
CNTEMAD	5 837	35,8%	15,2%	49,0%

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Les résultats de l'année universitaire 2004-2005 montrent une forte diversité des performances d'une part entre les établissements, et entre les filières d'autres part. En effet, dans les facultés, plus du tiers des étudiants d'une cohorte abandonne à l'issue de la première année d'études, et en moyenne 40% atteint la troisième année d'études (licence) et moins de

30% parvient à la dernière année du second cycle (maîtrise ou 6^{ème} année de médecine). Les écoles et les IST qui procèdent l'un et l'autre à une sélection sur concours des étudiants, ont un rendement plus élevé. Toutefois, on relève des différences assez marquées entre les ESP, l'ESSA et les IST, qui ont des taux de survie variant entre 70 et 92%, et les autres établissements qui affichent des performances beaucoup plus faibles, avec des taux de survie en 5^{ème} année proches de 50% seulement. Le CNTEMAD, quant à lui, a un rendement interne très faible : près de 80% des étudiants d'une cohorte abandonnent à l'issue de la première année d'études ; respectivement 9% et 5% d'entre eux atteignent seulement le niveau de la licence ou celui de la maîtrise.

Graphique n° 7 : Taux de réussite par catégorie d'établissement d'enseignement supérieur (2004 - 2005)



Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2006

c) Un faible rendement de l'enseignement supérieur à

Madagascar qui s'expliquerait par le phénomène de la taille et le phénomène de moyens

L'efficacité de l'enseignement supérieur semble s'expliquer par deux phénomènes : un phénomène de taille et un phénomène de moyens. Un exercice de corrélations simples entre plusieurs écoles a révélé que l'interaction complexe des variables, telles que la taille d'un établissement (en termes d'effectif), le type de discipline, ou même la région, pouvait avoir un rôle déterminant sur les écarts de performance entre les établissements d'enseignement supérieurs. L'effet de la taille des établissements d'enseignement sur l'efficacité interne a été appréhendé en mettant en relation la variable taille (effectif) avec les paramètres disponibles concernant la mesure de l'efficacité, en l'occurrence les taux de réussite. On constate, globalement, que le taux de réussite diminue avec l'augmentation de la taille des établissements/filières. Toutefois, certaines particularités existent notamment à Toliara et à

Fianarantsoa où les taux de réussite demeurent faibles en dépit de la taille réduite des filières concernées (taux de réussite inférieur à 45% pour une taille inférieure à 300 étudiants). Au delà de 500 étudiants par filière, les chances d'atteindre des performances élevées en termes d'efficacité interne s'amenuisent sérieusement. Cela montre les limites d'efficacité de la « massification » de certaines filières.

C – Analyse de l'efficacité externe de l'enseignement supérieur à Madagascar

Les quelques indicateurs présentés plus haut ont montrés l'importance du phénomène et la taille des établissements, et la présence de l'effet de filière dans l'analyse de l'efficacité interne de l'enseignement supérieur à Madagascar.

Quant à l'efficacité externe du sous - secteur de l'enseignement supérieur à Madagascar, il demeure très difficile d'en mesurer les résultats. De ce fait, les études d'analyses restent très limitées. Il serait fort utile de mener une analyse longitudinale de l'insertion des diplômés du supérieur au marché de travail.

L'enseignement supérieur à Madagascar aurait un faible rendement externe. D'un point de vue quantitatif que qualitatif, les produits du système éducatif répondent suffisamment mal aux besoins de qualification d'une économie en voie de modernisation.

En tenant compte de la qualité de l'enseignement produit, les diplômés ne possèdent ni des capacités réelles, ni des connaissances, ni encore moins des compétences pour la création d'un nouvel emploi personnel et / ou entreprise moderne, nécessaires pourtant à l'insertion dans la vie active. C'est pour cette raison qu'on dit que l'enseignement supérieur produit trop des diplômés compte tenu des faibles opportunités d'emplois qu'offre le secteur moderne. Par conséquent, une inadéquation importante existe entre les sortants du système éducatif supérieur et les besoins du marché du travail à Madagascar. De plus, la persistance des taux de déperdition à la fin de la première année d'études universitaire renforcerait aussi l'inefficacité externe de l'enseignement supérieur à Madagascar.

A la fin de l'année universitaire 2004 – 2005, près de 8 180 étudiants quittent les universités malgaches et se présentent sur le marché de l'emploi sans diplômes et souvent sans qualification les permettant d'exercer un métier. « Ces rejetés du système par déperdition ou autres causes dues à l'abandon ou au délaissement de ce sous - secteur se transforment en de facteur d'explosion sociale, nuisible à l'économie de Madagascar »¹. Enfin, l'insuffisance,

¹ Rapport d'études sur l'actualisation du Plan Directeur du MENRS pour le sous – secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sous projet N° SPO3V2 – 02 / MENRS / UNIV ANTANANARIVO / FADES, Mars 2005, page 27.

voire l'absence d'articulations et de passerelles à double sens entre le monde académique et le monde professionnel du travail aussi bien national qu'international limite les effets attendus du système Partenariat Public Privée (3P) en matière d'enseignement supérieur et de recherche ; et rend de plus en plus difficile d'insertion professionnelle des diplômés universitaires. Ainsi, on enregistre une faible capacité de création d'emplois destiné aux diplômés et une réticence des entreprises du secteur privé à nouer des relations de partenariat avec les organismes publics de formation supérieur et de recherche.

Concernant, l'effectif des diplômés de l'enseignement supérieur à Madagascar, il est très peu développé pour répondre aux exigences du futur développement de l'économie de notre pays. La production de l'enseignement supérieur est faible par rapport aux normes internationales. En 2006, seuls les 8,5% des effectifs inscrits soit 4200 étudiants auraient obtenue des diplômes universitaires dont les 80% sont des diplômés de licences. Cette minime proportion des diplômés supérieurs n'est pas proportionnelle aux effectifs de la population active à Madagascar. Celle – ci aurait un effet négatif sur la croissance économique de notre pays car on a besoin de niveaux intellectuels assez haut et des compétences de la population active dans tous les secteurs économiques. Malgré ce faible taux des diplômés supérieur, leur insertion à de l'emploi reste toujours faible car la création d'emplois qualifiés est légèrement inférieure aux nombres de diplômés existants. Ainsi, le nombre de diplômés universitaires par an excède la capacité d'intégration du marché du travail. Le tableau ci – après nous montre l'évolution des effectifs des diplômés de l'enseignement supérieur :

Tableau N° XXX : Evolution des diplômés de l'enseignement supérieur (2002-2006)

Diplôme	2002	2003	2004	2005	2006
Licence	1 685	1 696	1 711	1 600	2 351
Maîtrise	659	850	1 144	766	1 030
CAPEN, CAPET, Ingéniorat	255	225	477	215	201
Diplôme d'Etudes Approfondies, Masters	94	177	203	173	305
Diplôme de Dr en Médecine ou Chirurgie dentaire	408	337	427	212	230
DNR, DESS, Docteur ingénieur	33	57	112	71	70
Doctorat d'Etat, Agrégation et HDR	3	2	14	10	4
Total	3 137	3 344	4 088	3 047	4 191

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

CAPEN : Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Ecole Normale

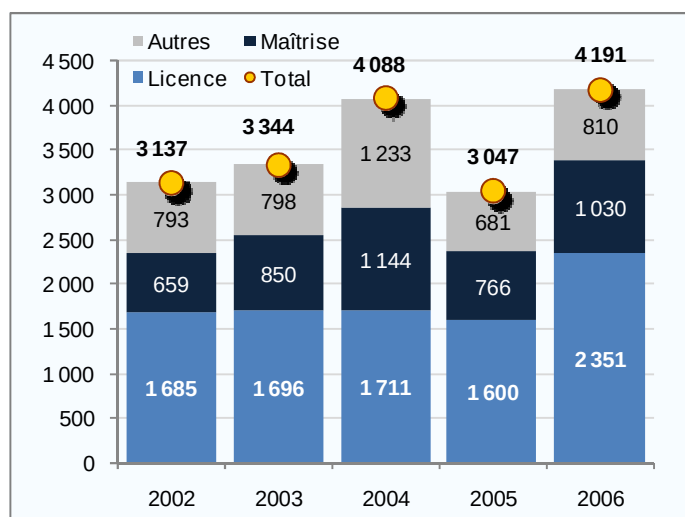
CAPET : Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement Technique

DNR : Doctorat Nouveau Régime

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

HDR : Habilité à Diriger des Recherches

Graphique n° 8 : Evolution des diplômés du supérieur (2002 – 2006)



Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Bref, les faibles intégrations, l’articulation et synergie entre les actions de formation, la recherche et les applications de développement entraînent une importante inadéquation formation emploi engendrant le chômage et le sous – emploi des diplômés universitaires ainsi que la fuite à l’étranger des cerveaux.

SECTION II : ANALYSE DES PROBLEMES DE FINANCEMENT ET DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

§1 – LES PROBLEMES DES COUTS ET DE FINANCEMENT DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A – Place de l’enseignement supérieur dans les finances publiques

a) Part de l’éducation dans les dépenses publiques

En 1996, Madagascar a dépensé environ 2% de son PIB à la dépense publique de l’éducation, une part qui a été diminuée progressivement de 3,3% en 2001 à 2,7% en 2002. Durant la période 2003 – 2007, l’Etat malgache a consacré en moyenne 15,5% de ses dépenses publiques au secteur de l’éducation (Enseignement Primaire, Enseignement Secondaire, Enseignement Technique et Professionnel, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique). Ceci augmentait jusqu’à 34,98% en 2008. L’enseignement supérieur et la recherche scientifique ont bénéficiés 21,5% des dépenses courantes de l’Etat et 9,1% de ses dépenses d’investissement. En 2007, le budget prévoit de porter ces parts respectivement à 22,4% et 12,0% ; soit globalement 17,6% du budget de l’Etat. Le tableau suivant illustre

l'évolution du PIB, des dépenses de l'Etat et des dépenses du secteur éducatif telles qu'elles ont été réalisées durant les années 2003 – 2008:

Tableau N° XXXI : PIB, budget de l'Etat et budget de l'éducation (dépenses réalisées 2003-2008)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB	6 779,0	8 155,7	10 095,0	11 781,0	13 729,0	15 806,9
Budget de l'Etat						
Dépenses courantes	764,6	1 027,2	1 107,2	1 240,6	1 574,5	1 642,3
Dépenses d'investissement	531,5	1 018,1	1 038,3	1 290,3	1 376,3	1 604,2
Total	1 296,1	2 045,3	2 145,5	2 530,9	2 950,8	3 246,5
Budget de l'Education						
Dépenses courantes	156,5	197,0	265,0	278,6	352,7	400,1
Dépenses d'investissement	49,5	69,2	123,4	109,3	165,2	170,4
Total	209,6	266,2	388,4	387,9	518,0	570,5
Education/Budget						
Dépenses courantes	20,5%	19,2%	23,9%	22,5%	22,4%	24,36%
Dépenses d'investissement	9,3%	6,8%	11,9%	8,5%	12,0%	10,62%
Total	15,9%	13,0%	18,1%	15,3%	17,6%	34,98%
Ratio par rapport au PIB						
Budget Etat/PIB	19,1%	25,1%	21,3%	21,5%	21,5%	20,54%
Budget d'Education/PIB	3,0%	3,3%	3,8%	3,3%	3,8%	3,61%

Source : Ministère de l'économie, des finances et du budget « Le rapport économique et financier 2007-2008 » /données du MESUPRES, 2009

D'après le tableau ci – dessus, on remarque qu'entre 2003 – 2006, la part de l'éducation sur les dépenses publiques a été en moyenne 3,4% du PIB. Celle – ci subissait une augmentation régulière de 3 à 3,8% durant l'année 2003 – 2005. Par contre, durant l'année 2006, les dépenses publiques allouées à l'éducation exprimées en proportion du PIB ont baissés à 3,3% selon le budget de 2007, et augmentaient à 3,61% en 2008. En effet, par rapport à la moyenne observée dans plusieurs Pays, l'effort consenti par Madagascar dans ses dépenses publiques en faveur de l'éducation était nettement très faible et a été comparable à ceux des pays à faible revenu. La difficulté de contexte macro – économique et fiscal c'est – à dire le faible niveau de la pression fiscale, inférieure à 13%, et la moindre priorité budgétaire expliquent ce phénomène qui montre, toutefois, une insuffisance des ressources de financement de l'éducation dans un contexte marqué par un financement quasi exclusivement public des dépenses d'éducation ainsi qu'une forte dépendance du budget de l'Etat au financement externe.

b) Les dépenses publiques affectées à l'enseignement supérieur

« La part des ressources publiques de l'Etat allouée à l'enseignement supérieur dépend de quatre principaux facteurs :

- i) Tout d'abord, de la richesse nationale, appréciée à travers le niveau du Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- ii) Puis, de la capacité de l'Etat à ponctionner cette richesse pour le fonctionnement des services publics, évaluée par le taux de prélèvement public ;
- iii) Ensuite, l'arbitrage fait en faveur de l'éducation par rapport aux autres fonctions collectives financées par l'Etat, mesuré par la part de l'éducation dans les ressources propres de l'Etat et ;
- iv) Enfin, l'arbitrage fait en faveur de l'enseignement supérieur à l'intérieur du secteur de l'éducation, appréciée par la part allouée au supérieur dans les dépenses publiques courantes d'éducation. »¹

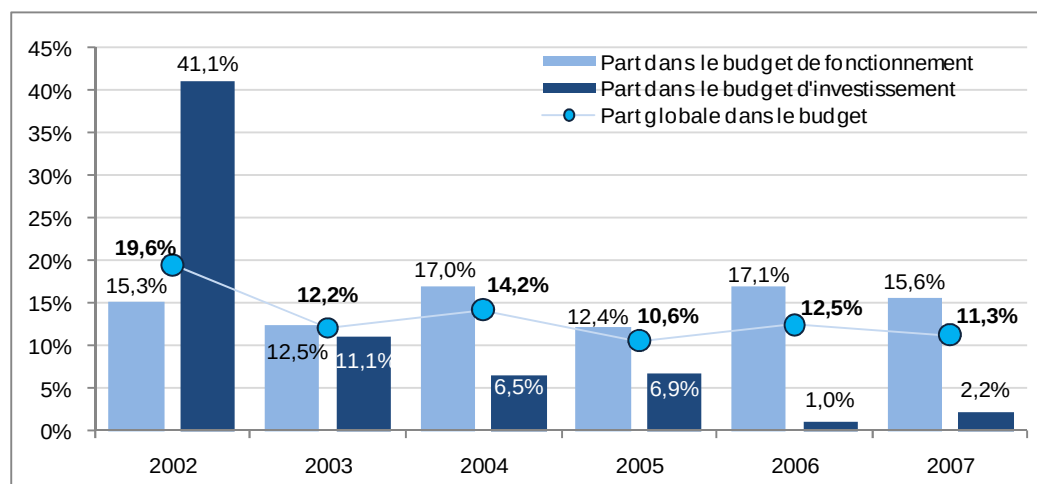
Ces quatre paramètres se conjuguent de façon à déterminer l'enveloppe budgétaire publique disponible pour le fonctionnement du sous – secteur de l'enseignement supérieur.

Par rapport au PIB, les dépenses publiques en faveur de l'enseignement supérieur sont minimales. En 2006, Madagascar dépense environ 0,4% du PIB pour l'enseignement supérieur. Celle – ci représente donc environ 12% du budget du secteur éducatif. Aussi, près de 46,5 milliards Ar de dépenses publiques est consacrée à l'enseignement supérieur, dont près de 98% sont réservés aux dépenses de fonctionnement et les 2% seulement aux dépenses d'investissement. En effet, la présence d'une disparité de la part de ces deux dernières montres d'une part un amenuisement des dépenses d'investissement suite aux quasi absences des projets d'investissement et d'autre part une augmentation des dépenses de fonctionnement. En dépit de cette baisse de dépenses d'investissement qui ont régressé de 34% entre 2003 et 2006, les croissances des dépenses publiques allouées au secteur de l'enseignement supérieur étaient de 14,9% à prix constant entre 2003 et 2006. Cela représente un rythme dépassant celui du PIB (4,9%), du budget de l'Etat (9,1%) et aussi le budget du MENRS (7,7%). L'analyse de l'évolution de la structure du budget de l'éducation montre une certaine stabilisation de la part de l'enseignement supérieur dans les dépenses d'éducatives aux environs de 12% depuis 2003. Ainsi, les dépenses en faveur de l'enseignement sont plus faibles que la moyenne, même par rapport aux pays francophones de l'ASS (Afrique Sub – Saharienne) (0,5%) et aux pays anglophones (0,8%). Cela place donc Madagascar parmi les pays consacrant une faible part de leurs ressources à l'éducation en général et à l'enseignement

¹ Mathieu BROSSARD et Borel FOKO, « Coût et financement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone », série développement humain de la région Afrique, édition Banque Mondiale. WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2007, page 56.

supérieur. Le graphique suivant illustre la part de l'enseignement supérieur dans le budget de l'éducation durant l'année 2002 à 2007:

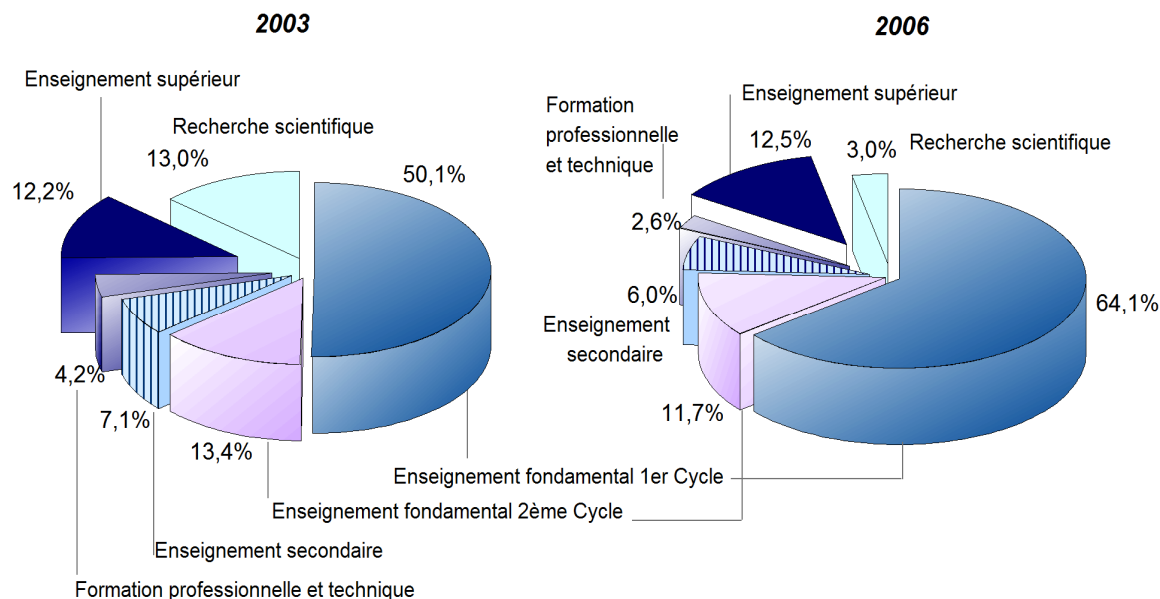
Graphique n° 9 : Part de l'enseignement supérieur dans le budget de l'éducation (réalisations 2002 à 2006 et budget 2007)



Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2008

Du fait de la priorité donnée à la scolarisation primaire universelle, les parts de dépenses publiques de l'éducation par sous secteur montrent la priorité grandissante accordée à l'enseignement primaire, une certaine protection au niveau de collège et laissent un manque de financement aux niveaux post - fondamentaux. Entre 2003 – 2006, on observe une légère augmentation de la part du sous – secteur de l'enseignement supérieur à Madagascar. L'évolution de la répartition du budget du MENRS a notamment profité à l'enseignement primaire dont la part est passée de 50,1% à 64,1%. Concernant les dépenses d'investissements, la part du secteur primaire a presque quadruplé en termes réels par rapport aux autres secteurs post – primaires. Ceci a été dû à la dépendance fortement du financement à des bailleurs de fonds dans le secteur éducatif et que les enveloppes budgétaires traduisent dans une grande partie, les priorités des bailleurs. En effet, les dépenses d'investissement sont largement financées par des sources extérieures, ce qui explique la grande part de l'enseignement primaire et les parts négligeables des autres secteurs. En d'autres termes, la mise en place du programme d'EPT (Education Pour Tous) et l'amenuisement des investissements dans les autres sous – secteurs de l'éducation expliquent ces tendances à l'augmentation et à la concentration des investissements dans l'enseignement primaire. Le graphique suivant illustre l'évolution de la structure du budget :

Graphique n° 10 : Evolution de la structure des dépenses du secteur éducatif entre 2003 et 2006



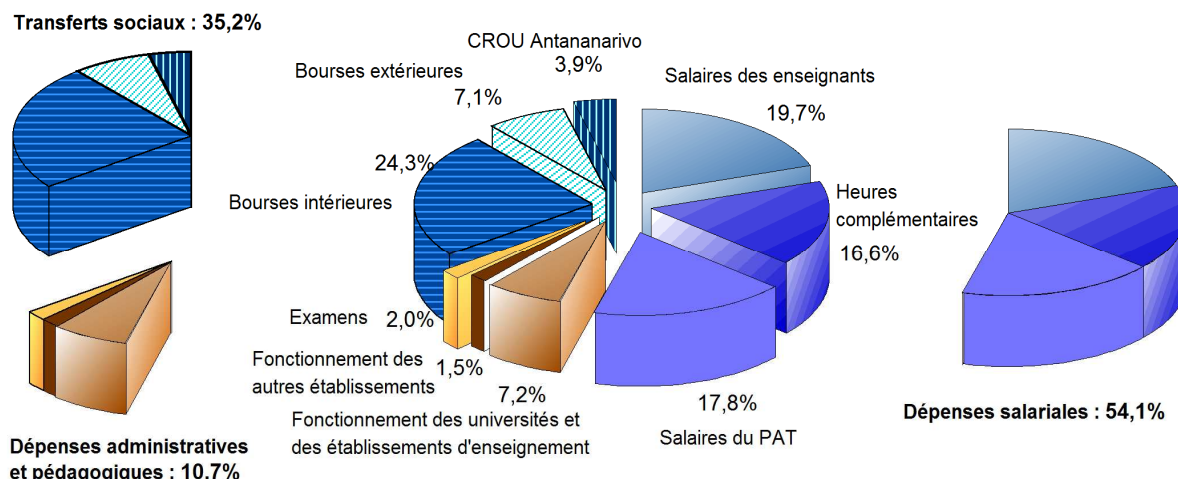
Source : Structure élaborée d'après les budgets engagés, MESUPRES, MF, 2007

B – Distribution fonctionnelle des dépenses de l'enseignement supérieur à Madagascar

Les dépenses publiques dans l'enseignement supérieur sont constituées par les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement comportent les dépenses salariales, les dépenses des biens et services, et les transferts. Comme ce qui a été dit dans le paragraphe ci - dessus, en 2007, on remarque que la composition du budget de l'enseignement supérieur est caractérisée, d'une part par l'amenuisement des dépenses d'investissement, et d'autre part par une expansion des dépenses de fonctionnement. Ce dernier atteignait jusqu'à 95% des dépenses de l'enseignement supérieur, marqué par la prépondérance des dépenses des transferts aux institutions publiques qui occupe les trois quarts des dépenses courantes de ce sous – secteur.

La consolidation de la répartition fonctionnelle de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'enseignement supérieur est illustrée par le graphique suivant :

Graphique n° 11 : Structure des dépenses de fonctionnement de l'enseignement supérieur (2006)



Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

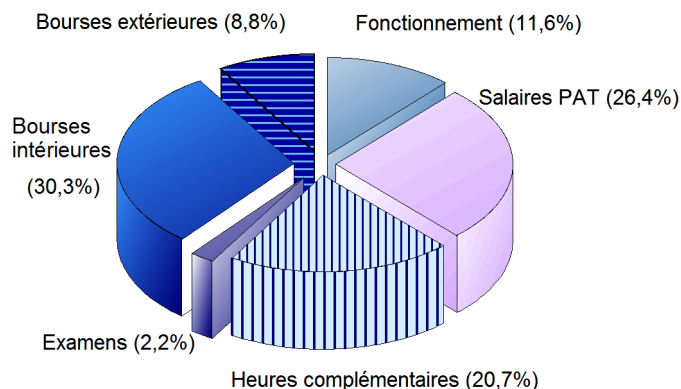
Le constat de ce graphique ci – dessus nous montre bien que les dépenses courantes de l'enseignement supérieur se répartissent comme suit :

- i) Les dépenses salariales accaparent plus de 54% des dépenses courantes. Elle est subdivisée en trois tiers qui sont : les dépenses de la rémunération des enseignants permanents (un montant de 8,916 milliards Ar représentant 19,7% des dépenses courantes et 36,3% de la masse salariale distribuée), les dépenses consacrées au financement des heures supplémentaires des enseignants permanents et des vacataires (un montant de 7,538 milliards Ar représentant 16,6% des dépenses courantes et 30,7% de la masse salariale), et les dépenses servant à la rémunération du Personnel Administratif et Technique ou PAT affecté aux universités et aux établissements (un montant de 8,084 milliards Ar représentant 17,8% des dépenses courantes et 32,9% de la masse salariale distribuée).
- ii) Les transferts sociaux au titre des bourses et des dépenses d'hébergements représentent plus de 35% des dépenses courantes.
- iii) L'ensemble des dépenses à caractère administratif et pédagogique servant au fonctionnement des universités et au fonctionnement des établissements d'enseignement et des organismes sous tutelle ainsi qu'au déroulement des examens ne représentent que 10,7% des dépenses de l'ensemble, soit un montant par étudiant de l'ordre de 120 000Ar (environ 65\$ U.S).

Au niveau de l'enseignement supérieur, les salaires du personnel enseignant permanent sont inclus dans le budget du Ministère de l'Education et sont payés directement par le Ministère des Finances. Ces salaires représentent un quart des dépenses de fonctionnement. Trois quarts des dépenses sont des transferts aux institutions publiques, qui

les gèrent. Les transferts comprennent des dépenses diverses, qui incluent le coût des heures supplémentaires du corps enseignant, le salaire du personnel non enseignants, les frais d'exploitation (pédagogiques et frais généraux), ainsi que des bourses nationales aux étudiants. Les universités interviennent pour plus de 80% des transferts totaux. Le graphique suivant illustre la répartition et la structure des transferts opérés en 2006 :

Graphique n° 12 : Structure des transferts par rubrique de dépense (2006)



Source : D'après les données du MESUPRES et du MFB, 2007

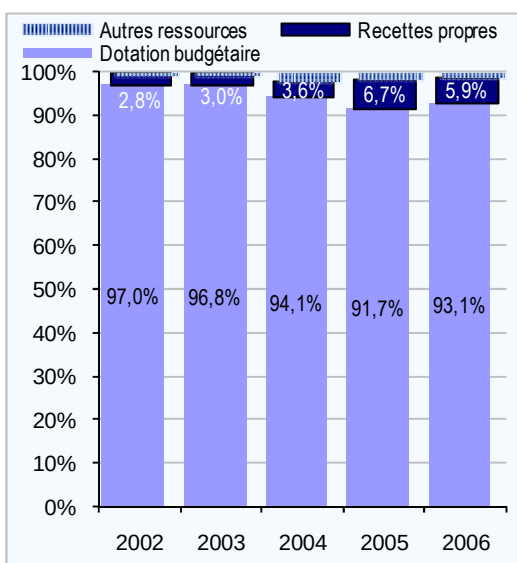
C – Les ressources et emplois de l'enseignement supérieur

En général, les universités gèrent 80% des fonds publics destinés à l'enseignement supérieur à Madagascar. Ainsi les composantes des ressources des universités proviennent donc essentiellement de la dotation budgétaire à travers les transferts opérés par le MENRS, de leurs ressources propres obtenues par les divers services qui s'y trouvent et par les autres ressources de financement provenant de l'extérieur. Les ressources des universités dépendent beaucoup de la dotation budgétaire provenant du ministère car ce dernier constitue 90% du budget des universités. En effet, le budget des universités est alloué en trois tiers : le premier tiers pour le fonctionnement de l'administration centrale des universités ou des présidences, le deuxième est affecté aux établissements d'enseignement et le troisième en tant que transferts sociaux au profit des étudiants.

a) Les présidences des universités

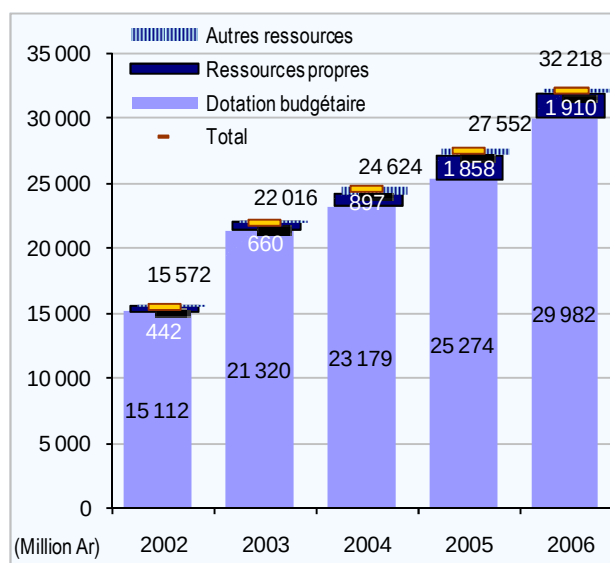
Le budget transféré aux présidences des universités est réparti par décision du conseil d'administration des universités au fonctionnement propre de la présidence. Toutefois, on observe une mobilisation d'autres ressources à travers une contribution importantes des ressources propres dans le financement du budget des présidences des universités. En effet, la part des ressources propres est passée de 2,8% à plus de 6% entre 2002 et 2006.

Graphique n° 14 : Evolution des ressources des présidences des universités (2002-2006)



Source : MESUPRES, 2007

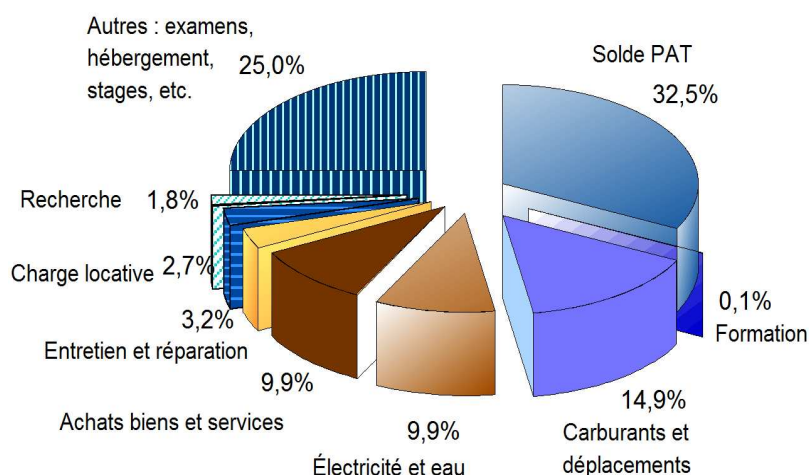
Graphique n° 13 : Structure des ressources des présidences des universités (2002-2006)



Source : MESUPRES, 2007

Concernant les dépenses de fonctionnement des présidences des universités, quatre postes représentent la majorité des charges : les salaires du personnel non enseignants engagé par l'université (32,5%) ; les frais de carburant et de déplacement (15%) ; l'eau et l'électricité (10%) ; et le logement des étudiants, les examens etc. (25%). Force est de constater que très peu de moyens est affecté à la formation et à la recherche, ne bénéficiant que de 0,1% et de 1,8% du budget des présidences des universités. Le graphique suivant nous montre la structure des dépenses de fonctionnement des présidences des universités :

Graphique n° 15 : Structure des dépenses de fonctionnement des présidences des universités (2006)



Source : MESUPRES, 2007

b) Les Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES)

i) Les ressources

A l'instar des universités, le financement des établissements d'enseignement supérieur a été assuré essentiellement par les ressources budgétaires du MENRS qui interviennent pour près de 90% des ressources des établissements d'enseignement. Quant à la ressource extrabudgétaire, elle est composée des ressources propres, des autres ressources et notamment des ressources issues de la coopération internationale demeurent très limitées ou mal appréciées.

Concernant les ressources propres des établissements, elles proviennent des droits d'inscription, des frais de scolarité des filières payantes, et des prestations des services offerts par les établissements d'enseignement. Les 80% de leurs ressources propres viennent des recettes des droits d'inscription dont une partie est transférée à la présidence des universités (7% et 15%) et au droit de médecine préventive (3% et 7%) alimentant les ressources du CROU. Les droits d'inscription varient suivant les cycles d'enseignement et subissent relativement une augmentation de 5% par année d'études. En dépit de cette augmentation, les droits d'inscription demeurent symboliques et ne couvrent qu'une proportion infime des coûts réels d'enseignement, de l'ordre de 3%.

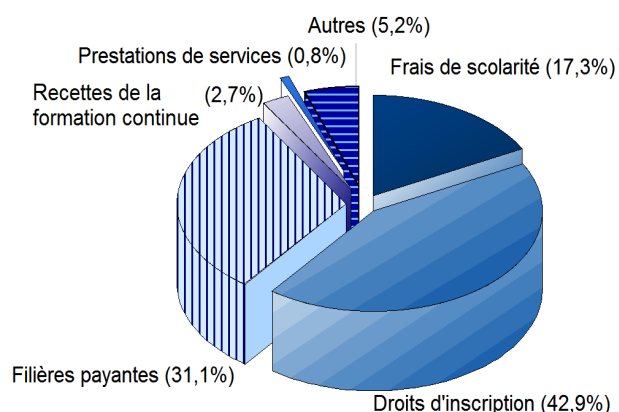
Tableau N° XXXII : Ressources des établissements d'enseignement (2002 – 2006)

(En 1000 Ar)	2002	2003	2004	2005	2006
Total Dotation Budgétaire	7 631 676	13 817 086	14 374 725	16 865 119	19 407 893
Recette Propre	705 592	1 107 104	1 522 047	2 275 171	2 495 010
Autre Recettes	43 931	46 539	77 687	39 295	54 761
Total	8 381 199	14 970 730	15 974 459	19 179 585	21 957 665

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Ainsi, la structure des ressources propres des établissements d'enseignement illustrée par le graphique ci – contre montre une prépondérance des droits d'inscription et des frais d'inscription qui représentent plus de 60% des recettes des établissements. Toutefois, les filières payantes deviennent désormais une source importante contribuant à plus de 30% dans les ressources propres des établissements, cette part était de moins de 19% en 2003.

Graphique n° 16 : Structure des ressources propres des établissements d'enseignement (2006)



Source : MESUPRES, 2006

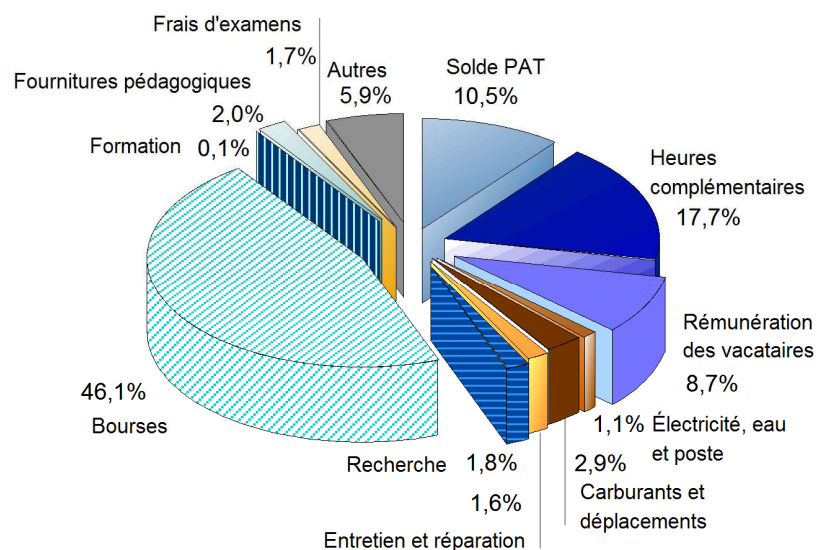
ii) Les emplois

L'évolution des dépenses a été ressentie différemment selon les universités. Entre 2003 et 2006, on remarque une évolution de ces dépenses à un taux constant de 15%. En effet, on peut classer les dépenses courantes des établissements d'enseignement en quatre rubriques :

- ♣ Les dépenses salariales constituées par trois composantes, qui sont successivement : le solde du Personnel Administratif et Technique ou PAT (10,5%), la rémunération des heures supplémentaires des enseignants (17,7%) et la rémunération des vacataires (8,7%) ; soit une part globale de 35% pour les dépenses salariales ;
- ♣ Les dépenses de fonctionnement courantes couvrant les frais d'électricité, eau, poste et communication (1,1%) ; les frais de déplacement (2,9%) ; et les entretiens et les réparations (1,6%) ;
- ♣ Les transferts sociaux composés essentiellement des bourses qui accaparent plus de 46% du budget des établissements et des frais d'hébergement comptabilisés notamment en autres dépenses ;
- ♣ Les dépenses à caractère pédagogique et académique comportant : les fournitures pédagogiques (2,0%), la formation des enseignants et du personnel des établissements (0,1%), la recherche (1,8%) et les autres dépenses (5,9%).

Le graphique suivant nous montre tout ce qui a été dit précédemment:

Graphique n° 17 : Structure des dépenses courantes des établissements d'enseignement (2006)



Source : MESUPRES, 2007

Ce graphique nous montre une explosion des dépenses sur les heures supplémentaires des enseignants. Ces dernières représentent presque 85% du total des heures enseignées. Plusieurs facteurs résultent de cette situation. Premièrement, les professeurs et les assistants ont des charges de travail très faible de 5 heures par semaine. La justification de cette situation invoquée initialement, expliquant que le corps professoral devrait consacrer environ de 15 à 20 heures à la recherche, n'est plus de mise, car les conditions nécessaires pour faire de recherche n'existent pas. Deuxièmement, les procédures et critères de contrôle administratif des heures supplémentaires d'enseignement sont faibles. Ceci montre l'inefficacité des dépenses publiques aux niveaux des établissements d'enseignement supérieur.

Concernant les dépenses d'investissement, elles sont relativement très limitées. Elles ont concernées une enveloppe moyenne de l'ordre de 480 millions d'Ar durant les cinq dernières années, soit une enveloppe de l'ordre de 110 000 Ar par étudiant additionnel inscrits durant les 5 dernières années (environ 17 500 étudiants additionnels). Hormis les universités d'Antananarivo et de Toliara, l'investissement était quasi inexistant dans les autres universités. Il a concerné notamment des dépenses de réhabilitation (53,2% des dépenses d'investissement) et d'équipement (34,3% des dépenses d'équipement). Durant la période étudiée (5 dernières années) on ne relève pas de dépenses de construction de nouvelles infrastructures universitaires.

c) Les œuvres universitaires

i) Les ressources du CROU

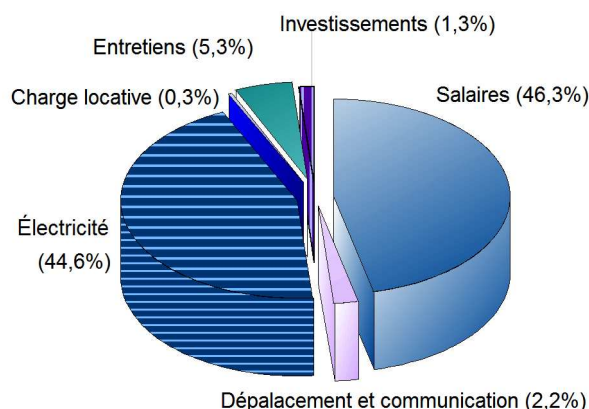
Les ressources financières du CROU et des services d'hébergements des universités provinciales proviennent de la dotation budgétaire, du loyer payé par les étudiants

bénéficiaires, et des affectations des droits d'inscription des étudiants (7%) au titre de droit de médecine préventive. Les loyers pratiqués varient sensiblement d'une université à une autre. Il reste en moyenne de 10 000 Ar par an. En dépit de la modicité des loyers pratiqués, plus de 20% du loyer n'est pas payé.

ii) Les emplois du CROU

La structure des dépenses du CROU est marquée par la prédominance des dépenses salariales et des dépenses d'électricité. Ces deux catégories de dépenses représentent plus de 90% des dépenses du CROU, soit respectivement 46,3% et 44,6%. Cette structure des coûts n'avait pas permis d'améliorer les conditions d'hébergement dans les foyers universitaires : les dépenses d'entretien et d'investissement sont limitées à moins de 7% des dépenses totales. Plusieurs abus et fuites sont constatés dans les foyers universitaires alourdissant considérablement la facture de la consommation de l'électricité et aussi de l'eau. La question de l'électricité dans les foyers universitaires a pris une telle proportion financière, sociale et politique qu'elle interfère souvent dans la bonne marche de l'enseignement.

Graphique n° 18 : Structure des dépenses et charges du CROU (2006)



Source : MESUPRES, 2007

§2 – LES PROBLEMES DE GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les mécanismes de gouvernance et de gestion institutionnelle des universités ne sont pas en accord avec les tendances internationales. Toutefois, il existe à Madagascar des institutions de troisième cycle qui sont bien gérées et qui utilisent leurs ressources efficacement et ont de bons résultats.

Les conseils d'administrations universitaires, créés dans les années 90 ne fonctionnent pas bien. L'industrie n'y est que faiblement représentée et leur mandat est limité. Leurs fonctions principales sont d'approuver le budget et de superviser son exécution. Pendant les années 90, les présidents des universités étaient nommés par les pouvoirs publics, parmi trois candidats proposés par le conseil d'administration. Actuellement, les universités ont une

approche démocratique, où les dirigeants sont élus par le personnel enseignant et administratif. Toutefois, étant donné le manque de critères complets, ce mode d'élection ne garantit pas que ce soit les candidats les plus compétents qui soient élus.

Les pratiques de gestion en vigueur dans les universités publiques sont inefficaces pour les raisons suivantes :

- i) Les systèmes de gestion de l'information, destinés au suivi financier et comptable ainsi qu'à la gestion des données liées aux performances, sont médiocres ;
- ii) Les directeurs d'universités manquent de leadership ;
- iii) La plupart des universités ne font pas assez d'efforts pour développer des stratégies proactives et des visions à long terme. Seules quelques institutions ont accepté d'introduire une procédure d'auto – évaluation ;
- iv) Il y a peu de liens avec l'industrie ;
- v) Les universités n'ont aucune culture de la flexibilité dans la gestion et de réactivité face aux demandes.

Par contre, les deux instituts supérieurs de technologies (IST) ont des conseils qui fonctionnent mieux et au sein desquels le secteur public et le secteur privé sont représentés à part égale, sont activement impliqués dans la planification stratégique de la gestion et soutiennent efficacement le renforcement des liens avec les entreprises. Les directeurs des deux IST sont nommés par le ministre de l'éducation, sur base du mérite.

La gestion des postes et des rémunérations des enseignants est un important domaine où se manifeste un manque de flexibilité. Le ministère des finances contrôle les rémunérations, tandis que les postes sont définis par les lois et la réglementation du service public. La marge de manœuvre des institutions publiques de troisième cycle tant les universités que les instituts de technologie est extrêmement restreinte dans la détermination du nombre des postes d'enseignants dont ils ont besoin. Ils ne peuvent pas non plus proposer d'autres mesures incitatives pour attirer les enseignants de leur choix, que cela soit au niveau local ou international.

SECTION III : ANALYSE DES PROBLEMES AU NIVEAU DES ENSEIGNANTS

§1 – LES PROBLEMES AU NIVEAU DES ENSEIGNANTS

A – Dénombrement des enseignants

a) Effectif des enseignants

Après le départ massif des enseignants étrangers en poste de l'université malgache dans la moitié des années 1990, une malgachisation du corps des enseignants à l'université a été réalisée. Ainsi, l'enseignement supérieur à Madagascar est assuré par des corps près de 1 000 enseignants permanents et d'environ 2 300 vacataires.

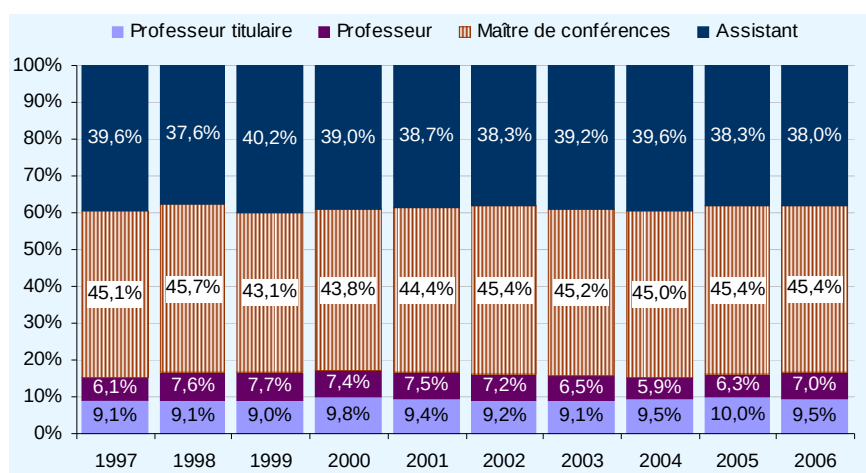
Durant la dernière décennie, on a remarqué qu'il y a une stabilité des enseignants tant au niveau des effectifs qu'au niveau de la composition par catégorie sur l'évolution des enseignants permanents. Le tableau et le graphique suivant présente l'évolution des enseignants par catégorie durant la dernière décennie :

Tableau N° XXXIII : Répartition des enseignants permanents par catégorie (1997 – 2006)

Grades	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Professeur titulaire	83	83	84	93	89	86	87	91	96	94
Professeur	56	70	72	70	71	67	62	57	60	69
Maître de conférences	412	419	404	416	422	425	432	432	435	448
Assistant	362	344	377	370	368	359	375	380	367	375
Total	913	916	937	949	950	937	956	960	958	986

Source : D'après les données du MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Graphique n° 19 : Répartition des enseignants permanents par catégorie (1997 – 2006)



Source : Traitement personnel sur la base du tableau N°XXXIII, Juin 2010

Cette répartition des enseignants par catégorie ci – dessus nous montre :

- ♣ une insuffisance d'enseignants chercheurs de rang magistral (Professeurs Titulaires et Professeurs) dont la proportion est en moyenne de 16,5% des enseignants à l'université ;

- ♣ une prépondérance d'enseignants chercheurs de grade Maître des Conférences : 45,4% et ;
- ♣ les Assistant représentent les 38% des enseignants à l'université Malgache.

b) Répartition des enseignants

i) Répartition des enseignants par université, par filière et par établissement

En terme d'effectif, l'enseignement supérieur à Madagascar souffre de l'insuffisance des enseignants permanent tant sur le plan qualitatif que quantitatif. De ce fait, le secteur public compte peu d'enseignants de rang magistral. Les professeurs titulaires et des professeurs ne présentent que 16,5% des enseignants permanents et vont se répartir dans chacune des universités des chefs lieux de Faritany. Dans ce domaine, on a remarqué qu'il y a un déséquilibre de répartition des Enseignants Chercheurs de rang magistral entre les universités. En effet, on constate que les 81,36% des professeurs titulaires et des professeurs enseignent travaillent à l'université d'Antananarivo. Cela atteint un ratio de 23% du taux poids des professeurs dans le corps enseignants. Quant aux autres universités des provinces, ce ratio peut atteindre : 19% à Antsiranana, 8% à Fianarantsoa, 16% à Mahajanga, 6% à Tuléar et 3% à Toamasina. Cette situation dénote d'une part, une politique d'affectation encore dominée par la pesanteur de la capitale, et d'autre part de la faiblesse des structures de troisième cycle qui ne permet pas aux Maîtres de Conférences et aux Assistants de progresser facilement dans leurs carrières. Cette structure trop pyramidale du corps enseignant est préjudiciable à bien des égards ; elle ne favorise pas notamment le développement des activités de recherche et la formation des doctorants, et compromet donc fortement la relève des enseignants.

Le tableau suivant en présente la répartition pour les différentes universités et instituts :

Tableau N° XXXIV : Répartition des professeurs par université en 2006

	Nombre de professeurs	Poids des professeurs dans le corps enseignant
Université d'Antananarivo	131	23%
Université d'Antsiranana	3	19%
Université de Fianarantsoa	6	8%
Université de Mahajanga	11	16%
Université de Toamasina	1	3%
Université de Toliara	6	6%
Instituts Supérieurs Technologiques	1	2%
INSTN	2	18%
Total	161	16%

Source : MESUPRES, 2007

La dispersion des enseignants chercheurs de rang magistral existe non seulement entre les universités, mais aussi entre les facultés et les écoles dans une même université. La preuve est bien visible entre autre dans l'université d'Antananarivo, plus de la moitié des enseignants de rang magistral (51,2%) se trouvent dans les facultés des sciences et des médecines. Mais certaines écoles ne possèdent pas d'enseignants chercheurs de rang magistral (ENI, ENS, FSTE, CUFP, UFGAE de l'université de Mahajanga, ENSET d'Antsiranana ...).

Dans le secteur privé, réside surtout dans l'utilisation généralisée d'enseignants non permanents : en 1995, 90% des enseignants du secteur privé sont des enseignants vacataires, dont la plupart provient sans doute du secteur public.

c) Répartition des enseignants par étudiant

L'analyse de l'évolution des enseignants permanents au niveau de l'enseignement supérieur à Madagascar nous montre bien une stabilité des effectifs des enseignants durant les cinq dernières années. En totalité, l'effectif des enseignants permanents en 2006 est de 986 corps qui se repartissent à une grande disparité dans les six universités de Madagascar dont : 627 à Antananarivo (581 à l'université, 35 à l'IST et 11 à l'INSTH) ; 72 à Antsiranana (62 à l'université et 10 à l'IST) ; 72 à Fianarantsoa ; 68 à Mahajanga ; 40 à Toamasina et 96 à Toliara. Cet effectif des enseignants permanents est très peu et insuffisant par rapport à la croissance de l'effectifs des étudiants nouvellement inscrits chaque année. En effet, le ratio des étudiants par enseignant subit une détérioration durant la décennie. Il est passé de 21 étudiants à 40 étudiants par enseignants entre 1997 et 2006. Ainsi le taux d'encadrement dans les six universités de Madagascar demeure généralement très faible, il est passé à 1 enseignant pour 43 étudiants. Le cas le plus flagrant se trouve à l'université de Toamasina (1 enseignant pour 138 étudiants). Toutefois, le taux d'encadrement est meilleur pour l'université de petite taille : Antsiranana (1 enseignant pour 23 étudiants), Mahajanga (1 enseignant pour 25 étudiants), Toliara (1 enseignant pour 29 étudiants).

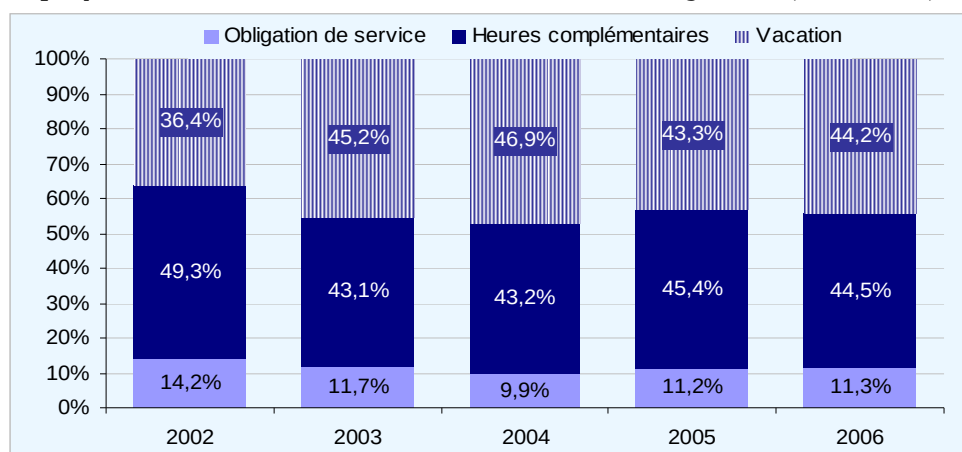
Par ailleurs, le taux d'encadrement est aussi bien meilleur au niveau des écoles par rapport aux facultés : par exemple le cas de l'université d'Antananarivo, 1 enseignant pour 11 à 14 étudiants pour les 3 écoles de l'université contre un ratio variant de 20 à 199 pour les facultés. Le cas le plus flagrant se trouve dans les facultés de DEGS ; dans tout Madagascar, ces facultés connaissent le plus faible taux d'encadrement avec un ratio variant de 1 enseignant pour 105 étudiants à 1 enseignant pour 941 étudiants (pour la faculté DEGS de l'université de Toliara venant de s'ouvrir, il n'y a qu'un seul enseignant permanent). Par contre, une certaine exception pour la faculté des sciences de Toliara qui a un ratio de 1 enseignant pour 8 étudiants. Celle - ci montre que le système est doté d'une certaine efficacité

de transformation de moyens en résultats. Cela est aussi valable pour la dotation en enseignants permanents dans la mesure où les établissements les mieux dotés réalisent des meilleures performances scolaires mesurées par les taux de réussite dans les examens.

B – Analyse des heures de travail des enseignants

L'enseignement supérieur à Madagascar demande en moyenne une totalité de la masse horaire d'enseignement à 474 000 heures par an, soit en moyenne 485 heures par enseignant par an. Or la charge horaire réglementaire d'un enseignant permanent à l'université de Madagascar est fixée à 125 heures par enseignant par an. En effet, pour que la masse horaire d'enseignement demandée soit totalement accomplie, les établissements d'enseignement supérieur publics à Madagascar font le recours aux vacations et aux heures supplémentaires d'enseignement. Ainsi, les enseignements assurés dans le cadre de l'horaire réglementaire ne représentent que 11% de l'ensemble des enseignements. L'analyse de l'évolution de la structure des heures d'enseignement durant les cinq dernières années nous montre que plus de 85% des heures d'enseignements sont occupées par les vacations et les heures supplémentaires. Ces derniers ont la part en moyenne de 45% d'heures d'enseignement de chaque. Cette situation résulte de plusieurs facteurs. Premièrement l'insuffisance des enseignants dans l'université qui a été due au gel de recrutement des enseignants à l'université depuis 1992. Deuxièmement, les professeurs et les assistants ont des charges horaires réglementaires très faibles de 5 heures par semaine. Troisièmement, les procédures et critères de contrôle administratif des heures supplémentaires d'enseignant sont faibles. Le graphique suivant illustre l'évolution de la structure des heures d'enseignement durant l'année (2002 – 2006) :

Graphique n° 20 : Evolution de la structure des heures d'enseignement (2002 – 2006)



Source : MESUPRES, 2007

Si le recours aux heures supplémentaires et aux vacations a permis de limiter la baisse quantitative de l'encadrement, la question de la qualité et de la qualification se pose toujours.

Elle est posée à deux niveaux :

- i) au niveau de la qualité des vacataires qui assurent désormais la moitié de l'enseignement ;
- ii) au niveau de la surcharge constatée chez les enseignants permanents qui assurent en fine plus de 4 fois d'heures d'enseignement que ce qu'il est requis par la réglementation en vigueur. Cela sans compter leurs prestations au niveau des établissements privés sachant que ce sont les enseignants de l'université publique qui assurent l'essentiel de l'enseignement dans ces établissements.

Les conséquences majeures du gel de recrutement durant la décennie sont non seulement le recours aux vacances et aux heures supplémentaires mais aussi le vieillissement du corps enseignants. Actuellement, plus d'un enseignant sur cinq est âgé plus de 60 ans. Cela demande la nécessité de rajeunir le corps enseignants permanents à l'université car elle aura un certain impact sur la qualité de l'enseignement qui risquerait de constituer une menace pour les prochaines années.

C – Les dépenses salariales des enseignants

Le gel de recrutement des enseignants à partir de 1992, résulte un manque de nouveaux enseignants pour faire face au nombre croissant d'étudiants inscrits. Ainsi, les professeurs en place comblent ce déficit en donnant des heures supplémentaires coûteuses, en plus de leur salaire nominal.

« L'enseignant universitaire perçoit une rémunération annuelle moyenne de l'ordre de 11,5 millions Ar (6 360 \$ US) »¹. Les différences des salaires entre les grades sont très réduites : l'amplitude maximale est de 16% entre le salaire du professeur titulaire et celui de l'assistant. Ce salaire n'inclut pas le revenu complémentaire gagné grâce aux heures supplémentaires d'enseignement, qui peut doubler la rémunération de certains enseignants (surtout les membres les plus anciens du corps professoral). Les professeurs d'universités sont donc relativement bien payés par rapport aux autres fonctionnaires à Madagascar grâce à la présence des heures supplémentaires. Hors revenu complémentaire, ils perçoivent 3,4 fois plus que les fonctionnaires enseignants du primaire, et 2,5 fois plus que les enseignants du secondaire. Toutefois, en termes absolus et par rapport aux normes des pays d'ASS, ces niveaux de salaire sont faibles et peuvent être insuffisants pour attirer un professeur compétant. Quoi qu'il en soit, le problème essentiel provient de l'absence de réglementation

¹ Bashir SAJITHA, « MIUEX FORMER LA POPULATION ACTIVE POUR PREPARER L'AVENIR : La transformation de l'enseignement supérieur post – fondamental à Madagascar », Document de travail de la Banque Mondiale NO.157, série de développement humain en Afrique, édition Banque Mondiale WASHINGTON.DC, Etats – Unis d'Amérique, page 92

et de contrôle appropriés dans la répartition d'une part importante des revenus des enseignants universitaires. Les enseignants constituent la ressource la plus coûteuse car leur charge de travail et leurs performances sont cruciales pour l'amélioration de l'efficacité d'ensemble de l'enseignement supérieur. Le tableau suivant présente l'évolution des salaires moyens des enseignants durant la période 2002-2007 :

Tableau N° XXXV : Evolution des salaires annuels moyens des enseignants en nominal et aux prix constants

(Montant en 1 000 Ar)	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Salaire annuel aux prix courants						
Professeur titulaire	7 805	7 901	8 347	9 921	10 730	12 451
Professeur	7 686	7 780	8 219	9 769	10 567	12 261
Maître de conférences	7 356	7 447	7 867	9 350	10 114	11 735
Assistant	6 709	6 791	7 174	8 527	9 223	10 702
Moyenne pondérée	7 173	7 252	7 659	9 118	9 865	11 448

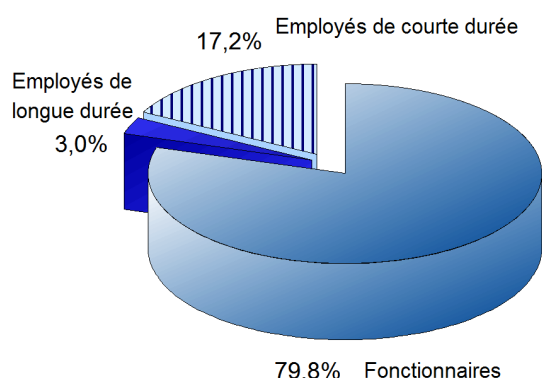
Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2008

§2 – LES PROBLEMES AU NIVEAU DU PAT

A – Les effectifs du PAT

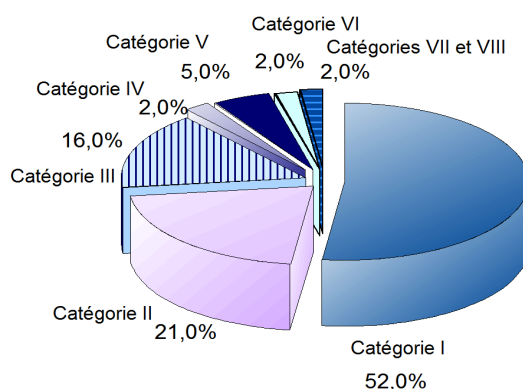
Les établissements d'enseignement supérieur à Madagascar présentent un sureffectif du Personnel Administratif et Technique (PAT). Ils sont au nombre de 3 372 dont 80% ont le statut de fonctionnaire et 17% sont des employés de courte durée. La plupart d'entre eux sont affectés à des travaux d'exécution non qualifiés comme gardiens, femmes de ménage, jardiniers, etc. Les catégories I et II représentent près des trois quarts du personnel administratif et technique des universités. Les raisons souvent évoquées de la pléthore des effectifs des PAT concernent des aspects historiques et la récupération du personnel administratif et technique affectés précédemment à la restauration universitaire. Les graphiques suivants illustrent les répartitions du PAT :

Graphique n° 21 : Structure du PAT par statut (2005 – 2006)



Source : D'après les données du MESUPRES, 2007

Graphique n° 22 : Structure du PAT par catégorie (2005 – 2006)



Source : D'après les données du MESUPRES, 2007

La structure du PAT sur les graphes ci – dessus nous montre que la majorité des PAT est faiblement qualifié. Ceci est dû à l’insuffisance de recyclage du PAT.

B – Ratio des PAT par étudiant

L’université malgache emploie quatre fois plus de Personnel Administratif et Technique que des personnels enseignants. Jusqu’à 2005, le ratio de PAT par étudiants reste encore inférieur à 10. Ce ratio subit une évolution et arrivait à 12 étudiants par PAT en 2006 en raison de l’augmentation du nombre d’étudiants. Pratiquement, les effectifs de PAT restent stables. Le tableau ci – contre illustre l’évolution du PAT :

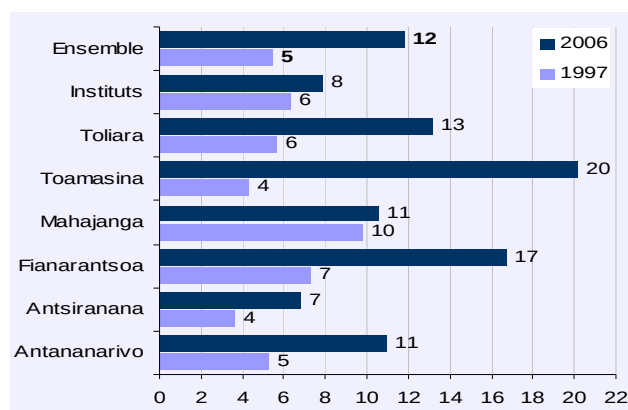
Tableau N° XXXVI : Evolution des effectifs du PAT par université (2000 - 2006)

Universités	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antananarivo	2324	2 379	2 332	2 362	2 295	2 228	2 161
Antsiranana	212	214	219	210	207	207	205
Fianarantsoa	228	228	215	224	223	232	239
Mahajanga	169	161	165	165	165	171	171
Toamasina	279	274	276	271	278	277	274
Toliara	189	187	196	196	204	218	211
Instituts	74	75	97	101	104	104	111
Ensemble	3 475	3 518	3 500	3 529	3 476	3 437	3 372

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Les effectifs de PAT sont pléthoriques dans toutes les universités, mais plus particulièrement encore dans celles de Toamasina (274) et d’Antananarivo (2 161). La baisse du ratio du nombre d’étudiants par personnel administratif a été constatée dans les différents établissements. Toutefois, les performances étaient inégales en matière de maîtrise de l’évolution de cette catégorie du personnel. En effet, l’évolution durant la dernière décennie (1997-2006) montre que les universités de Toamasina et de Fianarantsoa ont améliorés de manière sensible la gestion des PAT, alors que le surnombre demeure important à Antananarivo, à Antsiranana, à Mahajanga et dans les IST. Le graphique ci-contre illustre cette évolution :

Graphique n° 23 : Evolution du ratio Etudiants/ PAT par université (en 1997 et en 2006)



Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

A l'instar du corps enseignant, le corps du personnel Administratif et Technique souffre aussi du vieillissement. La moyenne d'âges du PAT est de 49 ans, et plus de 53% d'entre eux sont âgés de plus de 50 ans. Les problématiques sur les PAT se pose sur les problèmes de sureffectif et de sous – qualification qui pénalise fortement les budgets des établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, il serait souhaitable d'engager un audit de la situation du PAT devant aboutir à des recommandations en matière :

- i) réaffectation entre les établissements ;
- ii) incitation pour le départ anticipé ;
- iii) besoins de formation et de recyclage.

Il est préconisé de geler le recrutement des PAT et de soumettre cela à une autorisation préalable de la direction des ressources humaines du MENRS.

C – Rémunération de Personnel Administratif et Technique (PAT)

L'université de Madagascar emploie quatre fois plus de Personnel Administratif et Technique (PAT) que de personnel enseignant. En effet, le nombre de PAT au niveau de l'enseignement supérieur à Madagascar atteignait 4800 personnes. Les deux tiers de cet effectif est constitué par du personnel non fonctionnaire. Quant au personnel fonctionnaire, il est classé par catégorie et que la catégorie I représente le plus grand nombre par rapport aux autres. La rémunération de ces PAT est en proportion de ces catégories professionnelles. Par conséquent, ce sont les employés à hautes catégories qui gagnent plus que les faibles catégories.

DEUXIEME PARTIE :
LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE
DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE DE
MADAGASCAR

La précédente analyse de la situation actuelle de l'enseignement supérieur à Madagascar montre que ce sous – secteur est loin d'être efficace au développement socio – économique de Madagascar. Il n'a joué un rôle significatif dans la promotion de l'innovation appliquée ou le développement de la main – d'œuvre. En conséquent, Madagascar n'arrive pas à tirer profit de son potentiel afin d'augmenter la productivité par le développement et la fabrication de produits à plus haute valeur ajoutée. Car « en 2007, l'Indice de Compétitivité Mondiale (ICM) qui classe les pays suivant des paramètres considérés comme essentiels pour la croissance économique, place l'enseignement supérieur à Madagascar à la 118^{ème} position sur un total de 131 pays »¹. Face à une telle situation insignifiante, les dirigeants de notre pays ont pris conscience. D'où la définition d'une nouvelle stratégie de croissance et de réduction de pauvreté dans son plan d'action MAP (Madagascar Action Plan) en 2007. Ce dernier fixe comme l'un des piliers majeurs de son programme de développement, la transformation du système éducatif à Madagascar. Après le plan d'action « Education Pour Tous » en 2008, il a été recommandé de transformer l'enseignement post – fondamental à Madagascar. Ainsi, notre seconde partie de notre travail sera intitulée : « L'enseignement supérieur et le développement socio – économique de Madagascar ». Elle sera notre guide à la compréhension de la nouvelle réforme de l'enseignement supérieur et ses apports au développement socio – économique de notre pays.

¹ Bashir SAJITHA, « MIEUX FORMER LA POPULATION ACTIVE POUR PREPARER L'AVENIR : La transformation de l'enseignement post – fondamental à Madagascar », Document de travail de la Banque Mondiale NO.157, série de développement humain en Afrique, édition Banque Mondiale. WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2008, page 72.

CHAPITRE I : RECOMMANDATIONS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

SECTION I : JUSTIFICATIONS DE LA REFORME

§1 – DEFIS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

A – Vision pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

La vision du MENRS pour l'enseignement supérieur et la recherche :

- ♣ Incubateurs de compétences au service du développement socio – économique ;
- ♣ Institut d'enseignement supérieur et de recherche en tant que moteur du développement ;
- ♣ Institut d'enseignement et de recherche répondant aux nouvelles du marché du travail ;
- ♣ Expansion de l'excellence.

B – Les grands défis de l'enseignement supérieur

- ♣ Faible niveau d'instruction de la main-d'œuvre, faible accès et iniquité ;
- ♣ Qualité insuffisante et ne correspondant pas aux normes internationales ;
- ♣ Un système peu efficace ;
- ♣ Une mauvaise articulation entre les différents niveaux et types d'éducation ;
- ♣ La faiblesse de la gouvernance et de la gestion ;
- ♣ Financement limité et peu adapté ;
- ♣ Une faible base de recherche.

C – Les défis de la réforme de l'enseignement supérieur

De nos jours, le système éducatif d'enseignement supérieur à Madagascar ne répond pas aux exigences d'une économie en mutation. Ceci demande des réformes structurelles pour que l'enseignement supérieur contribue au développement socio – économique de Madagascar. En effet les principaux défis de la réforme de l'enseignement supérieur sont :

- ♣ la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur sont médiocres ;
- ♣ faible taux d'achèvement des études et inégalité d'accès ;
- ♣ manque d'efficacité interne et externe de l'enseignement supérieur ;
- ♣ manque efficacité financière (sous – financement, coût élevé) ;

- ♣ cadre institutionnel peu favorable (gestion financière, gouvernance).

§2 – ORIENTATIONS ET STRATEGIES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME

A – Les défis à relever

- ♣ Mener des réformes au niveau des institutions d'enseignement supérieur existantes (qualité, gouvernance, mode de financement...);
- ♣ Mener des actions d'extension et d'expansion des formations professionnalisantes de courte durée de type IST répondant aux besoins de l'économie nationale ;
- ♣ Développer les formations à distance par la mise en place d'une université ouverte (open university) ;
- ♣ Mettre en place une université de référence à Ampefiloha avec des partenaires étrangers ;
- ♣ Développer les institutions d'enseignement supérieur privées de qualité ;
- ♣ Améliorer les conditions de vie estudiantine dans les universités ;
- ♣ Elaborer une politique nationale de la recherche ;
- ♣ Mettre en œuvre une stratégie de valorisation, des travaux de recherches (transfert et pré – vulgarisation des résultats de recherches).

B – Les principaux problèmes à résoudre à court terme

- ♣ Le recrutement des nouveaux enseignants ;
- ♣ L'assurance qualité de tous les établissements d'enseignement supérieur par la mise en place d'un Système d'Accréditation et d'Assurance Qualité (SAAQ) ;
- ♣ Le recrutement de nouveaux enseignants chercheurs ;
- ♣ Le développement de l'enseignement à distance ;
- ♣ Le passage au système « LMD » ;
- ♣ L'élaboration des textes de cadrage du système « LMD » et de l'organisation et du fonctionnement des universités ;
- ♣ La gouvernance des universités publiques ;
- ♣ L'université de référence et centre d'excellence ;
- ♣ L'extension et l'expansion des formations professionnalisantes de courte durée de type IST.
- ♣ Le développement des institutions d'enseignement supérieur privées de qualité ;

- ♣ L'amélioration du système et mécanisme d'allocation des bourses d'études, de la gestion de la consommation énergétique dans les cités universitaires et la vie estudiantine.
- ♣ L'élaboration du plan stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du plan stratégique au niveau de chaque institution universitaire et de recherche ;
- ♣ La valorisation des résultats de recherche soutenant le développement socio – économique du pays ;
- ♣ L'articulation des différents sous – secteurs de l'éducation pour une meilleure harmonisation au service du développement socio – économique du pays.

C – Stratégies de la mise en œuvre de la réforme

- ♣ Mettre les programmes diplômant en conformité avec les normes et standards internationaux, y compris le système « LMD » ;
- ♣ Diversifier la formation par la promotion des institutions techniques qui proposent des cycles de formation courte ;
- ♣ Développer le système d'enseignement à distance ;
- ♣ Moderniser la gouvernance et diversifier le mode de financement au sein des institutions universitaires et de recherches ;
- ♣ Favoriser l'intégration des institutions universitaires privées au système ;
- ♣ Développer le partenariat entre institution de formation ;
- ♣ Promouvoir le partenariat avec les institutions étrangères ;
- ♣ Assurer la relève et le développement d'une nouvelle génération d'enseignants et de professeurs doués ;
- ♣ Créer la coordination et la synergie entre les institutions publiques et privées de formation ;
- ♣ Orienter les recherches vers le développement socio – économique du pays.

§3 – CADRE DU DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A – Gestion efficace du système d'enseignement

a) A court terme

- ♣ Formuler une ébauche de stratégie de l'enseignement supérieur ; consulter les parties prenantes et finaliser la stratégie ; mener des études spécialisées, y compris sur les enseignants.

- ♣ Déterminer le mécanisme de pilotage approprié de la réforme, y compris la redéfinition du rôle du MEN et des nouvelles structures de gestion.
- ♣ Lancer des simulations financières pour déterminer les politiques réalisables.
- ♣ Procéder à une évaluation de la capacité institutionnelle au sein du ministère et des institutions universitaires / de formation.
- ♣ Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication.
- ♣ Elaborer et mettre en œuvre des politiques de recrutement des enseignants, ainsi que des politiques de développement professionnel.
- ♣ Revoir les procédures de recrutement du personnel enseignant et de développement professionnel pour de nouvelles embauches dans des filières choisies.
- ♣ Lancer des études de faisabilité : cadre national de qualifications ; et cadre réglementaire du secteur privée, y compris les changements nécessaires pour les accréditations, l'assurance de la qualité et les partenariats avec des prestataires étrangers.

b) A moyen terme

- ♣ Donner l'autorité au mécanisme de pilotage de canaliser les nouveaux financements en fonction des priorités.
- ♣ Accorder l'autorité à des institutions choisies conjointement à de nouveaux instruments de financement.
- ♣ Développer et introduire des programmes de développement de gestion pour le personnel du MEN et des institutions chargées de l'éducation.
- ♣ Mettre en œuvre des structures clés, sur la base des résultats d'études de faisabilité : cadre national de qualifications et cadre réglementaire du secteur privé.

c) A long terme

- ♣ Donner l'autorité à toutes les universités, aux institutions de formation et aux lycées.
- ♣ Actualiser le cadre national de qualifications sur la base des réactions des employeurs, des institutions d'enseignement et des bénéficiaires finaux.

B – Augmenter la mobilisation et l’efficacité des ressources

a) A court terme

- ♣ Evaluer l’étendue possible du secteur privé, incluant la taille du marché du secteur privé, la croissance et le modèle commercial.
- ♣ Elaborer des critères de planification pour rationaliser la localisation des établissements publics et des programmes universitaires, en tenant compte de critère d’équité régionale.
- ♣ Préparer des outils simples de préparation budgétaire et de suivi au niveau du MEN.
- ♣ Créer un système de contrôles efficace.

b) A moyen terme

- ♣ Concevoir et lancer des fonds concurrentiels / des bourses pour améliorer la qualité, rechercher l’équité et tirer parti des changements de gestion dans les universités.
- ♣ Renforcer la capacité de gestion budgétaire du MEN.
- ♣ Renforcer les capacités de gestion financière et de suivi au niveau des établissements.

c) A long terme

- ♣ concevoir et introduire un nouveau système de transferts de fonds publics pour améliorer les performances et l’efficacité interne.
- ♣ Créer un fond de développement à long terme pour l’enseignement supérieur ou pour des sous – secteurs spécifiques avec des sources multiples.

C – Créer un système d’enseignement supérieur de haute qualité

a) A court terme

- ♣ Avec les employeurs et d’autres agences des pouvoirs publics, procéder à une évaluation des besoins du marché du travail, et faire des projections des inscriptions pour déterminer les priorités respectives et les objectifs quantitatifs de disciplines, types de programmes et institutions spécifiques.
- ♣ Lancer une étude de faisabilité de l’extension des IST dans différentes régions et lancer les investissements.

- ♣ Lancer une étude de faisabilité de l'extension / spécialisation d'université régionale, et assurer un financement supplémentaire.
- ♣ Préparer un plan de réforme « LMD » et l'introduire.
- ♣ Lancer une étude du secteur privé, des partenariats externes et de l'apprentissage ouvert / à distance.

b) A moyen terme

- ♣ Réformer les structures de gestion de l'université.
- ♣ Etendre le nombre d'IST, en fonction des besoins et des financements disponibles.
- ♣ Etendre la mise en œuvre de la réforme « LMD » dans plus de disciplines, en utilisant un financement concurrentiel ou d'autres mécanismes de financement.
- ♣ Etendre la formation des doctorats et les programmes de renforcement du corps enseignants.
- ♣ Mettre en place des mécanismes d'accréditation et d'assurance qualité pour le secteur public et privé.
- ♣ Concevoir et lancer la mise en œuvre des financements compétitifs dans certaines institutions / disciplines.
- ♣ Concevoir et lancer la mise en œuvre de programmes révisés de bourses d'étudiants.

c) A long terme

- ♣ Augmenter les inscriptions dans l'enseignement supérieur par un réseau diversifié d'université publique, d'IST, du secteur privé, de partenariats externes et d'ODL.
- ♣ Poursuivre la mise à niveau des programmes dans différents domaines.
- ♣ Lancer l'évaluation des institutions par rapport à des normes internationales.
- ♣ Concevoir des mécanismes de partenariats université – industrie, et assurer les financements correspondants pour encourager les partenariats en recherche appliquée dans certains domaines prioritaires.

SECTION II : LA REFORME PROPREMENT DITE

Dans le but d'accroître le niveau de base et de compétence des sortants du système éducatif de l'enseignement supérieur en vue d'une meilleure productivité contribuant au développement de Madagascar d'une part, et de mieux harmoniser l'articulation entre les différents sous – secteurs d'autre part, des transformations radicales du système éducatif de

l'enseignement supérieur tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond seront entreprise. Cette réforme est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et des conditions d'enseignement et d'apprentissage, un curriculum qui a été auparavant basé sur la mémorisation et une méthode passive pour un autre axé sur les besoins de la société et de l'individu. Ainsi, pour atteindre ses objectifs, la réforme doit donc améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et mettre en place des mécanismes efficaces du point de vue de coûts pour l'élargissement de l'accès à l'éducation. En effet, l'essentiel de la réforme est basé sur trois domaines importants :

- ♣ l'amélioration des contenus de l'enseignement (structure, programmes de cours, enseignement et processus) et ses liaisons avec l'économie ;
- ♣ Accroître la couverture de manière rentable ;
- ♣ Renforcer le cadre institutionnel pour la réforme (gouvernance, finances et gestion du sous – secteur).

§1 – AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le système d'enseignement supérieur malgache devra s'adapter aux nouvelles demandes du marché du travail et aux changements induits par la réforme de l'enseignement supérieur. Pour ce faire, il est nécessaire d'améliorer les contenus éducatifs de l'enseignement supérieur à Madagascar. Cette amélioration doit atteindre trois objectifs :

- ♣ répondre aux exigences de main – d'œuvre qualifiée des secteurs clés de croissance à court et à moyen terme ;
- ♣ construire progressivement les qualifications professionnelles dans les secteurs clés de la croissance, à court et à moyen termes ;
- ♣ aider les jeunes à développer les connaissances, les qualifications et les attitudes qui leur permettront de participer et de s'adapter à l'évolution du marché du travail dans le temps.

A – Sélectionner les cours et les disciplines du premier cycle importantes pour le développement économique du pays

Le diagnostic des problèmes de l'enseignement supérieur à Madagascar nous montre que la structure des programmes universitaires a une faible efficacité interne. Non seulement les programmes sont faiblement efficaces, mais aussi, elles ne répondent pas au développement socio - économique de Madagascar, et aux normes et aux standards

internationaux. Cette situation s'abrite dans tous les cycles, mais le plus affecté c'est le premier cycle de l'étude universitaire. Pendant ce cycle, les programmes entamés sont trop académique et général ; et que les formations données sont trop basées sur les formations théoriques en mathématique ou en sciences. Celles – ci sont considérées comme inappropriées pour l'emploi des étudiants de 1^{er} cycle lorsque l'étudiant n'achève pas ses études universitaires. Pourtant, il est nécessaire de rénover les programmes du cours au niveau du premier cycle universitaire à Madagascar. Les cours et les activités éducatives qui composent les programmes doivent être choisis et bien sélectionnés pour fournir un ensemble suffisamment développé de connaissances qui couvre les aspects disciplinaires essentiels, particulièrement leur fondement et leur méthodologie. Les choix appropriés du cours devraient porter sur les cours de sciences appliquées ; d'ingénierie et de technologie ; la formation des enseignants ; les études en santé, en communication, en économie et en gestion. Les programmes des cours et de l'enseignement doivent être simplifiés et mis en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché de travail. Ils sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, au – delà, leur projet professionnel et facilitant ainsi leur orientation professionnelle future. En outre, les changements peuvent porter sur la réduction des surcharges des matières, la réorganisation selon des filières mieux adaptées des baccalauréats techniques et généraux, et la prise en compte des besoins des secteurs privés lors de l'élaboration et la modification du programme des cours.

La rénovation des programmes est nécessaire pour :

- i) moderniser l'enseignement et qualifier l'étudiant ;
- ii) moderniser le système pédagogique en le rendant plus flexible, plus interactif, plus interdisciplinaire et plus ouvert ;
- iii) qualifier l'étudiant en lui assurant une formation plus opérationnelle avec des compétences pratiques. Soit l'acquisition des savoirs faire et savoir être ... ; ces atouts lui permettront de mieux s'insérer dans le monde du travail.

Ainsi, le système d'enseignement supérieur ne doit plus seulement doter les étudiants de connaissances actuels, mais également les outiller à poursuivre l'apprentissage. Ces outils incluent les qualifications linguistiques, les disciplines spécifiques comme les mathématiques et les sciences, les savoirs sur les technologies d'information et de communication (TIC), ainsi que le savoir apprendre, le savoir raisonner et le savoir appliquer.

La promotion de l'enseignement supérieur est considérée comme un des piliers essentiels de la nouvelle phase de développement de Madagascar en offrant des compétences

et des qualifications requises et en assurant l'acquisition et l'appropriation des progrès scientifiques et techniques. Ainsi le développement économique de Madagascar nécessite le bon choix et la rénovation des programmes du cours durant les cycles universitaires permettant l'accélération du rythme de croissances et l'exploitation des potentialités offertes par les nouvelles données économiques basée sur l'intelligences et les nouvelles technologies de l'information.

B – Améliorer la qualité des enseignants

L'enseignement supérieur à Madagascar souffre d'un grand problème de déficit tant sur la qualité qu'en quantité des enseignants permanents et aussi du vieillissement des enseignants. Cette situation causée par le gel de recrutement des enseignants durant la décennie détériore la qualité de l'enseignement supérieur Malgache. Ainsi face à cette situation, la réforme est là pour bien reconstruire la qualité de l'enseignement aux exigences de la croissance et du développement économique de Madagascar. Comme les enseignants constituent la composante essentielle de toute stratégie d'amélioration de la qualité de l'enseignement, la formation et le développement professionnel des enseignants devraient être l'une des priorités principales de la réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar. Il est nécessaire de former les enseignants car les capacités des connaissances des étudiants sortants et la qualité de l'enseignement dépendent directement d'eux mêmes. Ainsi, les bons enseignants ont des bons résultats, quelque soit le niveau des étudiants.

Pour ce faire, le Ministère de l'Enseignement Supérieur à Madagascar devrait entamer des recrutements de nouveaux corps professoraux très qualifiés, titulaires de doctorat dans les disciplines prioritaires et avec une longue expérience universitaire dans les prochaines années. Ce nouveau recrutement est nécessaire non seulement pour combler le manque d'enseignants, mais aussi, les rajeunir au niveau de l'université. Il est préconisé d'intensifier cet effort pour atteindre jusqu'à 200 postes par an durant les cinq prochaines années. Pour bien assurer que les nouvelles recrues répondent aux critères de qualité exigée au développement, le ministère doit prendre une grande stratégie de recrutement bien définie qui se focalisera à l'examination des questions essentielles suivantes :

- i) Méthode de répartition des postes et des domaines prioritaires : ce sont le ministère et les universités qui définissent les postes prioritaires en prenant compte des domaines prioritaires. Ces domaines doivent donc être basés sur les besoins du marché de travail et du développement économique du pays.

- ii) Attentes en matière de qualité : L'idéal est d'insister que tous les candidats soient titulaires d'un doctorat. Pourtant, ceci est impossible à court terme. Les non titulaires doivent être envoyés en formation pour le doctorat en trois ans dans le cadre d'un programme approuvé après leur recrutement. En effet, il est possible de les envoyer en une formation doctorale à l'étranger en raison de faible capacité nationale de recherche et aussi pour mieux acquérir des bonnes compétences à l'échelle internationales.
- iii) Limitation d'âge : il est nécessaire de plafonner l'âge dans le nouveau recrutement. En effet, les candidats devraient avoir moins de quarante ans, et avec un doctorat obtenu dans la trentaine au plus tard.
- iv) Vacation contre postes réguliers : le Ministère doit envisager de recruter chaque nouveau professeur sous une forme de contrat d'emploi, avec renouvellement et augmentation de salaire basés sur l'excellence de la performance. Les contrats peuvent être établis pour une période initiale de trois ans. Pour attirer les bons candidats et refléter le faible niveau de sécurité et le fort niveau de performances attendu, le recrutement initial et le premier renouvellement doivent être rémunérés avec un salaire moyennement élevé. D'autres renouvellements pourraient entraîner une promotion et une plus importante hausse de salaire.

Ces nouvelles réformes de recrutement et de développement du corps enseignants amélioreront la qualité et les capacités de recherches dans l'université. Ainsi, il est nécessaire d'encourager et de motiver les Enseignants – chercheurs (EC) et les Chercheur – enseignants (CE) de l'enseignement supérieur à Madagascar dans les recherches appliquées au développement économique du pays car la recherche est nécessaire à l'innovation et la croissance économique. Elaborer une politique nationale de la recherche qui s'orientera vers les besoins de développement socio – économique.

C – Développer les cours de courte durée pour la formation de technicien de haut niveau

L'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur à Madagascar devrait donc être capable de donner à la nation Malgache une main d'œuvre compétente et mondialement reconnue dans tous les domaines. Pour que ce faire, il est nécessaire aussi d'étendre l'offre de cours de courte durée à l'enseignement supérieur qui sera à l'écoute des besoins de l'environnement économique de chaque région et répondant aux attentes du marché de l'emploi. D'ailleurs, c'est la professionnalisation des formations de courte durée et la

diversification des formations de type IST dans chaque région qui induit le développement de Madagascar. La formation des techniciens doit être bien sélectionnée dans les domaines ou secteurs moteur du développement de chaque région de Madagascar.

L'option de promouvoir les filières courtes présente des avantages : avec une durée écourtée, une meilleure efficacité interne et externe mais également une réduction des coûts de diplômes. Par rapport aux autres filières longues, cette formation a un meilleur taux de réussite et de rétention. Que ce soit des techniciens de métiers de base, des entrepreneurs créatifs où une intelligence toujours innovatrice, c'est par leur professionnalisme et leur leadership qu'ils contribueront le plus au développement de la Nation.

Le développement des filières courtes professionnelles d'avantage en adéquation avec les besoins des économistes et des secteurs productifs pourraient participer à une orientation de l'offre de formation en références aux besoins du marché de l'emploi. Même si les filières sont en général plus coûteuses que les filières universitaires traditionnelles, c'est le rapport coût – efficacité externe qui devraient orienter les décisions d'investissement d'Etat. L'enseignement supérieur technique court est moins développé en Afrique francophone (18% à Madagascar). Ce type d'enseignement peut offrir de bonnes perspectives d'emploi là où le secteur moderne a des difficultés pour absorber tous les sortants des filières universitaires longues.

D – Mettre en place une structure des Systèmes d'Accréditation et d'Assurance Qualité (SAAQ), garant de la reconnaissance internationale de l'enseignement supérieur à Madagascar

Avant, l'autorisation d'ouverture des institutions d'enseignement supérieur privées et publiques à Madagascar se présente sous deux formes distinctes : l'autorisation simple d'ouvrir un établissement et « l'homologation ». La délivrance de ce dernier par le ministère a été suspendue momentanément en 2005. En conséquence, le nombre de ces institutions a stagné ; alors que le nombre des demandes d'inscriptions enregistrées dans ces établissements ne cesse de s'accroître. Face à une telle situation, le Ministère de l'Enseignement Supérieur reconnaît qu'il est nécessaire d'actualiser les procédures de reconnaissance et d'introduire un Système d'Accréditation et d'Assurance Qualité.

a) Définition de l'Accréditation

L'accréditation est un processus d'auto – évaluation et d'évaluation de la qualité externe utilisé par l'enseignement supérieur pour évaluer les institutions privées et publiques

d'enseignement supérieur selon les critères et les normes d'accréditation établies. Ce processus est appliqué pour l'assurance et l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, et est conçu pour mesurer le degré de réalisation de l'institution (normes requis et des objectifs fixés en vue de l'obtention de l'accréditation). Le succès du processus aboutit par l'accréditation. L'accréditation est un processus continu et doit être renouvelé tous les 5 à 8 ans.

L'auto – évaluation est un suivi - évaluation de la qualité et de l'efficacité des programmes, de la structure d'organisation et du personnel d'un établissement, basées sur des normes fixées par une entité d'assurance qualité extérieure, mais effectuées par l'établissement lui – même. L'auto – évaluation est habituellement entreprise en vue d'une visite de site de l'entité d'assurance qualité, dirigée par une équipe de spécialistes venant de l'extérieur.

L'évaluation de la qualité externe est un suivi - évaluation de l'enseignement, de l'étude, et des résultats, basés sur un examen détaillé des programmes d'études, de la structure, et de l'efficacité de l'établissement ou du programme. On la conçoit pour déterminer si les établissements ou les programmes répondent ou non aux normes d'excellence posées.

b) Les normes requises pour atteindre l'Accréditation

Ce sont les entités d'assurance qualité ou une agence accréditant qui établit les normes de l'accréditation. En définition, les normes sont donc des impératifs et conditions qui doivent être réunis par les établissements ou les programmes à accréditer ou à certifier. Celles – ci impliquent les attentes en termes de qualité, d'accomplissement, d'efficacité, de viabilité financière, de résultats, et de pérennité.

Il existe donc 15 normes requises pour atteindre l'accréditation :

- ♣ Description de la mission, objectifs et buts ;
- ♣ Mode d'administration et d'organisation ;
- ♣ Intégrité de l'institution ;
- ♣ Ressources physiques ;
- ♣ Programmes académiques et l'enseignement ;
- ♣ Le corps enseignant ;
- ♣ Les étudiants ;
- ♣ La bibliothèque et ressources en matière d'informations ;
- ♣ Ressources technologiques ;

- ♣ Ressources financières ;
- ♣ Planification ;
- ♣ Assurance de qualité et amélioration ;
- ♣ Evaluation des résultats y compris l'apprentissage des étudiants et l'efficacité de l'institution ;
- ♣ Contribution à la société et au développement ;
- ♣ Relations avec le public et transparence.

c) Les évaluateurs par les pairs

Les évaluateurs par les pairs évaluent les programmes de formation relevant de leurs domaines, et aussi évaluent l'institution dans son ensemble. Ces évaluateurs sont des spécialistes reconnus dans leurs domaines d'activité. Ils sont proposés par les institutions privées et publiques (postulant à l'accréditation) et seront sélectionnés par la commission du SAAQ. Le Ministère de l'Education Nationale prévoit une formation pour les évaluateurs sélectionnés.

Les évaluateurs par les pairs sont les acteurs de la réussite de l'évaluation :

- ♣ L'évaluation d'un domaine de formation au sein d'une institution, se fait par des experts confirmés externes ayant un niveau équivalent à celui des formateurs / chercheurs de l'institution évaluée.
- ♣ Ces évaluateurs par les pairs peuvent être eux – mêmes des formateurs/chercheurs issus d'autres institutions. Ils doivent toutefois être spécialistes du domaine de formation à évaluer.

Le SAAQ fixe la date de la visite des lieux avec l'institution à évaluer. Le chef de service d'accréditation désigne le responsable de chaque équipe d'évaluateurs chargé de la visite des lieux.

d) L'importance et les avantages de l'Accréditation institutionnelle

La recommandation de l'accréditation sur la réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar est nécessaire pour garantir la reconnaissance internationale de ce sous – secteur. En effet, les avantages octroyés par l'application de ce système d'accréditation sont :

- ♣ Transparence ;
- ♣ Accessibilité des résultats à tout public ;
- ♣ Fraudes des institutions évitées ;

- ♣ L'accréditation est l'une des normes reconnues au niveau mondial pour la qualité de l'éducation ;
- ♣ Facilite l'accès aux financements pour les institutions accréditées ;
- ♣ Facilite la reconnaissance internationale des diplômes universitaires ;
- ♣ Facilite la mobilité des étudiants ;
- ♣ Fournit l'évidence d'une qualité de l'institution, et un mécanisme d'amélioration de la qualité, grâce aux évaluateurs et aux autos – évaluations ;
- ♣ Conforme aux objectifs du MAP (atteinte des normes de « classe internationale » pour l'enseignement supérieur – échelles de valeurs de l'accréditation internationale) ;
- ♣ Favorise la compétition au niveau de la qualité entre institutions (accréditées ou non) ;
- ♣ Offre au public une référence de qualité ;
- ♣ L'accréditation rassure les étudiants sur la qualité de leurs institutions et leur permet de mieux faire leur choix ;
- ♣ L'accréditation est vitale pour l'avenir des institutions ;
- ♣ Permet à une institution accréditée de recevoir des étudiants étrangers (source supplémentaire de revenus et ouverture) ;
- ♣ Permet une plus grande mobilité des étudiants malgaches.

E – Introduction accélérée de la transition vers le système progressif de « LMD »

Conformément aux tendances internationales, la réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar recommande la migration du système de l'enseignement supérieur vers le système « LMD ». En tenant compte de l'importance de l'enseignement supérieur au développement socio – économique, l'application du système « LMD » améliore en profondeur la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur. Elle met en conformité les programmes diplômant de ce sous – secteur à des normes et aux standards internationaux. Cette nouvelle organisation des études universitaires a été décidée par les trente pays Européens en 1999 et appliquée dans plusieurs pays de l'Europe continentale. La structure du système « LMD » est pareille à celui du système appliqué par les pays des Anglo – Saxons (Bachelor – Masters – et Ph D).

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, l'offre de formation se décline en trois diplômes : la Licence (L), le Master (M) et le Doctorat

(D). Le système «LMD » a pour objectif d’harmoniser les cursus de l’enseignement supérieur en Europe et favoriser la mobilité des étudiants aux échelles régional, national et européenne. Il rénove entièrement le système pédagogique, réorganise totalement son architecture et s’ouvre sur son environnement socio – économique et culturel, en faveur de l’étudiant.

a) Les éléments fondamentaux du cursus « LMD »

Les études universitaires conduisent aux grades Licences, Masters et Doctorat. L’année universitaire est organisée en semestre et le semestre devient désormais l’unité de base.

i) Les domaines de formation :

Dans le dispositif « LMD », les formations universitaires sont proposées par les Unités de Formations et de Recherche (UFR) ; entre autre l’UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH).

Les UFR sont structurées en domaines. Les domaines de formations, c’est l’ensemble de plusieurs disciplines et de leurs champs d’application, notamment professionnels. Ils expriment des grands champs de compétences comme : Lettres et Langues (LL), Sciences et Technologies (ST), Sciences Humaines et Sociales (SHS), Sciences de l’Economie et de Gestion, Sciences Juridiques et Politiques.

Le domaine constitue donc le cadre général de l’offre de formation de l’établissement. Il se décline en Mention et la mention en Spécialité. Par exemple : La physique n’est pas un domaine mais s’inscrit dans celui des Sciences et Technologies. On peut donc trouver un Master Science et Technologie, Mention Physique, Spécialité Physique de la matière condensée et les subdiviser en mention (ex : mention Langues Etrangères Appliquées).

A Madagascar, d’après l’article 3 de l’ARRETE N° 04.150/2010 – MESUPRES fixant la liste des domaines de formation ouverts dans l’enseignement supérieur, toute offre de formation dispensée par les institutions d’enseignement supérieur publiques ou privées, doit être définie à l’intérieur d’un ou plusieurs des domaines suivants :

- ♣ Sciences et Technologies ;
- ♣ Arts, Lettres et Sciences Humaines ;
- ♣ Sciences de l’éducation ;
- ♣ Sciences de l’ingénieur ;
- ♣ Sciences de la santé ;
- ♣ Sciences de la société.

ii) Le déroulement du cursus du système « LMD »

Dans le système « LMD », l'organisation des formations de l'enseignement est en semestre. Cela signifie que l'unité de base de l'enseignement est le semestre. En tenant compte des formations, son organisation est non seulement semestrielle, mais aussi, en Unité d'Enseignement (UE).

❖ Une organisation des formations en UE

Le système est composé d'Unité d'Enseignement. Chaque UE correspond à une seule discipline. Chaque UE a une valeur définie en crédits ECTS (European Credits Transfert System ou Système Européen de Crédits) et correspond au nombre d'heures de travail (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travail personnel) que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE. Un diplôme est constitué d'un ensemble d'UE. L'ensemble d'UE qui conduit à une Mention et une Spécialité d'un diplôme ; et l'obtention d'un diplôme forme un parcours. Alors que le système « LMD » nous mène en trois diplômes et en trois grades : Licences, Masters, et Doctorat ; ce qui fait que l'obtention de ces trois diplômes nécessite de suivre trois parcours différents. Le parcours de chaque diplôme est découpé en semestre. L'ensemble des UE proposées chaque semestre totalise 30 crédits. Le parcours d'obtention de Licence nécessite 6 semestre (3 ans) correspond à 180 crédits et les Masters nécessitent 4 semestre (2 ans) supplémentaires de celui du Licence correspond à 120 crédits. Quant au Doctorat, le parcours est au moins de 6 semestres (3 ans) après les Masters (I et II). Ce sont les crédits qui valident les UE. Par conséquent, si l'un des crédits d'une UE n'est pas validé, l'étudiant ne pourrait pas avoir cette UE et ne pourrait pas obtenir le diplôme car l'UE est l'unité de base constitutive d'un parcours.

Pratiquement : - 1 UE correspond à 6 crédits

- 1 crédit ECTS correspond à 20 heures de travail (cours, TD, TP, et Travail Personnel)

- 1 UE correspond à 6 crédits soit 120 heures de travail

La validation de l'UE nécessite une obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour chaque crédit qui le compose. Si l'étudiant n'obtient pas tous ces crédits, il passe les épreuves de la session de rattrapage. Les UE sont créditable et capitalisable c'est-à-dire transférables dans l'espace et dans le temps.

❖ Une organisation des formations en semestre

L'organisation des formations dans le système « LMD » est en semestre. Le système prévoit deux types de formations : l'une est générale et l'autre professionnalisante. L'étudiant

aura non seulement la liberté de choisir entre ces deux formations, mais aussi la possibilité de se réorienter de l'une vers l'autre.

Le cursus des deux formations est construit de la même manière, niveau après niveau :

- ♣ le niveau I correspond à la Licence. Elle est obtenue après 6 semestres (3 ans en moyenne) d'études dans le cas des deux formations constitués par 180 crédits.
- ♣ le niveau II correspond au Masters (I et II), après dix semestres (5 ans en moyenne) d'études constitués par 120 crédits au delà de la Licence.
- ♣ Le niveau III est sanctionné au bout de 8 ans au minimum, par un Doctorat National.

Concernant le semestre, il est composé de 14 semaines de formation et d'évaluation dont le volume horaire global est de 360 heures au minimum. L'année compte 2 semestres universitaires.

Les parcours de Licence comportent 6 semestres :

- ♣ 4 semestres pour l'obtention du DUEL, DUES, ou du DUT délivrée à titre transitoire consiste en : un semestre d'initiation, un semestre de détermination et deux semestres d'approfondissement pour les filières à caractère général ou deux semestres de professionnalisation pour les filières à caractère professionnalisant.
- ♣ 2 semestres pour l'obtention de Licence dont un semestre d'études fondamentales et un semestre de spécialisation.

Il y a deux types de Licences : Licence générale ou académique qui a pour l'objectif de préparer à l'entrée dans un Masters ou permettre de préparer un concours de recrutement, et la Licence professionnelle et donc préparer à un métier dans un secteur d'activité précis.

Le parcours de Masters comporte 4 semestres après l'obtention de Licence :

- ♣ 2 semestres d'études fondamentales et,
- ♣ 2 semestres d'approfondissement.

Le diplôme de Maîtrise sera encore conservé et continue à être délivré à titre provisoire, elle sanctionne les deux premiers semestres du parcours de Masters ou Masters spécialisés. Mais le DESS et le DEA seront supprimés et seront remplacées par les secondes années de Masters (Masters II). Un Masters propose des parcours cohérents sur deux ans avec un objectif bien identifié, soit vers une entrée dans le monde professionnel, soit vers la poursuite en études doctorales. Généralement, un Masters est définie par ses mentions qui se subdivisent elles –

mêmes en différentes spécialités à finalité professionnelle ou à finalité recherche. Ce qui fait que les Masters se présentent sous deux formes distinctes : le Masters de recherche et le Masters professionnels.

Le parcours du Doctorat s'effectue au minimum 3 ans (6 semestres) après l'obtention de Masters de recherche dans l'Ecole Doctorat (ED). Le diplôme Doctorat se délivre après la soutenance et son niveau est bac+8. La formation doctorale se compose de deux étapes : le pré – soutenance d'une durée de 2 ans et la préparation de la thèse d'une durée d'un an. L'Ecole Doctorale (ED) rassemble des équipes et le laboratoire de recherche autour d'un projet de formation. Son support est une association des laboratoires et d'équipes de recherche. C'est donc un élément très important de renouvellement à la fois thématique et humain de la recherche.

NB : 1 Semestre comprend 12 à 17 semaines d'enseignement effectif

b) Les objectifs du système « LMD »

Les objectifs du système « LMD » s'inscrivent dans le cadre d'une approche prospective et novatrice. On peut les résumer ainsi :

- ♣ la mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs, et des personnels administratifs ;
- ♣ l'intégration plus facile des crédits acquis dans d'autres universités en Europe, en Amérique ou en Asie ;
- ♣ une plus grande lisibilité des niveaux de sortie pour tous (étudiant, famille, professionnels...) ;
- ♣ l'augmentation des filières ciblées ;
- ♣ la mise en place d'un cursus de formation souple et performant, de caractère académique fondamental ou professionnalisant, offrant à tous les niveaux la possibilité pour l'étudiant de s'insérer dans les tissus socio – économique ;
- ♣ l'organisation de la formation continue ;
- ♣ la mise en place d'un système d'orientation progressive ;
- ♣ la facilitation des réorientations en cours de cycle par la semestrialisation ;
- ♣ l'instauration d'un système de contrôle continu des connaissances ;
- ♣ le renforcement des capacités méthodologiques et communicationnelles de l'étudiant ;
- ♣ la préparation à l'insertion dans l'activité socio – économique ;
- ♣ la construction d'un système de formation doctorale de référence ;

- ♣ la production d'une nouvelle génération d'acteurs ayant une formation plus disciplinaire, les quels seront donc capable de s'adapter à un monde changeant.

c) Les avantages du système « LMD »

Les formations dans le système « LMD » associent à des degrés selon les parcours des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. En fonction des objectifs de formations, tout en assurant l'acquisition par l'étudiant d'une culture générale, elle peut comprendre des éléments de pré professionnalisation, de professionnalisation, des projets individuels ou collectifs et un ou plusieurs stages. Elle intègre l'apprentissage des méthodes du travail universitaire et celui de l'utilisation des ressources documentaires.

La formation doit permettre aux étudiants qui en ont les capacités et le souhait de poursuivre leurs études jusqu'au plus haut degré de qualification. Elle prépare également à des débouchés professionnels qualifiés et diversifiés. Elle concourt à l'épanouissement personnel, au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe.

§2 – ACCROITRE LA COUVERTURE DE MANIERE RENTABLE

A part de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur, la réforme de l'enseignement supérieur recommande aussi à accroître de manière le plus rentable leur couvertures pour assurer le développement socio – économique de Madagascar. Le renforcement de la couverture de l'enseignement supérieur vise à augmenter le niveau de scolarité de la main d'œuvre et à réduire les inégalités dans la scolarisation et l'achèvement des cycles ; inégalité qui existent entre les différents groupes de revenus et / ou entre régions. De ce fait, la réforme devrait donc mettre en place des stratégies visant non seulement à diversifier l'accès à l'enseignement supérieur, mais aussi, à améliorer l'équité au niveau du sous – secteur. En effet, ces derniers devraient être capable dans les prochaines années de donner la chance à tous les malgaches quelque soit leur statut social, leur sexe et leur âge, en tout temps et en tout lieux, de puiser et d'approfondir les savoirs utiles à leur vie, à leur travail quotidien et à leur projet d'avenir. Dans une grande mesure, cette couverture augmentera naturellement avec l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. Ainsi, pour étendre la scolarisation dans l'enseignement supérieur et permettra une meilleurs équité sur ce sous – secteur, quatre mesures complémentaires sont nécessaire à accomplir :

- ♣ une gestion plus efficace des coûts ;
- ♣ des programmes de bourses équitable et efficace ;
- ♣ des programmes d'Enseignement Ouverte et à Distance ;

- ♣ une plus grande participation du secteur privé dans l'enseignement supérieur.

A – Une gestion plus efficace des coûts

La disponibilité des moyens publics est la principale contrainte de l'enseignement supérieur à Madagascar pour augmenter l'offre publique. Devant une telle situation, le ministère de l'enseignement supérieur devrait donc évaluer la faisabilité de l'accroissement du nombre d'inscription de 5 000 étudiants ou plus par université. Pour ce faire, le ministère devrait chercher les moyens de réduire les coûts unitaires pour augmenter l'offre publique face à des ressources limitées de l'enseignement supérieur. Réduire les coûts unitaires nécessite une amélioration de l'efficacité interne de l'enseignement supérieur et aussi une réduction des temps nécessaires à l'obtention d'un diplôme. En outre, les réformes des structures, des programmes d'études, des méthodes d'enseignement et d'évaluation contribuent non seulement à l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur, mais aussi, à renforcer l'accès dans ce sous – secteur, en réduisant le coût de l'offre et en améliorant l'efficacité interne du système. Ainsi, l'accent de la gestion des coûts efficace étant mis sur la rationalisation de la taille des institutions et le raccourcissement de la formation parcourue.

B – L'amélioration de l'équité et de l'efficacité des programmes de bourse

Le programme de la bourse universitaire à Madagascar ne répond ni à des critères d'équité, ni à des critères d'efficacité. A partir du 2003, le gouvernement malgache avait pris l'option de « démocratiser » l'accès à la bourse universitaire. Ainsi elle est donc pratiquement devenue comme un droit à tous les étudiants inscrits à l'université, alors que théoriquement les bourses universitaires sont destinées à aider les étudiants les plus défavorisés. En outre, le montant de la bourse attribuée aux étudiants est faible et n'arrive pas à assurer la survie d'un étudiant durant ses études. Aucune bourse gouvernementale n'est destinée à l'enseignement supérieur privé à Madagascar et les systèmes de prêts bancaires destinés aux étudiants n'existent pas encore. Par ailleurs, pour favoriser l'accès des étudiants défavorisés, le gouvernement devrait :

- i) octroyer des montants de bourses adaptés aux coûts actuels de la vie aux étudiants incapables de financer leurs études ;
- ii) définir des critères d'admissibilité plus stricts et axés sur la base des besoins ;
- iii) envisager des bourses pour les universités privées sur la base des besoins ;
- iv) conditionner le renouvellement des bourses aux performances académiques ;

- v) entreprendre une étude de faisabilité d'un système de prêt aux étudiants avec un système de remboursement étudié.

Ainsi, il est nécessaire d'orienter la politique de la bourse universitaire vers sa vocation comme outils de motivation en gratifiant le mérite et surtout comme moyen d'introduction d'une certaine équité sociale dans l'enseignement supérieur. En outre, pour renforcer les nombres des étudiants inscrits venant des ménages les plus pauvres, l'université devrait donc bien sélectionner la liste des étudiants qui vont bénéficier des bourses universitaires en référence avec la situation parentale des étudiants et les montants doivent être proportionnels aux ressources annuelles ; et aussi l'Etat doit proposer des aides sous forme de dons pour les étudiants les plus démunis. Ceci demande des informations sûres et exactes lors de la sélection des dossiers des étudiants. Un meilleur ciblage sur les mécanismes d'allocation des bourses d'études universitaires favorise l'équité sociale à l'enseignement supérieur.

C – Lancement des programmes d'Enseignement Ouvert et à Distance (EOD)

Pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur, Madagascar envisage activement la création des programmes EOD. L'apprentissage ouvert et à distance améliore l'accès à l'enseignement supérieur en introduisant de la flexibilité dans l'apprentissage, pour les étudiants qui ne peuvent poursuivre des études longues, ou qui ne peuvent se déplacer ou venir à l'université, ou qui ne sont pas reçus dans les universités, ou qui souhaitent reprendre des études, ainsi qu'en réduisant les coûts de l'offre universitaires.

La mise en œuvre de système EOD repose sur trois facteurs de succès clés. Tout d'abord, les cours doivent être pertinents et utiles pour les bénéficiaires et permettraient une qualification ou une certification adéquate, validée par le système d'éducation et / ou les employeurs. Cela implique qu'il faut assurer la qualité et l'équivalence avec les programmes officiels, faute de quoi ces programmes risquent d'être perçus comme un enseignement de moindre qualité et d'être peu demandés. Ensuite, pour pouvoir fonctionner à grande échelle (c'est-à-dire être des programmes non expérimentaux et non étroitement ciblés), le modèle doit être fondé sur un système permettant un auto-financement sur une période de quelques années seulement. Ce qui non seulement assure sa pérennité, mais, veille à ce qu'il y ait une pression sur les responsables pour réduire les coûts et s'adapter à la demande. Le choix de mécanismes d'offre et plate forme technologiques appropriés est critique. Enfin, une structure de gouvernance adéquate et une gestion professionnelle sont nécessaires. Ainsi, pour

entreprendre ce système, la première étape serait donc la réalisation d'une étude de faisabilité pour déterminer le modèle d'EOD approprié pour Madagascar en termes de programmes, d'apprenants, de mécanismes de fourniture, de plates – formes technologiques et de modèle d'entreprise.

Un enseignement ouvert à distance bien organisé offre, quant à lui, des potentialités intéressantes avec un coût marginal relativement faible. Cela exige néanmoins que les hautes technologies de l'information de personnel et l'adaptation des programmes soient à la portée des pays à faibles revenus et qu'une forte demande estudiantine soit au rendez – vous. Des mesures politiques peuvent être prises pour populariser cette formule d'apprentissage, voire même inciter certains étudiants à opter pour l'enseignement à distance.

D – Promotion du secteur privé dans l'enseignement supérieur

L'enseignement privé constitue un quatrième moyen pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur d'une manière plus efficace du point de vue coûts. Le ministère reconnaît qu'il est nécessaire d'actualiser les procédures de reconnaissances et d'introduire un système d'accréditation et à préparer une ébauche de critère en s'appuyant sur l'assistance technique financé par la banque mondiale pour promouvoir l'enseignement supérieur privé. En effet, accroître la participation de ce secteur privé nécessite une clarification des règles de participation imposées par le ministère c'est – à – dire donner en priorité à la finalisation et à l'approbation des procédures d'autorisation et d'accréditation. Et qu'une étude plus détaillée visant à identifier les contraintes supplémentaires devra également être lancée. En outre, pour inciter l'expansion de l'offre privée, l'Etat devrait aussi proposer des mesures sous forme de subventions diverses ou d'incitations fiscales et non fiscales, tout en contrôlant les programmes et la qualité des services offerts. Ainsi, l'extension des établissements d'enseignement supérieur privés va non seulement accroître l'accès de l'enseignement supérieur, mais elle va diminuer aussi les dépenses des universités publiques. Ceci prendra l'effet positif en suivant des normes d'implantation exigées par le ministère de l'enseignement supérieur.

§3 – RENFORCEMENT DES CADRES INSTITUTIONNELS POUR LA REFORME

A – Des réformes dans la gouvernance du système

Les réformes de la gouvernance envisagées au niveau de l'enseignement supérieur à Madagascar devraient se focaliser sur trois axes, à savoir :

- ♣ la création d'un mécanisme permettant un leadership politique de la réforme ;
- ♣ la redéfinition du rôle du ministère de l'éducation ;
- ♣ la création d'un cadre national des qualifications.

a) La création d'un mécanisme permettant un leadership politique de la réforme

Afin de mener à bien des réformes de l'enseignement supérieur, l'expérience internationale montre une utilité de mettre en place au dessus du ministère de l'éducation des organismes de niveau plus élevés, qui rendent compte au premier ministre ou au cabinet du président. Ces organismes peuvent définir des politiques, commander des études, s'assurer de la coordination interministérielle, organiser des consultations, ou diriger l'utilisation des fonds complémentaires vers des priorités nationales.

Conscient de l'importance des ses organismes, Madagascar pourrait envisager d'établir une commission de réforme pour l'enseignement post – fondamental nommé PERC (Post Education Reform Commission), afin de créer un soutien politique de haut niveau et un consensus général pour le changement. Cette commission est là pour aider à instaurer l'imputabilité pour des réformes réussies de l'enseignement supérieur. Pratiquement, une commission de réforme assure une supervision, surveille les progrès par rapport aux points de référence de la réforme et apporte des conseils dans les domaines critiques de la réforme ou par rapport aux goulets d'étranglement qui surviennent pendant la mise en œuvre. Parmi les possibilités des responsabilités allouées à la commission, il y a :

- ♣ la politique de recherche et développement ;
- ♣ le développement des programmes universitaires et les politiques d'évaluations ;
- ♣ la réglementation des universités privées ;
- ♣ la gestion des fonds pour le développement des universités, ainsi que celle des fonds pour la formation et les bourses d'études ;
- ♣ la gestion de l'assistance technique financée par les bailleurs de fonds ;
- ♣ la gestion du suivi et évaluation des réformes
- ♣ la création d'un cadre national des qualifications.

Le PERC pourrait être autorisé à recevoir des fonds de sources locales et internationales, publiques ou privées. Elle pourrait aussi avoir le pouvoir de passer des contrats pour des services techniques, à long ou à court terme.

Le conseil d'administration de la PERC pourrait être constitué d'une sélection des parties prenantes concernées par la réforme du post – fondamental. On pourrait y trouver des

représentants (d'un niveau relativement élevé) de l'industrie privée, des ministères, du secteur de l'enseignement privée, des pouvoirs publics locaux et des fonctionnaires de l'enseignement. La durée des mandats serait telle qu'un tiers des administrateurs soit renouvelée tous les trois ans. Le conseil élirait lui – même son président tous les deux ans.

Indépendamment de l'option choisie pour mener la réforme ; il est nécessaire d'instaurer des mécanismes impliquant des acteurs étrangers au gouvernement tant dans les consultations qu'aux niveaux de la prise des décisions politique majeurs.

b) Redéfinition du rôle du Ministère de l'Education

Pour redéfinir le rôle du ministère de l'éducation, il est recommandé que le Gouvernement devrait réaliser une évaluation institutionnelle des structures principales et des processus de travail du ministère, et identifier les mesures à prendre pour renforcer les capacités des fonctions clés, telles que la planification, le budget, la gestion des ressources humaines et la gestion de projet. En effet, les fonctions du ministère de l'éducation doivent évoluer pour passer de la gestion à la stratégie, et aborder des questions telles que la définition d'une vision à long terme de l'enseignement supérieur, la planification à moyen terme, le conseil relatif aux priorités de développement et aux besoins en formation qui en découlent, l'attribution de ressources favorisant la promotion de la qualité, l'orientation des carrières et la gestion de l'information. Le ministère pourrait constituer une équipe ayant des diverses qualifications et comprenant des membres choisis à l'extérieur du ministère et du secteur de l'enseignement.

c) Création d'un cadre national des qualifications

Une priorité essentielle pour garantir l'orientation vers l'extérieur des institutions d'enseignement et de formation est la mise en place d'un cadre national des qualifications permettant de s'assurer que toutes les qualifications de l'enseignement et de la formation de Madagascar sont clairement comprises par les étudiants et leur famille, les employeurs et la société au sens large. Un tel cadre donnerait une hiérarchie des qualifications acquises dans l'enseignement, décrivant clairement les connaissances et les qualifications acquises dans le cadre de chaque diplôme de l'enseignement supérieur, ainsi que les équivalences entre les diplômes. Pour les employeurs, il servirait de cadre cohérent pour l'identification des connaissances et qualifications exigées de leurs futurs employés. Il permettrait aussi aux institutions d'enseignement de définir, selon des standards de qualifications, les critères d'admission, les programmes de cours, les méthodes pédagogiques, l'évaluation / examens des étudiants. De tels cadres améliorent l'accès et la mobilité en permettant de reconnaître clairement les niveaux d'apprentissage atteint à travers différentes sources.

La création d'un tel cadre prendra plusieurs années et les expériences internationales montrent qu'il est nécessaire de débiter avec un cadre simple. Toutes les élaborations de cadres des qualifications comprennent des étapes communes :

- ♣ Les industries identifient les emplois utiles pour leurs activités, ainsi que les qualifications et connaissances qu'ils impliquent.
- ♣ Les institutions d'enseignement et de formation élaborent les programmes de cours, les formations des enseignants, ainsi que le matériel didactique nécessaire pour atteindre les standards de qualifications.
- ♣ Les accréditations sont délivrées par les pouvoirs publics ou l'industrie pour certifier que les programmes d'enseignement et de formation satisfont les normes de qualifications.
- ♣ Une hiérarchie des qualifications est définie, avec la contribution des parties prenantes, pour déterminer les équivalences et la progression.

B – Des réformes dans la gestion financière

Le ministère de l'enseignement supérieur à Madagascar devrait améliorer d'une façon plus stricte sa gestion financière. Pour ce faire, la réforme est là ; et cette réforme nécessite bien de clarifier dans ce domaine de gestion les règles de mobilisation des ressources financières et définir clairement comment ces ressources peuvent être collectées, utilisées et gérées. D'ailleurs, le ministère de l'enseignement supérieur devrait mettre à niveau les qualifications de sa gestion, la rationalisation des décisions de dépenses en immobilisation basée sur des critères bien précis d'utilisation et d'équité. Il devrait encourager la mobilisation de ressources auprès des employeurs et des étudiants. En outre, le ministère devrait envisager aussi la mise en place de mécanismes liant l'augmentation du financement public de l'enseignement supérieur à l'amélioration des performances. Il peut inclure des formules de financement basé sur les résultats, liant le financement à des indicateurs de performance institutionnelle ; des contrats de performances ; ou des fonds compétitifs attribués sur proposition des pairs pour améliorer la performance institutionnelle, l'innovation et la gestion.

C – Des réformes dans les sous – secteurs de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur à Madagascar nécessite quatre réformes prioritaires. Tout d'abord, le ministère devrait changer ses fonctions de gestion directe à un rôle plus stratégique (par exemple la définition d'une vision, planification à moyen terme). Puis, il pourrait accorder une autorité de gestion plus étendue aux institutions publiques d'enseignement

supérieur placées sous sa juridiction, en l'accompagnant d'objectifs de performance convenus de commun accord. Ensuite, le ministère devrait modifier ou restructurer la composition et les pouvoirs des conseils d'administration des universités afin que ceux – ci combinent des responsabilités d'exécution et de supervision ; ainsi que le mode de nomination des recteurs d'université. De tels conseils ont des pouvoirs étendus, incluant le contrôle de tous les aspects de la gestion financière, la sélection du Président / Recteur, la fixation des conditions de recrutement et d'emploi du personnel et la prise de décision relative à la gestion des biens de l'université. Enfin, il faut progresser dans le nouveau système d'accréditation des institutions publiques et privées.

SECTION III : PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LES LIMITES DE LA REFORME AU DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR

§1 – LA GESTION DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A – La réforme demande une politique volontariste

L'application de la réforme de l'enseignement supérieur doit être accompagnée d'une politique nationale de volontarisme à travers :

- ♣ La politique de la formation, de l'éducation et de la recherche ;
- ♣ Les textes législatifs et réglementaires ;
- ♣ La disponibilité des ressources humaines en qualité et en quantité ;
- ♣ Les matériels, les infrastructures et les ressources financières ;
- ♣ L'incitation des entreprises à l'accueil des étudiants ;
- ♣ La mobilisation et la motivation de la société civile et des partenaires.

B – Les outils de gestion de la réforme

- ♣ Elaboration des textes ;
- ♣ Mise en place du suivi – évaluation périodique ;
- ♣ Informatisation de tous les secteurs ;
- ♣ Renforcement de la communication ;
- ♣ Langues ;
- ♣ Enseignant – chercheurs (EC), PAT, Chercheur – enseignants (CE)

C – Stratégies de la mise en place de la réforme

- ♣ Mise en place des différents comités (comité de réflexion et de pilotage...) ;
- ♣ Recours à des expertises extérieures ;
- ♣ Sensibilisation pour un changement de mentalité et de comportement ;
- ♣ Dialogue social et formulation des besoins ;
- ♣ Disposition transitoires ;
- ♣ Validation ;
- ♣ Chronogramme de basculement vers le système « LMD ».

§2 – ACTION A ENTREPRENDRE POUR LA MISE EN PLACE DE LA REFORME

A – Actions d’information, de communication et de sensibilisation au niveau de

- ♣ La population universitaire (EC, PA et PT, Etudiants) ;
- ♣ Des parents d’étudiants ;
- ♣ La société civile ;
- ♣ Les politiques et décideurs ;
- ♣ Du grand public ;
- ♣ Des partenaires d’appui financier.

B – Action de conceptualisation

- ♣ Identifier et collecter les besoins de la société ;
- ♣ Définir les domaines du système « LMD » ;
- ♣ Mettre en place des équipes de conception et des équipes de formation ;
- ♣ Concevoir les mentions et les spécialités et les parcours à partir des domaines définis du système « LMD » ;
- ♣ Elaborer l’architecture du système « LMD » ;
- ♣ concevoir les curricula ;
- ♣ Budgétiser la mise en place du nouveau système (formation, recherche, administration) ;
- ♣ Soumettre aux autorités de tutelle (équipe d’habilitation) le projet de chronogramme de mise en œuvre ;

- ♣ Concevoir et élaborer des propositions de textes réglementaires pour le passage au « LMD » et pour la réforme des programmes des sciences de la santé (textes sur la mise en place de la licence, du master, du doctorat...) ;
- ♣ Concevoir et élaborer des propositions de textes réglementaires pour la gestion de la période transitoire ;
- ♣ Concevoir et élaborer la proposition du texte réglementaire pour modifier le statut des universités d'EPA à un statut plus approprié en vue l'adapter au contexte « LMD » ;
- ♣ Concevoir et élaborer le texte relatif au règlement intérieur de l'université.

C – Les autres actions à entreprendre

- ♣ Renforcer des accords de partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et / ou de recherche nationaux et / ou étrangères ;
- ♣ Modernisation des équipements et matériels de laboratoires ;
- ♣ Action transversales : TIC, TICE, apprentissage des langues étrangères, documentation ;
- ♣ Textes réglementaires régissant le cadrage émanant du MENRS ;
- ♣ Mise en place des différents comités techniques et juridiques au niveau des différentes hiérarchies (comités de mise en place, de mise en œuvre, de suivi – évaluation, de structure de concertation...) ;
- ♣ Organisation des ateliers par grandes disciplines au niveau national et des assises pour le passage au système « LMD » ;
- ♣ Recyclage, formation et perfectionnement des Enseignants – chercheurs (EC) et des Chercheurs – enseignants (CE) ;
- ♣ Action de renforcement des infrastructures et des matériels : réhabilitation et extension de l'existant, nouvelles constructions, délimitation du patrimoine de l'université et ses composantes, et la mise en place d'un service de maintenance et du central d'achat pour les matériels.

CHAPITRE II : LES APPORTS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR

SECTION I : ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR

§1 – CADRE MACRO – ECONOMIQUE

A – La croissance économique

Madagascar est l'un des pays le plus pauvre du monde dont le revenu par tête est le plus faible. C'est un pays essentiellement agricole puisque les 75% environ de sa population active est employée dans des activités liées à l'agriculture, et plus de 85% des actifs travaillent dans le secteur informel. Pourtant, Madagascar dispose des ressources naturelles abondantes et de grande valeur, les quelles pourraient être mobilisées pour améliorer le niveau de vie de la population. Malgré sa disponibilité à ces diverses ressources, sa croissance économique en 1999 reste à 4,1 et que la pauvreté dans notre pays ne fait que s'aggraver. Ceci résulte d'un niveau insuffisant de l'investissement (moins de 15% du PIB) et un taux démographique élevé. Conscient de cette situation, le gouvernement Malgache a manifesté de façon marquée son engagement à réduire la pauvreté, en définissant une stratégie concertée sur des objectifs explicites qui portent tant sur la politique macro – économique que sur le développement du secteur clé. Il compte mettre en pratique les cadres favorables aux investissements directs étrangers pour les secteurs à fort potentiel de croissance que sont le tourisme, les ressources halieutiques, les mines, les industries manufacturière et les télécommunications. Ainsi, la croissance annuelle du PIB à Madagascar a été passée de 5,0 à 6,2% entre 2006 à 2007. Cet accroissement positif a été dû à la politique utilisée par le Gouvernement malgache qui est orientée vers l'expansion de l'offre globale à travers l'accroissement des investissements privés et ce, afin d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté.

B – Les prix

En général, au niveau mondial, l'accélération de l'inflation résulte de la persistance des prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. Elle a été particulièrement forte dans les pays émergents en raison de la demande soutenue des biens et services associés à la croissance, mais relativement modérée dans les pays avancés.

Dans le cas de Madagascar, c'est la hausse des prix des produits (carburant, riz, PPN...) sur le marché international est à l'origine d'une augmentation du niveau général des prix. En effet, l'inflation persiste encore à Madagascar, mais subi une légère amélioration durant l'année 2007. Elle a atteint jusqu'à 18,4% en 2005 et subit une diminution légère de 10,8 à 8,2% entre 2006 et 2007. En moyenne, l'inflation pour l'année 2007 est de 10,3%, une tendance qui résultait de la décélération des prix des produits non alimentaires.

C – Les Finances Publiques

« Par définition, les Finances Publiques c'est l'ensemble des éléments qui se rapportent au Budget de l'Etat. Le Budget c'est donc un document comptable qui retrace des prévisions détaillées des Recettes et des Dépenses de l'Etat pendant une année civile ». ¹ En tenant compte du budget de l'Etat, la situation financière de Madagascar a été toujours déficitaire c'est – à – dire les dépenses publiques excèdent les recettes de l'Etat. En effet, le déficit public est en moyenne de 2,8% du PIB en 2007. Face à cette situation, afin de lutter contre la pauvreté à Madagascar, le Gouvernement malgache souhaite améliorer les recettes et maîtriser les dépenses pour réduire le déficit du budget en soutenant une panoplie de réformes touchant à la fois les recettes et les dépenses de l'Etat.

a) Les recettes de l'Etat

Les recettes publiques sont donc généralement les ressources de l'Etat. Elles sont formées par les recettes fiscales qui rassurent presque la totalité de la recette de l'Etat et les recettes non fiscales. Afin d'accroître les recouvrements fiscaux à Madagascar, le Gouvernement malgache ont appliquées des réformes de la fiscalité et d'amélioration du fonctionnement des administrations fiscales et douanières. Ainsi le taux de la pression fiscale est passé jusqu'à 11,4% en 2007 contre 10,7% en 2006. Celui – ci améliore les recettes de l'Etat.

b) Les dépenses de l'Etat

Les dépenses de l'Etat ou les dépenses publiques sont les dépenses faites par l'Etat dans l'exercice de son pouvoir de commandement. Elles représentent la principale forme d'intervention de l'Etat dans la vie économique. Les dépenses publiques sont constituées par les dépenses de fonctionnement, les dépenses de transfert et les dépenses d'investissement. C'est la Loi de Finances qui dicte l'élaboration, l'adoption et l'exécution du Budget. En 2007, l'objectif spécifique c'est de renforcer la liaison entre la politique budgétaire et la réduction

de la pauvreté, et améliorer la formulation et l'exécution du budget, opérationnaliser et renforcer des organes de contrôle.¹

Les allègements et annulation de dettes extérieures des malgaches contractés avec les partenaires financiers se sont traduits par une baisse des paiements au titre des intérêts de la dette extérieure. Ce poste ne constitue plus que 1,6% des dépenses budgétaires en 2007 contre 4,4% en 2006 et près de 13,0% en 2004. Ainsi, la structure du budget a profondément chargée au profit des autres dépenses telles que les charges de personnel et les dépenses de fonctionnement hors solde. En général, les dépenses publiques à Madagascar excèdent toujours les recettes publiques (18,7% du PIB en 2007 contre 21,3% en 2006).

D – Les Investissements

Madagascar attire de plus en plus des capitaux étrangers surtout dans le domaine de l'exploitation minière et pétrolière. En 2007, le taux global d'investissement a été de 27,3% du PIB contre 25,3% en 2006. Ce taux global d'investissement en 2007 se répartit comme suit : 7,6% en investissement public et 19,7% en investissement privé.

a) L'investissement public

Les investissements publics représentent une catégorie des dépenses ou des participations financières du secteur public, à titre de prêts et de dons, de manière directe ou indirecte, dans le domaine social ou économique et dont l'objectif est d'améliorer les conditions et le niveau de vie de la population, de soutenir le développement économique et d'augmenter les revenus du monde rural. Afin que les objectifs de cet investissement public soient atteints à Madagascar, les politiques sectorielles des Ministères et organismes publics définissent en 2007 : dans le secteur administratifs, dans les infrastructures, dans le secteur productif, dans le secteur social.

Face à ces divers objectifs, le montant des investissements publics à Madagascar en 2007 s'est élevé à 1439,7 milliards d'Ariary ce qui représentent le 9,5% du PIB dont 1057,8 milliards (73,5%) des ressources externes et 381,9 milliards (26,5%) des ressources internes contre le 1383,6 milliard en 2006. Par rapport à l'année 2006, l'investissement public en 2007 subit une augmentation de 4,1%.

La somme de cet investissement public en 2007 serait allouée comme suit : 40,0% pour le secteur d'infrastructure ; 29,0% pour le secteur social ; 18,0% pour le secteur productif et 13,0% pour le secteur administratif.

¹ Angelina VAVISOA, cours Economie financière de 4^{ème} année Economie, année universitaire 2008 – 2009, Université de Toamasina.

b) L'investissement privé

Le développement du secteur privé est l'un des leviers de la croissance et du développement économique. Pour y parvenir, l'Etat Malgache a entrepris en 2007 des mesures incitatives de ce secteur par l'élargissement des relations économiques et commerciales à travers la conclusion des accords régionaux et internationales, l'élaboration et la promulgation de la loi sur les investissements, la nouvelle loi sur les exportation, l'aménagement de zones industrielles, la densification du tissu industriel, la mise en place des centres d'appui à l'industrialisation dans les régions.

Les investissements privés en 2007 ont représentés 19,7% du PIB contre 14,7% de l'année 2006. L'accroissement de ce ratio traduit l'efficacité des mesures prises en terme de création d'environnement favorable, incitatif et sécurisant.

E – Monnaie et Crédit

La maîtrise de l'inflation et la stabilité des taux de change sont les objectifs ultimes de la politique monétaire afin de parvenir à la préservation de la stabilité macroéconomique. En 2007, des mesures devant concourir à la réalisation de cet objectif ont été prises, entre autres la mise en place d'un dispositif de stérilisation, le maintien du taux directeur à 12% et du taux de réserves obligatoires à 15%, la titrisation de la dette consolidée de l'Etat, le lancement d'AON (715,8 MGA) et des opérations d'open market (304,1 MGA), l'extension du marché de BTA à Antsiranana, Mahajanga et Toliary.

La variation de la masse monétaire (M3) estimée à plus de 20,5% est consécutive à la nette amélioration de la position extérieure du système bancaire. La situation résultait plus de la reconstitution des avoirs extérieurs bruts que de la diminution des engagements extérieurs du système bancaire. Les autres contreparties telles que les créances sur l'Etat et les créances sur l'économie ont évoluées dans des proportions plus réduites, soit respectivement 63,1% et 17,4% et ce, du fait de l'amélioration du profil des finances publiques et de l'expansion des crédits d'investissement par rapport aux crédits de trésorerie.

F – Le secteur extérieur

a) La balance de paiement

La balance des transactions courante à Madagascar a été toujours en situation déficitaire. En 2006, le déficit du compte courant a été égal à 327 millions de DTS (soit 8,7% du PIB). Cette situation se détériorait en 2007 et que ce déficit courant s'accroîtrait jusqu'à 679 millions (soit 13,1% du PIB). Ceci a été dû à la détérioration de la balance des services de l'ordre de 132 millions de DTS et à l'alourdissement du déficit commercial estimé à 655

millions de DTS (13,6% du PIB) qui est l'effet négatif de l'augmentation excédentaire des importations par rapport à l'exportation.

L'afflux massif des investissements directs étrangers qui a débuté en 2006 s'est amplifié en 2007 et pour la deuxième année consécutive, le solde global des paiements extérieurs a été excédentaire de 148 millions de DTS en 2007. Il en résulte une reconstitution des réserves officielles de change jusqu'à hauteur de 550,1 millions de DTS, portant le stock à l'équivalent de trois mois d'importations de biens et services.

b) Le commerce extérieur

i) Les Exportations

En 2007, le volume des exportations à Madagascar a subi une augmentation importante de 24,4%. En tenant compte de cette proportions, le 68,0% du total des recettes des exportations a été représenté par trois produits distincts, qui sont : 14,2% pour la vanille ; 2,9% pour le girofle et 50,9% pour les produits de la zone franche (essentiellement des produits textiles). Les volumes des exportations de chromes et de bois ont exceptionnellement baissés. Pour le chrome, la situation est due au fait que la voie de déserte a été impraticable suite aux cyclones. Quant au bois, la cause est la restructuration de la filière et la délivrance obligatoires des permis d'exploitation forestière.

Les prix à l'exportation exprimés en monnaie étrangère (DTS ou Droit de Tirage Spéciaux) ont diminué en moyenne de 3,0%. La diminution des prix résultait du fléchissement de ceux de la vanille (37,6%) et des crevettes (1,8%). Mais les produits des entreprises franches, le girofle, le poivre, le cacao ont vu leurs prix augmenter sur le marché international.

ii) Les Importations

Pour soutenir les activités de production et les investissements, les importations à Madagascar étaient censées augmenter d'environ 40,5% en termes de DTS par rapport à l'année 2006.

Les importations ont connu une forte progression à cause des activités des entreprises franches et des grands projets miniers. Les mauvaises conditions climatiques qui ont affecté la production agricole ont généré une augmentation massive des importations de biens de consommation alimentaires en volume (y compris les produits autres que le riz). Celles – ci représentent en moyenne l'équivalent de 4,9% du total des importations.

c) La dette extérieure

En fin décembre 2007, l'encours de la dette extérieure du pays s'est élevé à 1 215,7 millions de DTS (ou 1 905,3 millions de dollars) contre 1 121,9 millions de DTS (ou 1 686,4 millions de dollars) en 2006 et 2 636,8 millions de DTS (ou 3 768,3 millions de dollars) à fin

2005. L'atteinte du point d'achèvement en 2004 et le traitement du stock de la dette multilatérale qui s'en est suivi ont pour effet la nette diminution du stock de la dette. Par rapport au PIB nominal, l'encours de la dette extérieure a baissé progressivement : 80,6% à fin 2005 ; 28,8% à fin 2006 et 24,8% à fin 2007. Les paiements au titre des intérêts de la dette n'ont représenté que l'équivalent de 2,1% des exportations de biens et services (ou également 0,2% du PIB).

d) Le change et les Mouvements Interbancaires de Devises

i) Le change

A Madagascar, le démarrage des grands chantiers miniers à investissements étrangers a occasionné l'afflux massif de devises.

L'Ariary s'est apprécié en moyenne annuelle de 4,6% par rapport à l'euro et de 12,6% par rapport aux dollars. La parité du dollar par rapport à la monnaie locale a atteint ainsi son niveau le plus bas au mois d'octobre 2007 où un dollar s'est échangé contre 1 772 Ariary. La cause de cette évolution est la faiblesse du dollar par rapport à l'euro (monnaies pivots) sur les marchés internationaux de change. Le dollar accuse une certaine faiblesse : parité de 1,44 de l'euro / USD. La situation est confortée par l'incidence sur le taux des transactions en dollar issues du chantier en démarrage de Shérir – Dynatec et du projet QMM pour l'exploitation des produits miniers.

ii) Les mouvements interbancaires de devises

Le nombre des transactions en dollars a augmenté en moyenne de 6,6%, atteignant son niveau le plus bas au mois de Février et au mois de Décembre de la même année. Quant aux valeurs mensuelles des transactions, elles ont augmenté en 2007 tant pour le dollar (41,0%) que pour l'Euro (25,0%).

§2 – CADRE SOCIAL

A – Population

Actuellement, l'effectif total de la population malgache dépasse de 20 000 000 habitants. « Avec un taux de croissance démographique annuel de 2,8%, la population malgache atteignait à 20 474 000 en 2008 et devrait atteindre à 22 864 200 en 2012 contre 18 846 147 habitants en 2005 »¹. Ces effectifs de la population se répartissent inégalement sur les territoires malgaches dont 78,0% de la population malgache vivent dans le milieu rural. Selon la répartition de la population malgache par les milieux et par région, c'est la région

¹ INSTAT, Enquête Périodique au près des Ménages 2005 (Rapport principal), Juin 2006, page 42.

Analamanga qui est la plus peuplée avec une part de 13,9% de la population totale suivie de Vakinankaratra (9,3%), de Vatovavy Fitovinany et de Haute Matsiatra (6,6%). Ihorombe est la région la plus dépeuplée car sa population ne représente que 1,1% de l'ensemble.

Selon la Banque Mondiale, la population malgache continue de croître rapidement. De 2000 à 2005, la population a évolué à un taux annuel de 2,9% contre dans les pays de l'Afrique Subsaharienne. Selon toujours la même source, le taux démographique élevé à Madagascar semble être le résultat d'une longévité relativement élevée. A 55,8 ans en 2005, la moyenne de l'espérance de vie à la naissance était de presque 20% supérieur à la moyenne de 46,7% en Afrique Subsaharienne.

B – Education

Les indicateurs de l'éducation à Madagascar montrent que le système éducatif est loin de jouer son rôle de stimulateur de la croissance. Avec un TBS faible, le taux de redoublement et le taux d'abandon restent encore importants. En effet ce sont les plus pauvres et les résidents des milieux ruraux qui abandonnent tôt l'enseignement et n'arrivent plus à acquérir le niveau de connaissances indispensable à la vie. Ce phénomène est dû non seulement à la pauvreté et au enclavement des ménages, mais aussi, à l'insuffisance de l'éducation des parents d'élèves qui ne favorise pas la fréquentation scolaire, à la non accessibilité des médias de certaines populations qui limite la sensibilisation pour la scolarisation des enfants, et aussi à l'existence des mariages précoces des filles les contraignant à abandonner dès le primaire. Ainsi, la situation de l'éducation suivant les différents cycles à part de l'enseignement supérieur se résume comme suit :

a) Enseignement fondamental 1^{er} cycle (primaire)

Des progrès quantitatifs importants sont enregistrés aux niveaux du cycle primaire de l'enseignement à Madagascar. En totalité, les effectifs des élèves ont passé de 3 837 343 à 4 019 485 entre l'année scolaire (2006 – 2007) et (2007 – 2008). Ainsi, le TBS atteignait jusqu'à 124% en 2007 – 2008. En dépit d'une hausse de 6,0% du nombre des enseignants dans les écoles primaires publiques, le ratio élèves / maître stagne (52) du fait de l'augmentation (6,5%) des nouveaux entrants en 1^{ère} année. D'ailleurs, le taux d'achèvement de ce cycle s'est amélioré, passant de 53,0% au cours de l'année scolaire 2006 – 2007 à 60,2% en 2007 – 2008 et que ce taux est plus élevé pour les filles, soit 57,0% à 60,2% pour les mêmes périodes). Par contre, le taux de redoublement ne s'améliore pas car il continue de s'accroître de 19,1% à 19,7% durant cette même année. Enfin, ce sont les enseignants de

FRAM et les vacataires qui représentent en moyenne le 54,3% du total des enseignants du cycle primaire public.

b) Enseignement fondamental 2nd cycle (collège)

Pareil au cycle primaire, le cycle secondaire de l'enseignement fondamental à Madagascar subit une croissance positive en nombre des nouveaux entrants en 1^{ère} année dans les collèges publics et privés passant de 223 939 à 229 618 entre l'année scolaire (2006 – 2007) et (2007 – 2008). Ainsi, le TBS du second cycle de l'enseignement fondamental augmente de l'ordre de 2% et atteignait jusqu'à 36% en (2007 – 2008). Le ratio élève/enseignants a baissé de 35 à 34 durant cette même année scolaire du fait d'une forte augmentation (12,3%) du nombre des enseignants dans les collèges avec une prédominance des enseignants fonctionnaires (67,1%) par rapport aux enseignants FRAM et vacataires (38,9%). Le taux d'achèvement de ce cycle s'améliorait, passant de 20,8% à 21,9% durant cette même année scolaire et le taux de redoublement augmente de 10,5% à 11,8%.

c) Enseignement secondaire général

Quelques tendances sont à signaler pour l'année scolaire 2007 – 2008 :

- ♣ hausse de 26,6% du nombre des élèves et baisse de 13,2% de l'effectif du personnel des lycées techniques professionnels ;
- ♣ hausse de 77,8% du nombre d'élèves et stagnation de l'effectif du personnel des centres de formation professionnelle ;
- ♣ le TBS au lycée est de 10% en 2006 – 2007.

C – Santé

a) Les principales maladies

L'état de santé de la population est un facteur essentiel de son bien – être et de sa capacité à produire. « A Madagascar, les types de maladies qui affectent le plus la population sont : le paludisme et les infections respiratoires (respectivement 25,8% et 23,3% des malades). Ce sont les personnes en âge de travailler (25 – 59 ans) et les enfants de moins de 5 ans qui sont les plus affectés par ces deux maladies. En outre, la diarrhée est la maladie qui affecte le plus les enfants de moins de 5 ans (41% des cas de diarrhées), lesquels sont aussi victimes d'un retard de croissance à cause de leur état de malnutrition (48,6% des enfants) et de la faiblesse du taux de vaccination (un quart des naissances est protégée contre le tétanos néonatal et 32,4% des enfants sont complètement vaccinés avant leur première année) »¹. Ces

¹ INSTAT, Enquête Périodique au près des Ménages 2005 (Rapport principal), Juin 2006, page 57.

types de maladies contribuent à la forte mortalité en général, et à la forte mortalité infantile, en particulier.

Concernant les maladies sexuellement transmissibles, elles sont importantes chez la population les plus défavorisées, souvent par manque des sensibilisations à l'hygiène. La prévalence des IST (Infection Sexuellement Transmissible) est forte avec 1 282 pour 100 000 habitants ou 2,6% des consultations externes en 2000 ; mais la sero – prévalence du VIH – SIDA est faible avec un taux de 0,16% en 2000, la tranche d'âge la plus touchée étant celle entre 20 et 29 ans.

b) Les indicateurs de santé

L'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2008 indique que, « si l'espérance de vie à la naissance est de 55,8 ans, elle n'est que 40 ans pour 32% de la population. Par ailleurs, le taux de mortalité maternelle a très peu varié à un niveau de 488 pour 100 000 naissances vivantes »¹. Il contribue lourdement, comme dans les autres pays en développement, au fort taux de mortalité à Madagascar.

Les résultats d'une enquête par grappe multiple menée en 2000 permettent de constater une amélioration de taux de mortalité infantile qui est 88 p 1000 en 2000 contre 99,3 p 1000 en 1997. Le taux de mortalité infanto – juvénile a suivi la même tendance avec une régression sensible de 133 p 1000 en 2000 contre 164 p 1000 en 1997. En 2004, ce taux d'infanto – juvénile subit une amélioration et arrivait à 94 p 1000.

c) Les services de santé

A Madagascar, les services sanitaires du secteur public détiennent une place prépondérante. Ils sont les plus utilisés (59 de malades), particulièrement par les ménages pauvres (78% des ménages les plus pauvres). En milieu rural, ce sont ces services qui sont les plus fréquentés (61%). « Les prestataires du secteur privé comprennent les ONG, les confessionnels, les médecins libéraux »². Ils sont utilisés par 26,2% des malades et plutôt fréquentés par les riches (36% des consultations dans les grandes agglomérations et 53% dans la capitale).

d) Les déterminants de la pauvreté en matière de santé

« La faiblesse du niveau de revenu des populations à Madagascar constitue l'une des causes majeures de leur faible recours aux services de santé »³. Contraintes par leurs dépenses d'alimentation (70,2% des dépenses totales), les ménages ne consacrent que 2,4% de leurs

¹ INSTAT, Enquête Démographique et de Santé (2008 – 2009), page 23.

² DSRP (Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), Mars 2002, page 21.

³ DSRP (Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), Mars 2002, page 22.

dépenses à la santé. De plus, du fait de la cherté relative des coûts de consultation (prix de l'acte, médicament, transport et repas...) représente 5% des revenus moyens annuels par tête des ménages les plus pauvres, contre 2% pour les ménages les riches.

A ces facteurs s'ajoutent ceux de l'éloignement voir l'inexistence des centres sanitaires et de personnel médical dans certaines localités, et la non disponibilité des médicaments. Environ 60% des populations vivent dans un rayon de 5 Km ou à une heure de marche environ d'un service de santé publique. En milieu rural, 37,2% des lieux de consultation se situent au – delà de 10 Km du lieu de résidence des villageois. La répartition du personnel médical est inégale, 21% de la population (principalement celles vivant dans les zones urbaines) sont desservies par 41% du personnel de santé. En moyenne un médecin s'occupe de 10 000 habitants environ et la plupart du personnel de santé se trouve en milieu urbain.

D – Emplois

Madagascar est confronté à des problèmes graves au niveau du secteur emploi : un secteur traditionnel important et peu d'emplois industriels. Le secteur informel et le secteur agricole restent encore prédominants, et c'est bien par l'intermédiaire du travail indépendant que l'emploi s'est développé à Madagascar. En effet, les 85% des actifs occupés de plus de 10 ans, travaillent dans le secteur informel et près de 75% de cette proportion se trouvent dans le secteur agricole. Les emplois dans le secteur moderne, et en particulier les emplois salariés, sont relativement peu nombreux. Le secteur industriel est peu développé et offre par conséquent de faibles perspectives d'emplois aux niveaux diplômés. Environ 5% de la population active occupée travaille dans l'industrie et moins de 3% travaille dans le secteur industriel moderne. Le secteur primaire incluant 80% des personnes actives, et les services 17% entre 2001 et 2005.

D'ailleurs, le secteur emploi souffre d'un problème de déqualification de main – d'œuvre car le niveau d'éducation des mains – d'œuvre est extrêmement bas et en moyenne le nombre d'année de scolarisation de la main – d'œuvre occupée reste à 5 années environ entre 2001 – 2005. En plus de ça, les diplômés de l'enseignement supérieur souffrent d'un problème de sur – éducation et ainsi, nombreux sont les diplômés qui acceptent de travailler pour des emplois en deçà de leur diplômes car les offres correspondantes à leur niveau d'études sont fort rares à Madagascar. Globalement, les flux de diplômés qui sortent des niveaux post – primaires correspondent à la capacité d'absorption du marché du travail à Madagascar.

A Madagascar, l'accès à un emploi est très difficile car en situation presque absente de création d'emploi, les demandes excèdent les offres d'emploi. En 2007, le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi enregistrés est de 8 645 et celui de l'offre d'emploi n'était que 2 604 postes. La capacité de l'offre n'a pu satisfaire que 30,1% de la demande. Ce dernier se répartit comme suit suivant les sexes : 58,4% appartient aux hommes contre 41,6% pour les femmes. Concernant le taux de chômage, il est relativement faible à Madagascar et est de l'ordre de 3% de la population malgaches. Leur manifestation en milieu urbain (7%) est élevée par rapport à celui du milieu rural (moins de 2%). Ce sont les femmes qui sont les plus exposées au chômage que les hommes d'après l'étude effectuée par l'OMEF (Observation de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue et Entrepreneuriale) en raison de l'absence d'une politique favorisant l'égalité de chance et la persistance de la discrimination à l'égard de sexe dans certaine région. Sur la totalité de la population malgache, 45% sont des populations active âgée de 15 à 64 ans et 52% la part des populations active âgée de 6 ans et plus. En effet, le chômage est un phénomène urbain à Madagascar. Le taux d'activité en milieu rural est plus élevé qu'en milieu urbain, et le faible taux de chômage peut inclure un niveau élevé de sous emploi.

E – Protection sociale

La précarité et l'exposition aux risques étant plus aiguës pour les plus pauvres à Madagascar, le maintien et l'extension des mesures spécifiques à leur intention, dans chaque région, s'avèrent nécessaires. Ces mesures stratégiques concernent principalement le développement d'outils et de stratégies de ciblage en vue d'une meilleure allocation budgétaire, le renforcement du capital humain en incluant les groupes vulnérables, la prévention / atténuation et réponse face aux catastrophes naturelles, l'augmentation des revenus des groupes vulnérables, l'intégration des plus vulnérables dans le processus de développement et la réduction de la pauvreté et la promotion de mécanisme de gestion des risques à base communautaires, privés et formels. Celles – ci a pour objectif essentiel d'améliorer les conditions de vie de la population malgache à travers la mise en œuvre d'une stratégie efficace de planning familial, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire, l'approvisionnement de la population en eau potable, la généralisation des pratiques hygiéniques et sanitaires, l'appui aux pauvre et vulnérables.

§3 – CADRE SECTORIEL

A – Secteur primaire

a) Agriculture

A Madagascar, plus la moitié des surfaces cultivées est occupée par la riziculture irriguée, avec un fort pourcentage de métayage. L'accès à la terre présente une inégalité sociale car la moitié des ménages en milieu rural se partage moins de 2% des superficies de terres irriguées, alors que près de 10% sont propriétaires des terres les plus fertiles.

La superficie moyenne cultivée par les ménages agriculteurs est de 1,2 hectare. Cette petite taille des superficies exploitées rend le mécanisme difficile. L'accès de ces paysans pauvres aux intrants agricoles, aux techniques nouvelles de production et aux crédits mutuels a encore un taux de pénétration faible au niveau national. « Les plus pauvres des milieux ruraux exploitent les terres à cultures pluviales situées sur les pentes des collines et recourent aux défrichages et aux déboisements par incendie pour accéder à la terre »¹. De plus, les paysans souffrent d'une insécurité sociale avec la présence des « Dahalo » en milieu rural. Les exploitations parcellaires à l'échelle réduite et à faible rendement se sont avérées insuffisantes pour répondre aux besoins locaux. Pourtant, compte tenu d'immenses étendues de surface disponibles non exploitées à Madagascar et des potentialités agro climatiques exceptionnelles offrant des possibilités pour la promotion et la diversification de la production agricole, le gouvernement malgache doit désormais prendre en compte l'agro – business. Pour ce faire, le gouvernement devrait réaliser une amélioration de la sécurisation foncière, l'élargissement des services en milieu rural, l'extension des centres et services d'appui à l'agriculture, désenclavement des zones productrices avec le ministère des travaux publics, et sécurisation des biens et des personnes en milieu rural avec le ministère de la défense.

b) Elevage

La situation de l'élevage à Madagascar est toujours pareille à celle de l'agriculture sur le plan économique. En général, presque les deux tiers des éleveurs à Madagascar venant de la population les plus pauvres qui vivaient avec peu de revenu, peu de connaissances, et peu d'infrastructures à utiliser lors de leurs exploitations. Ils héritent les différentes techniques d'exploitation de leurs parents et de leurs grands parents dont la pratique est fortement traditionnelle. De ce fait, l'exploitation de l'élevage à Madagascar est loin d'être moderne et industriel car la production est très limitée grâce à l'inexistence des fonds d'exploitation, à l'inexistence des techniques modernes et surtout à l'insuffisance des formations destinées aux

¹ DSRP (Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), Mars 2002, page 25.

exploitants. Ainsi la performance de la branche élevage est globalement faible et la production n'apporte rien au PIB de notre pays.

Afin que l'élevage à Madagascar puisse contribuer au développement du pays, le gouvernement devrait prendre des mesures d'accroître la production par le biais de l'intensification de l'élevage, en améliorant les techniques utilisées, en formant et en soutenant financièrement les éleveurs et surtout en renforçant les partenariats dans ce domaine.

c) Pêche et aquaculture

« Madagascar a 5 000 Km de côtes dont les configurations constituent de nombreux sites favorables aux activités de pêches côtières ; 52 000 ha de mangroves utilisables pour l'aquaculture ; 117 000 Km² de plateau continental pour les pêches semi – hauturières ; 155 000 ha d'eau douce ; et une surface piscicole exploitable de plus de 300 000 ha »¹. Face à ces diversifications importantes des ressources halieutiques disponibles, les produits halieutiques occupent actuellement une grande place dans l'économie malgache car leurs exportations alimentent beaucoup le revenu national. Non seulement les ressources halieutiques rapportent une grande part de revenu à l'Etat, mais, ils constituent un appoint non négligeable de la qualité nutritionnelle.

Pratiquement, la pêche à Madagascar se présente sous deux formes distinctes : la pêche artisanale et la pêche industrielle. A Madagascar, c'est la pêche artisanale qui subissait beaucoup des problèmes. Les techniques et matériaux de pêche utilisés sont rudimentaires, conjugués au faible rayon d'action des embarcations, et limitent les activités de pêches aux zones situées aux alentours des villages qui se trouvent ainsi dans la plupart des cas menacées de surexploitation. On constate de plus en plus des conflits entre pêche traditionnelle et pêche industrielle. En plus, l'environnement marin est menacé par des activités non contrôlées et/ou non règlementées, notamment dans les milieux sensibles comme les zones récifales et de mangroves situées à proximité des grandes villes côtières.

d) Sylviculture et Environnement

« Madagascar est une île continentale à biosphère unique et renferme un trésor faunique et floristique inestimable. Les 80% de la faune et 90% de la flore malgache sont

¹ Solofo RAKOTOSON, Andry RALIJAONA, Tovo RANDRIAMAHALEO, «Madagascar: Les défis d'un développement durable; Leçon d'hier, pour les perspectives de demain », édition CERIC S.A.R.L, Madagascar, Août 2002, page 111.

endémiques et représentent un potentiel non négligeable pour le développement du pays »¹. Pourtant, ses importantes biodiversités sont fortement menacées actuellement et que ses richesses naturelles sont en grand danger car la déforestation et la pratique des cultures sur brûlis pèsent sur la nature. La destruction des forêts devient plus rapide que les reboisements, l'érosion sévit fortement et les cultures sur brûlis menacent le développement économique durable de Madagascar. Conscient de cette situation, des dispositions nationales sont adoptées pour une gestion durable des 20% des forêts restantes. Ces dispositions ont quatre objectifs essentiels : augmentation des superficies des aires protégées pour la conservation et la valorisation de la biodiversité terrestre, lacustre, marine et côtière ; la réduction du processus de dégradation des ressources naturelles ; le développement du réflexe environnemental à tous les niveaux ; et le renforcement de la bonne gouvernance forestière et environnementale.

En 2007, les résultats réalisés sont les suivants : 850 588ha des superficies des aires protégées créent (en milliers), 28 764 ha des superficies reboisées et restaurées (ha), le taux de réduction des surfaces incendiées est 47% et 4 services de contrôle forestier mis en place.

B – Secteur secondaire

a) Energie

Les principales préoccupations du gouvernement malgache en matière énergétique sont d'assurer une fourniture durable et de bonne qualité à des prix raisonnables et l'extension graduelle des services à tous. Ainsi, le secteur énergétique à Madagascar a comme objectif :

- ♣ d'approvisionner de manière fiable et durable, à prix abordable, les milieux urbain et rural, à travers la dynamisation de la concurrence, l'adaptation du système d'approvisionnement aux normes internationales, le renforcement de la capacité de l'OMH au sein du secteur pétrolier et le développement du Partenariat Public - Privé ;
- ♣ de satisfaire les nouvelles demandes de connexions en donnant priorité aux grandes entreprises d'investissement ;
- ♣ et de promouvoir les ressources d'énergie renouvelables, notamment le solaire, l'éolienne et l'hydraulique de réduire la dépendance aux produits pétroliers.

i) Energie électrique

La disponibilité de l'énergie électrique est un facteur essentiel d'expansions économique et industrielle d'une région dans un pays. A Madagascar, l'énergie électrique est non seulement faiblement disponible dans les 22 régions, mais leurs distributions pour chaque

¹ Solofo RAKOTOSON, Andry RALIJAONA, Tovo RANDRIAMAHALEO, «Madagascar: Les défis d'un développement durable; Leçon d'hier, pour les perspectives de demain », édition CERIC S.A.R.L, Madagascar, Août 2002, page 189.

commune des régions sont aussi en disparité. En effet, environ 5% seulement des zones rurales sont dotées d'électricité à Madagascar où la principale source d'énergie est le bois. Cela constitue un frein considérable au développement économique et social des régions car leurs capacités de production restent limitées.

« Pratiquement, la production, le transport et la distribution de l'électricité à Madagascar est assurée uniquement par la société JIRAMA et ceci ne parvient pas à répondre à l'accroissement des demandes d'électricité dans notre pays, faute de l'insuffisance des infrastructures énergétiques et le manque des financements et des politiques adéquates pour renforcer la production de ce secteur »¹. C'est ainsi que face à cette situation, les locataires d'électricité à Madagascar souffrent de l'existence des délestages et de la cherté des tarifs électriques. La hausse tarifaire de l'électricité atteint jusqu'à 150% en 2005. Le niveau des tarifs électrique à Madagascar est ajusté sur la base de l'indexation en fonction de l'indice général des prix à la consommation, le taux de change de l'Ariary par rapport aux deux principales devises utilisées dans les transactions avec l'extérieur (dollars et Euro) et les prix du gasoil.

ii) Pétrole

Le gasoil, l'essence tourisme et le jet fuel restent les principales catégories de carburant les plus consommées depuis 2004, avec des parts respectives de 61,4% , 13,31% et 9,9% de l'ensemble des produits pétroliers consommés en 2007 contre 62,4% , 14,1% et 10,2% en 2006. A Madagascar, chaque année le prix du pétrolier fluctuant toujours et cette fluctuation s'effectue en fonction : des prix sur le marché international, de l'évolution des taux de change et des taxes.

b) Mines

Madagascar, du fait de son contexte géologique, présente un potentiel minier important mais mal connu à cause de la rareté de l'exploitation minière systématique de haute qualité et de l'insuffisance des informations géologiques et minières de base. Les découvertes récentes de gisement des pierres précieuses et le phénomène de ruée systématique qu'elles ont entraînées demandent une stratégie spécifique ainsi qu'une gestion intégrée rigoureuse de ces ressources non renouvelables, tant au niveau de leur extraction qu'au niveau de leur transformation pourra tirer le maximum en valeur ajoutée.

¹ Solofo RAKOTOSON, Andry RALIJAONA, Tovo RANDRIAMAHALEO, «Madagascar: Les défis d'un développement durable; Leçon d'hier, pour les perspectives de demain », édition CERIC S.A.R.L, Madagascar, Août 2002, page 54.

La contribution de ce secteur au développement économique et social du pays reste très faible, l'objectif est d'augmenter cette contribution dans l'économie nationale. L'exploitation de sables titanifères et celui de nickel et de cobalt pourraient, à terme, décupler l'apport du secteur minier. Les actions stratégiques du Gouvernement, pour permettre une meilleure exploitation des potentiels, consistent à améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur minier, à apporter un appui aux opérateurs artisanaux, et à promouvoir les investissements miniers privés et la gestion décentralisée des ressources minières. L'un des principaux obstacles à la bonne gouvernance des ressources minières est le caractère artisanal et anarchique de l'exploitation. Ainsi, la sensibilisation et l'information sur le code minier est nécessaire au même titre que la légalisation de la situation des artisans. L'intégration des activités minières artisanales dans le secteur formel permet d'augmenter les revenus des mineurs et la part de redevance versée à l'Etat.

En 2007, les exportations des produits miniers allant des pierres précieuses brutes et taillées, en passant par les pierres industrielles travaillées ou non jusqu'aux métaux précieux, ont connu une baisse de l'ordre de 9,4% par rapport à l'année 2006. Ce sont les 158 opérateurs du pays qui assurent ses exportations dont : 136 273,01 tonnes de Chromite et 5 241,28 tonnes de Graphite ; 78 065,54 grammes de Rubis, 5 124 416,39 grammes de Saphir et 137 065,86 grammes d'Emeraude ; et 8 494 698,77 Kilogrammes de pierres industrielles.

Comme la performance du secteur est évaluée par l'accroissement des IDE (Investissement Direct Etranger), les investissements en cours, à savoir le QMM – Rio Tinto dans l'ilménite à Taolagnaro et Sheritt dans le nickel et le cobalt à Ambatovy, sont encore en phase d'investissement ; et que les impacts socio – économiques attendus ne sont pas encore palpables. Mais compte tenu du potentiel minier dont dispose Madagascar, son exploitation aura d'incidence positive sur le développement.

c) Les Industries manufacturières

Hors entreprises franches (280), l'appareil industriel de Madagascar connaît un double problème. Primo, il utilise dans sa majorité une technologie obsolète et est fortement concurrencé par les produits importés. Secondo, il est en retard en matière de compétitivité car celle – ci ne se repose plus uniquement sur la technique de production mais aussi sur la technique de distribution qui fait largement appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Face à ces divers problèmes, le secteur industriel a pour objectifs : la promotion du transfert de technologie, le renforcement de la compétitivité et l'intégration progressive de Madagascar dans la sphère de l'économie mondiale par l'intensification des échanges avec les

pays partenaires. L'accent sera mis sur l'exploitation des potentiels d'exportation des industries (augmentation des investissements privés, dynamisation des activités des zones franches, aménagement des zones industrielles dédiées, appui au développement des filières économiques), le renforcement du Partenariat Public – Privé pour les industries et l'artisanat afin de redynamiser le secteur privé (densification du tissu industriel, structuration de l'artisanat, des micros et petites entreprises et renforcement de la compétitivité).

En 2007, les industries manufacturées ont atteint un niveau de croissance de leur production de l'ordre de 9,8%, et elles ont contribué largement à l'atteinte de la croissance de 6,2% du PIB en 2007. Dans la cadre de la promotion des investissements, 1 115 entreprises ont été créées durant cette année dont 97 dans le secteur primaire, 121 dans le secteur secondaire et 692 dans le secteur tertiaire. Ces industries contribuent à niveau d'environ 50% de l'exportation totale du pays. Pour cette même année, 12 branches sont performantes (taux de croissance de production supérieur 6%), mais les meilleures branches sont la fabrication de produits alimentaires avec 11,88% de taux de croissance de sa production, ensuite la fabrication de textiles et article d'habillement (11,72%), enfin l'édition et imprimerie et reproduction supports enregistrés (11,14%). Quand à la branche à performance moyenne (taux de croissance de production est entre 2% et 6%), ce sont les autres activités extractives qui ont les meilleures performances avec 5,64% de taux de croissance de production.

C – Secteur tertiaire

a) Tourisme

Le potentiel touristique de l'île Madagascar reste très largement sous – exploité. Avec une cinquantaine d'aires protégées réparties sur l'ensemble de l'île, Madagascar abrite une faune et une flore surprenantes de beauté et de variété que l'on trouve nulle part ailleurs, et dispose d'une diversité biologique caractérisée par des milliers d'espèces endémiques qui font notre pays une destination phare pour les touristes. Le tourisme est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie malgache et faisant du secteur l'un des premiers pourvoyeurs de devises du pays. On s'est fixé, comme objectif de ce secteur : la promotion et le développement intensif du secteur, la valorisation du potentiel touristique de Madagascar et le renforcement de la compétitivité des produits touristiques.

En 2007, la croissance de la branche tourisme a été de 10,5% et le nombre des visiteurs non résidents augmentent de 10,5% (344 348) par rapport à l'année 2006 (311 730). Ces flux touristiques ont généré des recettes en devises estimées à 210,3 millions de DTS, soit une hausse de 33,4% par rapport à celles (1 577 millions) qui ont été encaissées en 2006. Les

investissements réalisés dans le secteur ont été à l'origine de l'installation de nouvelles infrastructures (166 hôtels et 1 468 chambres) et de la création de nouveaux emplois (au total 1 828, dont 1 590 dans l'hôtellerie et 325 dans les agences de voyage). Le secteur tourisme à Madagascar aura un bel avenir pour des années à venir.

b) Bâtiments et Travaux Publiques

Ce secteur englobe les activités de constructions ou de réhabilitation et entretien d'art, des routes et des pistes, les travaux de terrassement, les grands travaux d'aménagement et la construction des bâtiments et logements. C'est donc tous les travaux exécutés dans un but d'intérêt général des publics qui ont pour finalités l'amélioration du niveau de vie de la population. Madagascar souffre d'une insuffisance des infrastructures publiques non seulement dans les milieux urbains, mais aussi, dans les zones rurales. C'est ainsi que l'objectif global de ce secteur est de relier la nation et l'ensemble de tous les acteurs économiques à travers les réseaux d'infrastructure routière et les services structurants. Le développement des infrastructures routières devra soutenir les activités inter et intra régionales nées des pôles de croissance et favoriser le désenclavement des zones à forte potentialités.

En 2007, 1 382 Km des routes nationales et 204 Km des routes rurales ont été réhabilitées et entretenues contre successivement 1 076 Km et 810 Km de l'année 2006. La longueur des routes entretenues par le FER (Fond d'Entretien Routier) à augmenter en 2007 par rapport à l'année 2006, elle est passée de 1 076 à 1 229 Km. Le nombre des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ayant obtenu le financement du FER s'est accru de 49 en 2006, 70 en 2007. Le ministère de la réforme foncière, des domaines et de l'aménagement du territoire s'est efforcé de promouvoir un cadre opératoire pour la promotion de CTD, l'équipement et l'amélioration des conditions de vie de la population. Trois pôles de développement renforcées (Fort Dauphin, Nosy Be et axe Antananarivo – Antsirabe) ont été créés, avec un budget initial de 54 251 033 000 Ariary. Le taux de réalisation a été de 140,8%.

c) Eau et assainissement

Grâce à son climat et son relief, Madagascar montre une très grande hétérogénéité dans la répartition et le potentiel de ses ressources hydriques. Il existe ainsi des régions qui disposent des ressources largement excédentaires à leurs besoins, alors que d'autres régions n'en disposent pas assez pour assurer le minimum de développement. Les objectifs de ce secteur s'articulent autour de l'amélioration d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, l'approvisionnement de la population en eau potable et la généralisation des pratiques hygiéniques et sanitaires.

L'accès à l'eau potable au niveau national est passé de 38% à 41% entre 2006 et 2007 dont 57,32% en milieux urbains en 2007 contre 60,24% en 2006. La diminution de ces derniers a été due au gel de branchement particulier et des bornes fontaines publiques auprès de la JIRAMA, 13 200 nouveaux abonnés (branchement particulier JIRAMA) et 450 bornes fontaines additionnelles ont été enregistrées en 2007. Pour les centres hors JIRAMA, les projets d'adduction d'eau potable sont encore en phase d'études ou de travaux. Toutefois, il importe de mentionner que la réalisation en milieu rural pour 2007 est de 1 345 points d'eau sur un objectif de 650, dont 539 par les partenaires (Caritas, Water Aid, Care Fiham, Saf/FJKM, CRS...) et 806 par le ministère de l'énergie en collaboration avec l'UNICEF et le FAD.

D'après la même source, le pourcentage de la population ayant accès de façon permanent aux infrastructures d'hygiène est passé de 56% en 2007 contre 52% en 2006. Sept contrats de gestion délégués ont été passés entre maître d'ouvrage et opérateurs privés, 840 comités de points d'eau ont été mis en place. Le programme National Eau Potable et Assainissement (PNAEPA) a été mis à jour et validé par les partenaires. L'effectif de la direction chargée de l'eau et assainissement (centre et déconcentrée / région) est au nombre de 29 (recrutement de 60 cadres en 2008), 6 bases de données régionales sont opérationnelles sur un objectif de 23 dont 1 au niveau central et 22 au niveau régional.

d) Transport

Le climat humide sur les côtes et tempéré à l'intérieur des terres constituent des contraintes au niveau de la création et de l'entretien des infrastructures économiques en général et des infrastructures de transports (routier, aérien, ferroviaire et maritime) en particuliers. Ce dernier se trouve en situation de carence à Madagascar qui rend l'économie peu performante car les échanges s'en trouvent ralentis. Ainsi, l'objectif du gouvernement malgache dans le domaine de transports constitue à développer les transports et les rendre plus compétitifs, normaliser la qualité des services dans les ports et les aéroports, éviter les accidents.

e) Poste et Télécommunications

Les nouvelles technologies de télécommunication font parties des infrastructures modernes. Elles facilitent les échanges entre lieux géographiques éloignés et même difficiles d'accès, et soutiennent le développement économique par leur existence. La branche télécommunication a été performante tant sur les téléphones fixes que sur les téléphones mobiles. Pourtant le nombre d'utilisateurs d'internet reste faible.

En 2007, le taux de pénétration des téléphones fixes et mobiles ont dédoublé, soit 12,5% contre 6,3% en 2006 ; et la même tendance est observée en ce qui concerne l'internet, soit 1,6% contre 0,8% en 2006. Les localités desservies par ces deux types de téléphones sont élargies, passant de 141 en 2006 à 346 en 2007, soit une hausse de 145,4%. Les investissements dans la branche ce sont accrus de 145,2%, passant de 131,3 milliards d'Ariary en 2006 à 322 milliards en 2007. Quand aux infrastructures nationales et Backbone, 5 300 Km de faisceaux hertziens ont été établis contre 1200 Km pour les fibres optiques.

f) Les institutions financières et épargne

i) Les institutions d'épargne

Spécialisés dans la mobilisation de l'épargne et dans l'octroi de crédits, ces établissements favorisent la collecte de l'épargne à des taux de rémunération attractifs et servent d'outil de financement pour le développement des entreprises opérant à Madagascar. Ils facilitent par ailleurs le transfert d'argent intercontinental et investissement dans les placements en Bons de Trésor par Adjudication (BTA).

Dans cette branche, l'évolution de ces activités a été bonne. En 2007, ce secteur a réalisé des investissements dont le montant en valeur nominale est de 13,5% contre 12,32% en 2006 et 11,31% en 2005. Ces investissements sont à l'origine de la bonne tenue des activités au cours de la même année. Les membres actifs aux différents produits d'épargne ont sensiblement augmenté. Les dépôts réalisés annuellement sont en nette augmentation et montrent de ce fait une propension des ménages à épargner. Mais, les efforts d'innovation de la qualité des services et des produits mis au service de la clientèle contribuent pour une grande part à cette augmentation.

ii) Les Assurances

Le marché des assurances à Madagascar possède cinq fournisseurs agréés : la compagnie d'assurance et de réassurance omni branches (ARO), la compagnie malgache d'assurance et de réassurance (NY HAVANA), la mutuelle d'assurances malagasy (MAMA), la société d'assurance et de réassurance (AGF – Madagascar), et la société d'assurances et de réassurances (COLINA – Madagascar). L'Etat est actionnaire dans deux de ces entreprises.

En 2007, la branche Assurance réalise un taux de croissance de 6,0% de sa production en 2007 contre 10,6% en 2006. Au regard des performances des deux sociétés d'assurance nationales, les résultats pour l'exercice 2007 sont satisfaisants aussi bien en terme de production que de recouvrement. Leur marge passe de 10,6% en 2006 / 2005 à 14,2% en 2007 / 2006, et leurs charges de sinistre s'établissent à 24,743 40 millions d'Ariary en 2007 contre

27,139 99 millions en 2006 soit une baisse de l'ordre de 8,8%. L'investissement total des deux sociétés atteint une croissance de 68,4% entre 2007 / 2006.

iii) Les institutions de micro finance mutualistes ou non mutualistes

Madagascar compte actuellement 9 institutions de micro finance : ADEFI, MICROCRED, OTIV, SIPEM, ACCESS, CECAM, PAMF, CEFOR et APEM PAIQ. Fortement implantées dans la capitale, ces institutions financières se concurrencent entre elles.

Le secteur micro finance est en pleine expansion. Il contribue au développement du marché financier. Les services financiers que le secteur est autorisé à offrir se limitent à l'octroi de crédits auquel s'ajoute la collecte de dépôts de leurs membres ou clients. Ces dépôts, confinés jusque là sous forme des comptes à vue non rémunérés se sont élargis aux dépôts à moyen et long termes rémunérés. Toutefois, même si la constitution de dépôts forcés proportionnels reste en majorité nécessaire pour l'obtention de crédits, les crédits octroyés financent aujourd'hui de multiples activités génératrices des revenus, les greniers communs villageois, la location vente mutualiste, certaines activités commerciales et aussi des événements sociaux (mariages, rentrées scolaires...).

Les activités de crédit tout comme celui des dépôts connaissent une croissance régulière d'année en année. Avec des coûts de plus de 4% par mois pour les mutualistes et 2 à 2,5% par mois pour les non mutualistes, les membres, habitués autrefois à recourir aux usuriers avec des taux annuel de près de 250% ne cessent de s'accroître. Le développement des activités des Institutions de Micro Finance (IMF) à un rythme soutenu traduit une demande potentielle élevée au regard du nombre de membres et de clients touchés, du volume des dépôts collectés auprès de la clientèle et du volume des crédits distribués. En effet, avec 488 points de service répartis dans toute l'île, les IMFs mutualistes et non mutualistes regroupent en 2007 plus de 360 000 membres dont 33% sont des femmes.

Malgré l'expansion de ce secteur, sa santé reste cependant précaire avec un faible taux de pénétration : si moins de 1% des familles malgache bénéficiaient des services financiers offerts par ces institutions de micro finance avant 1990, seulement 7,9% des familles le sont en 2007.

iv) Les institutions financières bancaires

Les banques malgaches sont à vocation commerciale et n'arrivent plus à assurer le développement de notre pays. Les types de crédits proposés par ses banques ne répondent pas aux besoins réels des entreprises. Le système de crédit bancaire impose des formalités strictes pour les études et les octrois de crédits en montant, en garantie, en suivi des échéanciers.

Ainsi, l'épargnant individuel et rural ne peut pas répondre à des critères. La capacité de mobilisation de l'épargne par les banques est faible. Le taux de bancarisation de l'économie est de 30% et la paupérisation croissante de la population limite l'épargne. Le taux non attractif des placements en banque réoriente les épargnes vers les placements non bénéfiques à l'économie (thésaurisation, acquisition importante de bien mobiliers domestiques...).

En 2007, la croissance de ce secteur bancaire est de 8,9% contre 14,2% en 2006. D'abord, l'année 2007 a été celle des afflux massifs des investissements directs étrangers, de l'appréciation de la monnaie locale, de la chute des taux d'intérêts et du lancement de nouveaux produits bancaires. Quelque soit le degré d'exigibilités des créances, le rythme des crédits à l'économie ont été réduits. L'encours de 17,3% (206,4 milliards) en 2007 contre 19,5% en 2006. Mais l'on note la prépondérance des crédits d'investissement (encours variant de 35,5% ou 142,1 milliards) par rapport aux crédits de trésorerie (8,4% ou 65,6 milliards). Une légère augmentation du volume de transaction sur le Marché Interbancaire de Devises (MID) (2,6 % en 2007 et -18,0% en 2006) pour laquelle, la préférence des opérations a été pour le dollars plutôt que pour l'Euro. Le rythme d'augmentation de la marge bancaire a été décéléré et leur variation en valeur nominale est de 17,0% en 2007 contre 28,2% en 2006.

SECTION II : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT

§1 – THEORIE DE LA CROISSANCE ENDOGENE ET DE L'INNOVATION

Selon KUZNETS, « la croissance est un phénomène quantitatif ». Par définition, « la croissance économique est un accroissement durable de la population et du produit par tête »¹. En général, les principaux facteurs qui déterminent le niveau et l'accroissement du produit global sont :

- ♣ le travail (L) marqué par le volume de la population et la qualité de la main – d'œuvre ;
- ♣ la quantité de capital (K) ;
- ♣ la terre ;
- ♣ le progrès technique et l'innovation ;
- ♣ l'investissement.

Ce sont donc eux qui différencient les anciennes théories à la nouvelle théorie de la croissance.

¹ Cesaire MBIMA, cours de Croissance et fluctuation en 3^{ème} année Economie, année universitaire 2007 – 2008, Université de Toamasina.

A – Les anciennes théories de la croissance

a) La fonction de production néoclassique

Dans l'analyse néoclassique, le niveau de la production dépend de la quantité et de la productivité des facteurs de production (ou input) qui sont le travail et le capital. L'hypothèse de la fonction de production néoclassique est « la loi des rendements décroissants ». Cette loi signifie donc que la productivité marginale de chaque facteur de production (le travail et le capital) est décroissante. Elle a été tout d'abord présentée par TURGOT après par David RICARDO ». ¹

L'idée des néoclassiques affirme qu'à partir d'un certain moment, chaque facteur de production a une productivité marginale décroissante et que ce rendement décroissant ait tendance à neutraliser la croissance de longue période puisqu'il faut des inputs de plus en plus importants pour des gains de production de plus en plus faibles. A quantité de capital inchangée, on peut ainsi supposer qu'une augmentation du facteur travail n'a plus, au – delà d'un certain niveau, un effet positif sur la production. Rapidement, les travailleurs manquent d'outils de machines et de matières : la productivité du travail devient décroissante. Celle des nouvelles embauches peut même être négative si par leur présence, elles gèrent les autres travailleurs. La productivité marginale du capital, à quantité donnée de travail, est elle aussi décroissante : de nouvelles dépenses en capital auront de moins en moins d'efficacité si elles déséquilibrent la combinaison productive.

b) Le progrès technique

La fonction de production néoclassique semble incapable d'expliquer l'ampleur de la croissance c'est ce que ROBERT M. Solow (né en 1924 ; prix Nobel en 1987) explique. Il fallait donc ajouter un troisième facteur de production : le facteur résiduel. Il introduit ce facteur résiduel sous forme du facteur temps dans la fonction de production, représentant du progrès technique, qui est essentiellement un facteur exogène résultant de données extérieures à la croissance économique (les connaissances scientifiques par exemple...). « Le progrès technique désigne une augmentation de la capacité des hommes à maîtriser la nature, sous forme d'une plus grande productivité ou de nouveaux produits c'est – à – dire, il y a un progrès technique lorsqu'on invente une technique ou une technologie qui par la suite est appliquée à la production »².

¹ Cesaire MBIMA, cours de Croissance et fluctuation en 3^{ème} année Economie, année universitaire 2007 – 2008, Université de Toamasina.

² Idem.

« Selon Solow, la croissance dépend donc alors de deux facteurs de production exogène principale qui sont d'une part la quantité de travail dépendant du taux de croissance de la population, et d'autre part le progrès technique »¹.

c) Le rôle particulier de l'investissement

L'investissement c'est l'acquisition de capital fixe. Il est considéré comme un facteur principal de la croissance économique. Il provient généralement d'une épargne préalable, mais aussi il peut provenir de la création monétaire ou l'Etat, qui selon Keynes a le devoir de socialiser l'investissement. L'investissement permet d'augmenter la quantité de capital, et l'utilisation de ce dernier est source de croissance.

Pour Keynes et les Keynésiens, l'investissement est une composante de la demande et c'est surtout par ce biais qu'il devient un facteur de croissance. Depuis 1931, Kahn a démontré que l'investissement avait un effet multiplicateur sur la croissance. Tout investissement signifie l'achat de biens d'équipement et donc la production de ces biens. Cette activité supplémentaire permet de dégager de nouveaux revenus qui vont grossir la demande, d'où une nouvelle augmentation de la production (et cette fois – ci pas seulement de biens d'équipement). Des revenus, de la demande, de la production... L'investissement, par un effet de demande, a donc un effet multiplicateur sur la croissance. Plus la propension marginale à consommer (part de l'augmentation de revenu destinée à l'augmentation de la production) est élevée, plus cet effet multiplicateur est important.

B – Endogénéisation des facteurs de la croissance économique

Les anciens théories de la croissance considéraient que celles – ci ont des déterminants exogène et qu'elles postulaient donc que la croissance ne s'auto – entretient pas et n'est pas un processus cumulatif. Alors que Solow considérait le fameux résidu, généralement défini par le progrès technique, comme un facteur exogène, l'originalité des nouvelles théories de la croissance est de l'endogénéiser. Ce facteur résiduel serait en réalité une conséquence de la croissance elle – même et expliquerait son aspect cumulatif : la croissance provoque l'accumulation du facteur résiduel qui lui – même suscite la croissance. Cette analyse se trouvait déjà chez Schumpeter lorsqu'il affirmait que les innovations progressives résultent de l'amélioration des innovations précédentes. Ainsi, une nouvelle théorie de la croissance endogène naît depuis la fin de l'année 1980, c'est une théorie qui relie explicitement l'éducation et le progrès technique, via l'innovation.

¹ Malcom GILLIS, « Economie du développement », Edition de Boeck, Paris 2002, page 61.

La théorie de la croissance endogène prend quatre directions principales : le premier modèle, à la suite de Paul Romer, affirme que le moteur de la croissance (le facteur résiduel) provient essentiellement de l'accumulation de connaissances ; la deuxième direction, ouverte par Robert Lucas, privilégie l'accumulation de capital humain ; la troisième direction, également développée par Romer, étudie surtout l'accumulation du capital technologique due à l'innovation et à la recherche – développement ; la dernière direction, établie par Robert Barro, prend en compte les dépenses d'infrastructure publique.

a) Accumulation des connaissances

Romer en 1990 reprend en partie la théorie du « Learning by doing » déjà formulée par Arrow en 1962. Il considère que l'accumulation des connaissances est un facteur endogène de la croissance. Cela veut dire que c'est « le stock du capital humain qui entraîne la croissance, en permettant l'innovation ou en permettant aux pays d'imiter et de s'adapter à la technologie nouvelle »¹.

Romer affirme que c'est en produisant qu'une économie accumule spontanément les expériences et donc les connaissances. Plus la croissance est forte, plus l'accumulation d'expérience et de savoir – faire est forte. Ce qui favorise la croissance.

L'accumulation des connaissances a de nombreux effets externes. En produisant, une entreprise accumule des connaissances qui lui permettront d'être plus performante, mais qui serviront aussi aux firmes qui l'entourent d'une main – d'œuvre gagnée en savoir – faire par effet d'imitation ou grâce au « turn – over ». Ainsi, l'accumulation des connaissances a donc une productivité privée (celle dont profite l'entreprise), mais aussi une productivité sociale (celle dont profite l'ensemble de l'économie et de la société).

b) Accumulation du capital humain

« Le capital humain désigne les capacités intellectuelles et professionnelles d'un individu, capacités propre à lui assurer des revenus monétaires futurs »².

Des le début des années 1960, Becker avait énoncé sa théorie du capital humain, qui présentait l'éducation et la formation professionnelle comme des investissements que des individus rationnels cherchaient à optimiser. Dans cette lignée, Lucas considère que le stock de connaissances (ou le capital humain) est un facteur endogène de croissance. La croissance économique dépend en grande partie des efforts en formation individuels et sociaux, qui eux –

¹ Jean – Jacques PAUL, « ECONOMIE DE L'EDUCATION », édition ARMAND COLIN, Paris 2007, Page 112.

² Jean – Yves CAPUL et olivier GARNIER, « DICTIONNAIRE D'ECONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES », édition Hatier, Paris 2008, page 34.

mêmes dépendent de la capacité d'épargner et donc de renoncer à une consommation présente pour investir dans l'éducation. Selon ce modèle, la croissance est endogène et cumulative car la capacité en épargne de formation d'une économie dépend en grande partie du niveau de la production et donc de la croissance économique. L'accumulation du capital humain résulte de stratégies individuelles, mais aussi de la stratégie de la collectivité. Effectivement, l'accumulation du capital humain a des conséquences externes car le niveau d'éducation d'un individu joue non seulement sur sa propre productivité, mais aussi sur celle de ses partenaires.

Accumuler des années d'éducatons permet de compenser les rendements décroissants du capital physique, et donc de soutenir la croissance dans le long terme. Le taux de croissance du PIB par tête pendant une période donnée est donc proportionnel au taux de croissance du niveau d'éducation pendant la même période, le rendement de proportionnalité étant le rendement macroéconomique de l'éducation. Pour maintenir une croissance à long terme, il faut donc augmenter toujours le niveau d'éducation de la population.

c) Accumulation du capital technologique

Romer a inspiré les travaux de Schumpeter, c'est l'innovation et la recherche – développement qui constituent le facteur résiduel : plus les efforts de recherche – développement sont importants, plus la croissance est forte ; plus la croissance est forte, plus les efforts de recherche – développement peuvent être importants.

La recherche – développement est une activité spécifique qui produit des biens sans exclusion et qui génère des rentes de monopole. Les biens produits par la recherche – développement ont les caractéristiques des biens collectifs car leurs coûts sont indépendants du nombre d'utilisateurs. La théorie économique suppose que dans de tels cas l'intervention de l'Etat est nécessaire, par exemple en garantissant un système de brevets qui donne à l'intervention la caractéristique d'un biens privé. Le système de brevet met aussi l'entreprise innovante dans une situation de monopole qui lui assure une rente de monopole c'est – à dire une rémunération qui est selon la théorie économique, supérieur à ce qu'elle serait en situation de concurrence. Ce système est source d'une dynamique car la rente de monopole est provisoire ; au bout d'un certain temps, l'innovation tombe dans le domaine public et de nouvelles innovations rendent les premières obsolètes.

Quoique contraires à l'esprit du marché, les rentes de monopole sont donc utiles car elles assurent une bonne rentabilité à l'activité de recherche – développement et leur caractère provisoire encourage une dynamique d'innovation.

d) Les dépenses d'infrastructures publiques

En 1990, Barro démontre que la dépense publique est directement productive et doit donc être considérée comme un des facteurs de la fonction de production. La contribution du secteur public à la croissance comprend les dépenses d'éducation (afin d'accroître le capital humain) et de recherche – développement, mais aussi celles d'infrastructures en matière de transport et de communication.

Comme les autres accumulations, ces dépenses ont un effet cumulatif : elles permettent d'augmenter la croissance qui, en élargissant l'assiette fiscale, induit un accroissement des recettes publiques et donc des dépenses publiques, facteur de croissance.

Cette théorie conduit à démontrer la nécessité du maintien des investissements publics dans une conjoncture difficile. La tentation de gouvernement est souvent grande, en période de crise, de réduire les versements est souvent grande, en période de crise, de réduire les dépenses d'investissement pour pouvoir maintenir les dépenses courantes. Les théories de la croissance endogène rejoignent ici les théories Keynésiennes : l'investissement public est nécessaire à la croissance.

C – Les théories rivales

La théorie du capital humain étant utilisée pour représenter toutes les connaissances accumulées par les individus et qui, comme le capital, sont créatrices de richesse. Pourtant, bien que cette théorie constitue le cœur du débat de l'économie de l'éducation, elle a été toujours critiquée sous différents aspects. En effet, à la fin des années 1960, d'autres théories rivales sont venues contester la théorie du capital humain, qui y sont : la théorie du filtre et la théorie du signal. Selon ces derniers, l'éducation relève des compétences susceptibles d'accroître la productivité marginale et donc le salaire.

a) La théorie du filtre ou de l'écran

La théorie du filtre a été proposée par Kenneth Arrow en 1973. Pour Arrow, le système d'enseignement supérieur ne développe pas les compétences des étudiants, mais sélectionne des compétences préexistantes au début de leurs études. Ainsi, ce système d'enseignement fonctionne comme une vaste opération de tests pour les entreprises.

b) La théorie du signal

Spence (1973), dans la théorie du signal, suppose que les individus détiennent deux types de caractéristiques, celles qui sont intangibles comme les traits physiques et celles qui dépendent de leurs propres actions, qui peuvent agir comme des signaux de compétences individuelles. Comme le coût aura besoin de plus de temps pour acquérir autant d'éducation

que les plus aptes, ils obtiendront finalement un niveau d'éducation moins élevé. L'éducation peut donc être utilisée comme un signal de compétences.

En d'autre cas, Thurow (1975) démontre sur sa théorie que la plupart des compétences mobilisées par les travailleurs ont été acquises dans l'exercice de leur emploi et non au sein du système éducatif. Les emplois doivent donc être considérés comme des lieux de formation. Mais comme les employeurs vont chercher à minimiser les coûts de formation, ils vont recruter des individus qui seront susceptibles d'apprendre rapidement. Ainsi, Thurow suppose que les employeurs partent du principe que les plus formés, indépendamment du contenu de ce qu'ils ont appris, ont avant tout appris à apprendre. Ils apprendront donc plus rapidement. Il envisage donc le marché de travail organisé selon une file d'attente, où les premiers sont les plus formés. Dans l'approche de Thurow, le salaire ne dépend pas plus de la productivité individuelle, mais de la productivité liée à l'emploi lui – même.

§2 – L'EDUCATION ET LE MARCHE DE TRAVAIL

En 1970, deux économistes américains Mickael Piore et Pierre Doeringer ont bâti une nouvelle théorie appelée : « la théorie de la segmentation du marché du travail ou dualisme ». Cette nouvelle théorie envisage donc qu'un marché de travail n'est pas homogène, mais segmenté et que la segmentation s'effectue en deux segments principaux : le marché primaire et le marché secondaire. « Cette segmentation du marché du travail, suppose une partition entre des emplois insérés au sein de carrière, offrant formation interne, promotion, stabilité, bonne rémunération et des emplois sans perspective, instables, mal rémunérés. Elle provoque en effet un dualisme social »¹.

A – Le marché primaire

Le marché primaire permet à l'entreprise de se constituer un noyau dur d'actif : il favorise la continuité et la pérennité de la firme en fidélisant une partie de la main – d'œuvre et en satisfaisant certaines revendications syndicales. C'est donc un marché qui accueille les plus diplômés. Sur ce marché, les emplois sont stables et souvent bien rémunérés.

Les salariés du marché primaire profitent d'un système de relation professionnelle développée. Les négociations entre les employés et les employeurs portent sur le salaire, la sécurité de l'emploi, mais aussi sur de nombreux autres critères. Les négociations collectives offrent aux salariés un statut lié à la reconnaissance de leur qualification et aux nombreux avantages extra - professionnels dont ils peuvent bénéficier (mutuelle, vacances, tarifs

¹ Modongy ROLAND, cours Economie des ressources humaines en 4^{ème} année Economie, année universitaire 2008 – 2009, Université de Toamasina.

préférentiels...). L'employeur a des devoirs vis – à – vis de ces salariés, et le rapport ne se limite pas à un échange travail salaire.

D'après Piore et Doeringer, le marché primaire est lui – même décomposé en deux strates principales : le marché primaire supérieur ou indépendant et un marché primaire inférieur ou subordonné.

a) Le marché primaire supérieur ou indépendant

Le marché primaire supérieur regroupe des emplois à responsabilité, demandant une formation initiale élevée, une qualification importante et une forte mobilité d'un emploi et d'une entreprise à l'autre. Les salariés de cette strate sont peu syndiqués.

b) Le marché primaire inférieur ou subordonné

Le marché primaire inférieur regroupe des salariés fortement syndiqués et faiblement qualifiés par rapport à celui de la première strate bénéficiant d'une forte stabilité et de salaire correct. Dans cette strate de marché, la formation en cours d'emplois est beaucoup plus valorisée que la formation initiale, c'est elle qui permet la promotion interne.

B – Le marché secondaire

Le marché secondaire permet de diminuer les coûts et d'assurer les flexibilités. Il se caractérise par la précarité et les mauvaises conditions de salaire et de travail c'est – à – dire par les travaux les moins recherchés, de bas salaire, l'absence de qualification requise, par une faible intégration au marché au terme de l'entreprise, le peu d'attachement à un travail particulier, une mobilité et une insécurité de l'emploi élevé de faible possibilité de promotion.

Dans ce marché, la formation initiale ne joue quasiment aucun rôle.

§3 – L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE ROLE DE L'ETAT AU DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE

A – L'enseignement supérieur et le développement socio – économique

L'économie de l'éducation créée par des chercheurs américains (Schultz, Becker, Mincer) en 1960 avait comme concept de base : « l'éducation est le moteur de la croissance et du développement d'un pays »¹. La nouvelle théorie de la croissance endogène affirmait cette conception économique. « Selon la nouvelle théorie, c'est l'accumulation du capital humain ou des connaissances individuelles et l'accumulation des nouvelles technologies due à

¹ Jean – Jacques PAUL, « ECONOMIE DE L'EDUCATION », édition ARMAND COLIN, Paris 2007, page 110.

² Jean – Jacques PAUL, « ECONOMIE DE L'EDUCATION », édition ARMAND COLIN, Paris 2007, page 114.

l'innovation (innovation des produits et innovation des procédées) et à la recherche – développement qui stimule la croissance économique d'un pays »². L'accumulation du capital humain augmente en proportionnel la productivité marginale de la production, et celle du produit par tête qui à son tour améliore le PIB par tête de la population d'un pays. Celle – ci a pour fin une amélioration du niveau de vie de la population, ainsi une croissance et un développement socio – économique de ce pays. Ainsi, l'accumulation du capital humain a un impact positif et significatif sur la croissance de la production par tête ainsi que l'existence d'externalité de l'éducation.

En général, la croissance et le développement d'un pays, demande non seulement de l'incorporation des connaissances dans la production, mais aussi, d'une intégration importante des compétences individuelles qualifiées nécessaires à l'innovation et l'amélioration des recherches – développement. En parlant de la compétence qualifiée, c'est là que l'enseignement supérieur intervient. Elle se présente comme un réservoir et un incubateur des compétences au service du développement socio - économique par les variétés et les qualités scientifiques de ses ressources humaines. Donc, l'enseignement supérieur est là pour produire des techniciens, des professionnels, des experts compétents utiles à l'amélioration et à la croissance des productions pour chaque branche économique. La qualification des compétences individuelles acquises au niveau de l'université est utilisée lors de l'innovation et de la recherche – développement. Ce dernier à pour fin, aux progrès techniques, à la croissance et au développement socio – économique d'un pays.

B – Rôle de la santé dans le développement socio – économique

L'analyse faite dans l'économie de l'éducation nous montre que c'est l'éducation qui assure la formation du capital humain, et qui à son tour stimule la croissance et le développement d'un pays. La formation du capital humain est non seulement contribué par l'éducation, mais aussi par des autres facteurs comme santé et la nutrition. Pourtant, c'est « l'éducation et la formation qui interviennent plus directement dans la création des qualifications et des connaissances individuelles et sont souvent utilisées pour donner une approximation du capital humain »¹. La santé est donc un facteur résiduel, mais l'éducation est un facteur endogène. Ce dernier pourra induit le facteur santé.¹ Cela veut dire que grâce à un niveau de qualification élevé obtenu par l'éducation, l'individu gagnera des surplus

¹ Bashir SAJITHA, « MIEUX FORMER LA POPULATION ACTIVE POUR PREPARER L'AVENIR : La transformation de l'enseignement post – fondamental à Madagascar », Document de travail de la Banque Mondiale NO.157, édition Banque Mondiale, WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2008, page 73.

satisfaisants à leurs besoins de nutrition et surtout à l'assurance de leur santé. En effet, le recours au service de santé d'un individu dépend de son niveau intellectuel. D'ailleurs, la santé participe aussi aux croissances de la productivité marginale individuelle. Forcément une personne malade et mal nourrie ne pourra pas atteindre son plein potentiel productif. Celle – ci accentue la paupérisation individuelle et sociale. Ainsi la santé et la nutrition interviennent au développement du capital humain et au développement des ressources humaines favorisant la croissance et le développement socio – économique d'un pays. La santé est un facteur clef influant sur le bien – être physique, le taux de survie infantine, la fertilité, la croissance physique et mentale, et aussi la productivité des individus. A travers la mise à disposition des services médicaux et éducatifs, l'Etat jouit d'un levier potentiellement très important pour l'avancement économique des pauvres.

C – Rôle de l'Etat pour que l'éducation contribue au développement socio – économique du pays

Pratiquement, l'éducation et la formation contribuent à la croissance et au développement socio – économique d'un pays. « Accumuler une éducation de masse avec une bonne maîtrise des techniques répandues stimule de façon cumulative la croissance économique sur le long terme, ainsi une amélioration du niveau de vie de la population »¹. Pour que l'éducation contribue d'avantage à la croissance sur le long terme, l'Etat doit donc intervenir dans sa politique éducative et économique d'une manière juste, démocratique et surtout rationnelle. L'intervention de l'Etat devrait s'articuler autour de:

- ♣ l'augmentation des dépenses publiques dans le secteur éducatif (dépense d'infrastructures publiques, dépense du personnel, dépense en équipement scolaires ou didactiques pour chaque cycle...);
- ♣ l'augmentation des budgets fixés au profit de la pédagogie et surtout à celui de la recherche – développement ;
- ♣ le renforcement des subventions destinées au secteur privé afin de l'intégrer au développement du pays ;
- ♣ la mise en place d'une réelle politique nationale de l'éducation favorisant un accès équitable pour chaque niveau social de la population ;

¹ Modongy ROLAND, cours Economie des ressources humaines en 4^{ème} année Economie, année universitaire 2008 – 2009, Université de Toamasina.

- ♣ la mise en place d'un partenariat entre les institutions de formation et le monde des opérateurs économiques afin d'aboutir à une meilleure adéquation formation – emploi et de faciliter l'insertion de la formation ;
- ♣ la mise en place d'une politique économique incitatrice des investissements publics et privés dans chacun des secteurs économiques favorisant l'amélioration du niveau de vie de la population qui motive les parents à s'investir dans l'éducation de leurs fils.

SECTION III : LES OBSTACLES ET LES CONTRAINTES DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR

§1– AU NIVEAU DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS

❖ Une attitude immobiliste

- ♣ Refus de changement ;
- ♣ Refus de s'informer ou paresse ;
- ♣ Refus de se recycler ;
- ♣ Refus de se mettre en question ;
- ♣ Refus de transdisciplinarité ;
- ♣ Refus de changement de pratique ;
- ♣ Refus de toute innovation.

❖ Une attitude individualiste

- ♣ Esprit carriériste ;
- ♣ Refus de partage ;
- ♣ Rétention d'informations ;
- ♣ Manque d'esprit d'équipe.

❖ Une attitude timorée

- ♣ Manque de confiance ;
- ♣ Manque de goût du risque et de volonté ;
- ♣ Manque d'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat ;
- ♣ Manque de motivation ;
- ♣ Désintéressement vis - à - vis des activités pédagogiques au profit d'autres activités ;
- ♣ Crise identitaire (mauvaise foi, obstination, négativisme).

§2 – AU NIVEAU DES APPRENANTS

❖ Un manque de confiance

- ♣ Manque de confiance en soi ;
- ♣ Problème culturel : relation aîné cadet ;
- ♣ Problème relationnel enseignants – apprenants ;
- ♣ Bagage scientifique insuffisant ;
- ♣ Difficultés de communication ;
- ♣ Barrière linguistique.

❖ Une crainte sur le système « LMD »

- ♣ Coût ;
- ♣ Risque de réduction de l'effectif ;
- ♣ Transition ;
- ♣ Débouchés.

❖ Une attitude négative

- ♣ Manque d'initiative ;
- ♣ Mentalité d'assisté ;
- ♣ Manque d'autonomie de pensée ;
- ♣ Confusion entre le droit et le devoir de l'apprenant (priorisation des avantages sociaux au détriment de l'acquisition du savoir).

§3 – AU NIVEAU DES PA ET PT

❖ Manque de conscience professionnelle

- ♣ Attachement à la hiérarchie ;
- ♣ Manque de professionnalisme ;
- ♣ Trop grande permissivité (laxisme...).

❖ Attitude immobiliste

- ♣ Refus de se recycler ;
- ♣ Refus de changement lié à l'âge.

❖ Manque de motivation

❖ Problème de qualification

§4 – AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

❖ Manque de confiance vis – à – vis de l’université

- ♣ Appréhension sur l’utilité, le coût engendré et l’efficacité du système ;
- ♣ Image négative de l’université ;
- ♣ Méconnaissance des compétences de l’université ;
- ♣ Grève fréquentes ;
- ♣ Faux diplômes ;
- ♣ Peur de perdre du temps.

❖ Désintéressement vis – à – vis de l’université

❖ Peur de s’investir dans les activités à rentabilité non immédiate (faiblesse du tissu – économique)

§5– AU NIVEAU DES POLITIQUES ET DES DECIDEURS

❖ Manque de confiance

- ♣ Perception négative de l’université (foyer de tension, poudrière, politisation de l’université) ;
- ♣ Manque de confiance vis – à – vis des compétences universitaires ;
- ♣ Crainte vis - à - vis du système « LMD » : surcoût, iniquité du système, immixtion, risque de main mise non contrôlée, risque d’assujettissement de l’université à une quelconque mouvance économique.

❖ Désintéressement : enseignement supérieur non prioritaire

§6 – AU NIVEAU DES GRANDS PUBLICS DE L’UNIVERSITÉ

(LYCEENS, PARENTS D’ÉLÈVES / ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE, ACTEURS DE L’ÉDUCATION)

❖ Crainte vis – à – vis du système « LMD »

❖ Crainte du phénomène de génération sacrifiée

- ♣ L’efficacité externe des études universitaires ;
- ♣ L’efficacité interne (faible rentabilité).

§7 – AU NIVEAU DES PARTENAIRES D'APPUI FINANCIER

❖ Manque de confiance

❖ Désintéressement

- ♣ Enseignement supérieur non prioritaire ;
- ♣ Résultats de recherche non valorisés

CONCLUSION

Bref, le constat de l'analyse de la situation actuelle de l'enseignement supérieur à Madagascar s'avère alarmant, surtout concernant la qualité des produits de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique dans ce sous – secteur. Cette qualité ne peut pas être alignée aux produits d'autres pays pour deux raisons : d'une part, le cursus du système éducatif malgache n'est pas identique à la majorité des cursus internationalement admis, et d'autre part, les normes de travail diffèrent beaucoup d'un pays à un autre. En plus de cela, l'enseignement supérieur à Madagascar souffre de beaucoup des problèmes d'efficacité et d'équité qui résultent de la mauvaise qualité de l'enseignement offert. Celle – ci n'atteint aucun résultat positif dans le développement socio – économique de notre pays. Car en termes de mondialisation, l'enjeu fondamental posé au système éducatif se résume à l'interrogation quant à sa capacité de produire des compétences échangeables au niveau international et capables d'accéder aux marchés internationaux. En conséquence, il est nécessaire de recommander la mise en place d'une nouvelle réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar. Cette nouvelle réforme sera mise sur le rail en vue de restaurer à partir de 2011, une restructuration majeure du système éducatif de l'enseignement supérieur. Elle a pour but de produire des citoyens suffisamment instruits et aptes à assurer l'exploitation des richesses naturelles, donc à portée des mains potentielles, afin de hisser notre pays au rang des nations développées, tout en conservant les richesses culturelle, géophysique et intellectuelle. En termes de projection, cette future réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar a des

effets positifs sur la croissance future et le développement futur de notre pays bien qu'elle soit encore entachée d'incertitudes. Elle contribue à la réduction de la pauvreté du pays en augmentant les stocks du capital humain, nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population en termes de satisfaction de bien - être. Mais une question reste toujours en suspens, concernant plus exactement l'effectif de la promotion entrante dans les universités malgaches par rapport à l'effectif des enseignants et le nombre des salles de classes mises à la disposition des facultés. Est – ce que ces universités vont être toujours qualifiées de « Jardin d'Adolescents », comme on avait l'habitude de les dire, à partir des années soixante – dix ?

Si l'université est au féminin en France, les problèmes de disparités sociales du point de vue richesses, sont encore récurrents à Madagascar et dans une société qui donne plus de poids, sur le plan traditionnel, au sexe masculin, les enjeux de parité hommes – femmes restent à creuser du point de vue institutionnel (sénat, assemblée nationale, gouvernement...).

Le pourcentage des diplômés n'a cessé de croître ces derniers temps dans les universités malgaches mais toujours est – il que les diplômes ne riment pas aux compétences scolaires. En conséquence, les universités sont synonymes de foyer de tension sociale car la plupart des diplômés sont victimes de sous – emploi dans le marché du travail et sont quelquefois qualifiés de diplômés aigris selon l'économiste Everett HAGEN, dans son livre d'économie du développement, éditions Economica, 1980, surtout comme à Madagascar cette jeunesse rêve légitimement d'une autre vie que celle de leurs parents.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX:

- ❖ GILLIS Malcom, « **ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT** », édition de Boeck, Paris 2002, 257 pages ;
- ❖ GUILLAUMONT Patrick : « **ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT : 2/ dynamique interne du développement** », édition PUF, Paris Septembre 1985, 605 pages ;
- ❖ HAGEN Everett, « **ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT** », édition Economica, Paris 1980, 95 pages ;
- ❖ PAUL Jean – Jacques, « **ECONOMIE DE L'EDUCATION** », édition ARMAND COLIN, Paris, 2007, 119 pages ;
- ❖ PSACHAROPOULOS George, « **L'EDUCATION POUR LE DEVELOPPEMENT** », édition Economica, Paris 1998, 125 pages ;

DOCUMENTS, JOURNAUX ET PERIODIQUES :

- ❖ Banque Mondiale, « **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LES LECONS DE L'EXPERIENCE** », édition Banque Mondiale WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 1995, 97 pages ;
- ❖ Banque Mondiale, « **Madagascar, EDUCATION ET FORMATION A MADAGASCAR : Vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté** », tome 2 : Rapport principal, Document de la Banque Mondiale, édition Banque Mondiale WASHINGTON. DC, Etat – Unis d'Amérique, Juin 2001, 212 pages ;
- ❖ BROSSARD Mathieu et FOKO Borel, « **COUT ET FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE** », série Développement humain de la région Afrique, édition Banque Mondiale WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2007, 138 pages ;
- ❖ **DSRP (Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté)**, Mars 2002, 162 pages

- ❖ GLICK Peter, INSTAT (Institut National de la Statistique) : « **EMPLOI ET REVENUS A MADAGASCAR** », Août 1999, 54 pages ;
- ❖ INSTAT (Institut National de la Statistique) : **Enquête Démographique et de Santé 2008 – 2009** ;
- ❖ INSTAT (Institut National de la Statistique) : **Enquête Périodique au près des Ménages (EPM) 1997** ;
- ❖ INSTAT (Institut National de la Statistique) : **Enquête Périodique au près des Ménages (EPM) 2005 (Rapport Principal)**, Juin 2006 ;
- ❖ INSTAT (Institut National de la Statistique), **Annuaire 2008 – 2009** ;
- ❖ **Problèmes économiques : L'éducation, face aux défis économiques**, bimensuel n° 2850 du mercredi 28 Avril 2004 ;
- ❖ RAKOTOSON Solofo, RALIJAONA Andry, RANDRIAMAHALEO Tovo, Madagascar : « **LES DEFIS D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE; LEÇON D'HIER, POUR LES PERSPECTIVES DE DEMAIN** », édition CERIC S.A.R.L., Madagascar, Août 2002, 204 pages ;
- ❖ Rapport d'études sur l'actualisation du Plan Directeur du MENRS pour le sous – secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sous projet N° SPO3V2 – 02 / MENRS /UNIV Antananarivo /FADES, Mars 2005, 73 pages ;
- ❖ **RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER (2007 – 2008)**, Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie à Madagascar, Novembre 2008, 123 pages ;
- ❖ SAJITHA Bashir, « **MIEUX FORMER LA POPULATION ACTIVE POUR PREPARER L'AVENIR : La transformation de l'enseignement post – fondamental à Madagascar** », Document de travail de la Banque Mondiale NO.157, série Le développement humain en Afrique, édition Banque Mondiale WASHINGTON.DC, Etat – Unis d'Amérique, 2008, 139 pages ;

DICTIONNAIRE :

- ❖ CAPUL Jean – Yves et GARNIER Olivier, « **DICTIONNAIRE D'ECONOMIE ET DES SCIENCES SOCIALES** », édition HATIER, Paris, 2008, 575 pages ;
- ❖ DALOZ : LEXIQUE ECONOMIQUE, 7^{ème} édition 2002, 31 – 35 rue Froiduvaux, 75685 Paris cedex 14, 681 pages ;
- ❖ ENCYCLOPEDIE NUMERIQUE « **ENCARTA 2009** » ;
- ❖ LA ROUSSE « Dictionnaire Encyclopédique illustré », La rousse bourdas, Paris, Juillet 1997, 1690 pages ;

COURS THEORIQUES :

- ❖ Cours d'Economie des ressources humaines, Mr **ROLAND Modongy**, 4^{ème} année Economie, en 2009 – 2010, Université de Toamasina ;

- ❖ Cours d'Economie du développement, Mr **ROLAND Modongy**, 3^{ème} année Economie, en 2008 – 2009, Université de Toamasina ;
- ❖ Cours d'Economie financière, Mme **VAVISOA Angelina**, 4^{ème} année Economie, en 2008 - 2009, Université de Toamasina;
- ❖ Cours de Croissance et fluctuation, Mr **MBIMA Cesaire**, 3^{ème} année Economie, en 2007 – 2008, Université de Toamasina ;
- ❖ Cours de Théorie économique, Mme **RICHARD Nirina Blanche**, 4^{ème} année Economie, en 2007 – 2008, Université de Toamasina.

SITOGRAFIE:

- ❖ WWW.mesupres.gov.mg
- ❖ WWW.LMD.MESUPRES.gov.mg
- ❖ WWW.diplomatie.gov.fr

ANNEXES

Annexe I: Tableau d'accès à l'enseignement supérieur : évolution des admissions par région

	A		Admission sur concours							
	2002	2003	2004	2005	2006	2002	2003	2004	2005	2006
Demandes/Candidats										
Antananarivo	8 808	12439	15356	22563	22634	4 745	6 332	8 487	9 384	10785
Antsiranana	208	384	426	348	484	320	292	275	371	527
Fianarantsoa	1 469	1 694	1 537	2 199	2 481	123	163	229	223	275
Mahajanga	1 007	1 182	1 331	1 463	1 529	381	208	259	265	267
Toamasina	1 091	1 602	2 048	2 713	3 639					
Toliara	467	515	635	825	1 426					
Total	13050	17816	21333	30111	32193	5 569	6 995	9 250	10243	11854
Admission / Réussite										
Antananarivo	4 253	4 926	5 707	6 698	7 031	1 605	1 831	2 344	2 342	2 238
Antsiranana	118	228	252	207	288	158	144	115	182	190
Fianarantsoa	654	791	786	930	1 169	84	97	100	108	93
Mahajanga	552	509	555	582	533	134	135	124	116	133
Toamasina	650	982	1 260	1 599	1 930					
Toliara	293	334	411	578	1 065					
Total	6 520	7 770	8 971	10594	12016	1 981	2 207	2 683	2 748	2 654
Taux d'admission / réussite										
Antananarivo	48,3%	39,6%	37,2%	29,7%	31,1%	33,8%	28,9%	27,6%	25,0%	20,8%
Antsiranana	56,7%	59,4%	59,2%	59,5%	59,5%	49,4%	49,3%	41,8%	49,1%	36,1%
Fianarantsoa	654	791	786	930	1 169	84	97	100	108	93
Mahajanga	552	509	555	582	533	134	135	124	116	133
Toamasina	650	982	1 260	1 599	1 930					
Toliara	293	334	411	578	1 065					
Total	6 520	7 770	8 971	10594	12016	1 981	2 207	2 683	2 748	2 654

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Annexe II: Répartition des étudiants par filière de formation (CITE) en 2006

Domaine	Université	IST	CNTEMAD	Privés	Total	Structure
Education	1 420				1 420	2,9%
Formation de longue durée	1 236				1 236	3,0%
Formation de courte durée	184				184	2,3%
Lettres et Arts	4 991		492	59	5 542	11,2%
Formation de longue durée	4 756				4 756	11,4%
Formation de courte durée	235		492	59	786	9,7%
Sciences sociales, commerce et droit	20 962	322	5 274	2 109	28 667	57,7%

Formation de longue durée	20 280		4 133	111	24 524	59,0%
Formation de courte durée	682	322	1 141	1 998	4 143	51,0%
Sciences	5 657	23	82	226	5 988	12,1%
Formation de longue durée	5 351			25	5 376	12,9%
Formation de courte durée	306	23	82	201	612	7,5%
Ingénierie et industries	1 748	493		735	2 976	6,0%
Formation de longue durée	1 514			39	1 553	3,7%
Formation de courte durée	234	493		696	1 423	17,5%
Agriculture	1 084			263	1 347	2,7%
Formation de longue durée	866			26	892	2,1%
Formation de courte durée	218			237	455	5,6%
Santé et protection sociale	3 199			310	3 509	7,1%
Formation de longue durée	3 199				3 199	7,7%
Formation de courte durée				310	310	3,8%
Services	58				58	0,1%
Formation de longue durée	17				17	0,0%
Formation de courte durée	41				41	0,5%
Inconnus ou non précisés				173	173	0,3%
Formation de longue durée						
Formation de courte durée				173	173	2,1%
Ensemble	39 119	838	5 848	3 875	49 680	100,0%
Formation de longue durée	37 219		4 133	201	41 553	100,0%
Formation de courte durée	1 900	838	1 715	3 674	8 127	100,0%

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Annexe III : Tableau des ressources et emplois des établissements d'enseignement

(En 1000 Ar)	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes					
Dotation budgétaire					
Total Dotation budgétaire	7 631 676	13 817 086	14 374 725	16 865 119	19 407 893
Recettes propres					
Frais de scolarités	107 790	129 400	308 089	370 013	430 601
Droits d'inscriptions	312 038	537 554	685 891	1 100 815	1 070 073
Filières payantes	145 396	205 998	363 896	518 220	775 577
Recettes de la formation continue	15 933	24 731	40 446	66 833	67 480
Prestations de services	28 827	19 936	14 631	32 322	20 812
Produits de location	1 292	2 461	2 173	8 269	13 720
Ventes de produits des ateliers				160	230
Autres	94 316	187 025	106 921	178 538	116 517
Recettes propres	705 592	1 107 104	1 522 047	2 275 171	2 495 010
Autres recettes					
Total Autres recettes	43 931	46 539	77 687	39 295	54 761
Total des recettes	8 381 199	14 970 730	15 974 459	19 179 585	21 957 665
Dépenses courantes					
Solde de PAT	1 383 175	1 700 257	1 849 070	2 108 031	2 321 791
Heures complémentaires	1 644 180	3 611 049	2 571 782	2 958 942	3 916 017
Rémunération des vacataires	606 568	1 881 030	954 375	936 063	1 922 297
Électricité et eau	16 882	29 882	35 812	38 277	49 940
Poste et télécommunications	95 321	109 131	135 277	143 725	183 935
Frais d'examens	193 039	243 987	282 372	379 733	383 579
Formation de personnel et d'enseignants	9 226	10 292	269 217	205 647	18 120
Carburants et déplacements	200 641	299 051	407 625	504 629	631 905
Entretien et réparation	217 760	231 325	286 204	306 805	348 718
Charge locative	22 656	26 020	32 450	36 667	43 907
Recherche	219 953	51 861	263 441	427 473	396 523
Allocation de stage	123 087	126 671	103 542	92 708	172 492
Bourses des étudiants	2 724 001	5 393 621	7 312 406	8 929 895	10 180 471
Fournitures pédagogiques	172 039	257 771	311 202	577 739	446 020
Autres dépenses courantes	726 911	827 162	1 390 627	1 977 164	1 080 703
Total dépenses courantes	8 355 441	14 799 109	16 205 403	19 623 497	22 096 418
Dépenses d'investissement					
Construction		47 842	65 528	119 704	562
Réhabilitation	1 475	6 152	12 468	2 203	432 940
Équipement	62 637	139 319	120 199	193 535	279 157
Matériel roulant	140	19 000	77 400	17 707	1 435
Autres et non répartis	42 487	18 549	60 835	74 575	99 882
Total dépenses d'investissement	106 739	230 862	336 431	407 723	813 976
Total général	8 462 179	15 029 971	16 541 834	20 031 220	22 910 394

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2007

Annexe IV : Tableau des ressources- emplois du CROU (2003-2007)

(en 1000 Ar)	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes					
Dotation budgétaire	1 308 887	1 621 198	1 600 000	2 082 920	2 152 757
Recettes propres					
Etablissement (7% droit d'inscription)					
Loyer Hébergement	22 500		32 829	34 837	34 837

Total des recettes	1 331 387	1 621 198	1 632 829	2 117 757	2 187 594
Dépenses courantes					
Solde PAT	787 993	978 304	1 183 017	1 513 824	1 552 670
Electricité et eau		7 000	5 000	2 000	2 000
Poste et télécommunications	6 200	6 200	4 000	12 700	12 900
Formation du personnel					
Carburants et déplacements	31 000	18 000	18 000	57 780	70 000
Entretien et réparation	153 068	95 523	99 000	174 870	176 000
Recherche					
Charge locative	23 220	10 237	8 000	10 500	10 500
Total Dépenses courantes	1 001 481	1 115 264	1 317 017	1 771 674	1 824 070
Dépenses d'investissement					
Construction	9 000	10 000	2 000		50 000
Réhabilitation	80 000	70 307			
Equipement	32 148	48 309	28 200	42 620	69 000
Matériel roulant					5 000
Total Dépenses d'investissements	121 148	128 616	30 200	42 620	124 000
Total général des dépenses	1 122 629	1 243 880	1 347 217	1 814 294	1 948 070

Source : MESUPRES / DSPS / Service de la Statistique, 2008

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES

TABLEAUX :

Tableau N° I : Liste des établissements et des filières dans l'université d'Antananarivo.....	21
Tableau N° II : Liste des établissements et des filières dans l'université d'Antsiranana.....	23
Tableau N° III : Liste des établissements et des filières dans l'université de Fianarantsoa.....	24
Tableau N° IV : Liste des établissements et des filières dans l'université de Mahajanga.....	25
Tableau N° V : Liste des établissements et des filières dans l'université de Toamasina.....	25
Tableau N° VI : Liste des établissements et des filières dans l'université de Tuléar.....	26

Tableau N° VII : Liste des établissements et des filières dans l'IST d'Antananarivo	27
Tableau N° VIII : Liste des établissements et des filières dans l'IST d'Antsiranana.....	27
Tableau N° IX : Liste des formations dans le CNTEMAD.....	28
Tableau N° X : Liste des établissements et des formations dans les Ecoles Militaires et de Polices....	28
Tableau N° XI : Liste des formations dans l'INSCAE.....	29
Tableau N° XII : Liste des formations dans l'ENAM.....	30
Tableau N° XIII : Liste des formations dans l'INFA	30
Tableau N° XIV : Liste des formations dans l'IMATTEP	31
Tableau N° XV : Liste des formations dans l'INTH.....	31
Tableau N° XVI : Liste des formations dans l'Institut National de Santé Publique et Communautaire	31
Tableau N° XVII : Liste des formations dans l'Ecole d'Enseignement Medico – Social.....	31
Tableau N° XVIII : Liste des formations dans l'Ecole Nationale d'Enseignement de l'Aéronautique et de la Météorologie.....	32
Tableau N° XIX : Liste des formations dans le Centre National d'Etudes et d'Application du Génie Rural.....	32
Tableau N° XX : Liste des formations dans l'Institut National de Télécommunications et des Postes	32
Tableau N° XXI : Liste des établissements supérieurs privés homologué par le MESUPRES	33
Tableau N° XXII : Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu une autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2007	34
Tableau N° XXIII : Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu une autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2008	36
Tableau N° XXIV : Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2009	37
Tableau N° XXV : Evolution des inscrits et des admis au baccalauréat (1999 – 2009)	40
Tableau N° XXVI : Effectifs des étudiants inscrits dans les 6 universités de Madagascar (1999 – 2009)	41
Tableau N° XXVII : Evolution de la répartition des étudiants par secteur de formation (2001 – 2006)	43
Tableau N° XXVIII : Taux de réussite, de redoublement, et d'abandon par année d'étude (2005 - 2006)	50
Tableau N° XXIX : Taux de flux par établissement à l'issue de l'année universitaire (2004-2005)....	52
Tableau N° XXX : Evolution des diplômés de l'enseignement supérieur (2002-2006)	55
Tableau N° XXXI : PIB, budget de l'Etat et budget de l'éducation (dépenses réalisées 2003-2008) ..	57
Tableau N° XXXII : Ressources des établissements d'enseignement (2002 – 2006).....	64
Tableau N° XXXIII : Répartition des enseignants permanents par catégorie (1997 – 2006)	69
Tableau N° XXXIV : Répartition des professeurs par université en 2006.....	70
Tableau N° XXXV : Evolution des salaires annuels moyens des enseignants en nominal et aux prix constants.....	74
Tableau N° XXXVI : Evolution des effectifs du PAT par université (2000 - 2006)	75

GRAPHES :

Graphique n° 1: Evolution des candidats au baccalauréat et des bacheliers (2001 – 2009).....	40
Graphique n° 2 : Taux d'inscription des nouveaux bacheliers à l'enseignement supérieur (2000 – 2009)	41
Graphique n° 3 : Taux d'accès à l'enseignement supérieur selon les séries du baccalauréat (2005 – 2006)	42
Graphique n° 4 : Répartition des effectifs par secteurs de formation (2005 – 2006)	44
Graphique n° 5 : Répartition des étudiants selon la CITE (2006)	45

Graphique n° 6 : Effectifs et structures des étudiants dans les filières longues et dans les filières courtes	46
Graphique n° 7 : Taux de réussite par catégorie d'établissement d'enseignement supérieur (2004 - 2005)	53
Graphique n° 8 : Evolution des diplômés du supérieur (2002 – 2006)	56
Graphique n° 9 : Part de l'enseignement supérieur dans le budget de l'éducation (réalisations 2002 à 2006 et budget 2007).....	59
Graphique n° 10 : Evolution de la structure des dépenses du secteur éducatif entre 2003 et 2006	60
Graphique n° 11 : Structure des dépenses de fonctionnement de l'enseignement supérieur (2006).....	61
Graphique n° 12 : Structure des transferts par rubrique de dépense (2006).....	62
Graphique n° 15 : Structure des dépenses de fonctionnement des présidences des universités (2006) 63	
Graphique n° 13 : Structure des ressources des présidences des universités (2002-2006)	63
Graphique n° 14 : Evolution des ressources des présidences des universités (2002-2006)	63
Graphique n° 16 : Structure des ressources propres des établissements d'enseignement (2006)	65
Graphique n° 17 : Structure des dépenses courantes des établissements d'enseignement (2006)	66
Graphique n° 18 : Structure des dépenses et charges du CROU (2006)	67
Graphique n° 19 : Répartition des enseignants permanents par catégorie (1997 – 2006).....	69
Graphique n° 20 : Evolution de la structure des heures d'enseignement (2002 – 2006).....	72
Graphique n° 22 : Structure du PAT par statut (2005 – 2006).....	74
Graphique n° 21 : Structure du PAT par catégorie (2005 – 2006).....	74
Graphique n° 23 : Evolution du ratio Etudiants / PAT par université (en 1997 et en 2006).....	75

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

INTRODUCTION..... 6

PREMIERE PARTIE : SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A

MADAGASCAR..... 8

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR.. 10

<i>SECTION I : DEFINITION, MISSION ET HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR.....</i>	<i>10</i>
§1 – Définition.....	10
A – Education.....	10
B – Enseignement supérieur.....	10
C – Mission de l'enseignement supérieur.....	10
§2 – Historique et généralités de l'enseignement supérieur à Madagascar.....	10
A – Durant la période coloniale.....	10
B – A partir de l'indépendance du pays.....	11
<i>SECTION II : PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR.....</i>	<i>13</i>
§1 - Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur à Madagascar.....	13
A – Organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES).....	13
a) Organisation fonctionnelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES).....	13
b) Organigramme du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.....	14
c) Les attributions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.....	15
B – Organisation de l'université.....	16
a) Disposition générale de l'université.....	16
b) Organisation administrative.....	17
c) Organisation pédagogique et scientifique.....	18
d) Organisation des études et enseignements dispensés.....	18
e) Organisation financière.....	19
§2 - Structure de l'enseignement supérieur à Madagascar.....	20
A – Secteur public.....	21
a) Université d'Antananarivo.....	21
b) Université d'Antsiranana.....	23
c) Université de Fianarantsoa.....	24
d) Université de Mahajanga.....	25
e) Université de Toamasina.....	25
f) Université de Tuléar.....	26
g) Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antananarivo.....	27
h) Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antsiranana.....	27
i) Centre National de Télé – Enseignement de Madagascar (CNTEMAD).....	28
j) Les Formations dans les institutions supérieures publiques hors universités.....	28
B) Secteurs privés.....	33
a) Liste des institutions supérieures privées dont les formations ont reçu l'homologation du MESUPRES.....	33
b) Liste des institutions supérieures privées ayant reçu l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2007.....	34
c) Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2008.....	36
d) Liste des établissements supérieurs privés ayant reçu l'autorisation d'ouverture du MESUPRES en 2009.....	37
<i>SECTION III : LES RESSOURCES HUMAINES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR.....</i>	<i>38</i>
§1 – Les Enseignants.....	38
A – Les Enseignants permanents.....	38
a) Les Professeurs titulaires.....	38
b) Les Professeurs.....	38
c) Les Maîtres de Conférences.....	38
d) Les Assistants.....	38

B – Les Vacataires.....	38
§2 – Le Personnel Administratif et Technique (PAT).....	38
CHAPITRE II : DIAGNOSTIC DES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR	39
SECTION I : ANALYSE DES PROBLEMES AU NIVEAU DES ACCES, AU NIVEAU DE LA QUALITE ET DE LA PERTINENCE	39
§1 – Les problèmes d'accès et d'équité.....	39
A – Une couverture de la population dans l'enseignement supérieur est extrêmement faible par rapport aux normes internationales.....	39
B – Une explosion des demandes par rapport à l'offre universitaire limite la capacité d'accueil à l'université.....	39
C – L'accès à l'enseignement supérieur demeure très limité pour les nouveaux bacheliers à Madagascar.....	40
D – La facilité d'accès à l'enseignement supérieur pour les nouveaux bacheliers et les disparités selon les séries du baccalauréat	42
§2 – Les problèmes au niveau de la qualité et de la pertinence	43
A – Analyse des problèmes au niveau de la qualité	43
a) Une prédominance de la formation académique et de la formation à longue durée offerte par l'enseignement supérieur	43
b) Qualité du curricula.....	46
c) Qualité d'équipement pédagogique, d'informatique, de documentation et de laboratoire (infrastructures universitaires) est obsolète	48
d) Les conditions de vie estudiantine sont précaires et médiocres	48
B – Analyse de l'efficacité interne de l'enseignement supérieur à Madagascar	49
a) Un taux d'échec et d'abandon très élevés dans les filières longues des universités publiques.....	49
b) Une faible performance des facultés par rapport aux instituts ou aux écoles dans les universités publiques de Madagascar	51
c) Un faible rendement de l'enseignement supérieur à Madagascar qui s'expliquerait par le phénomène de la taille et le phénomène de moyens	53
C – Analyse de l'efficacité externe de l'enseignement supérieur à Madagascar.....	54
SECTION II : ANALYSE DES PROBLEMES DE FINANCEMENT ET DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR	56
§1 – Les problèmes des coûts et de financement de l'enseignement supérieur.....	56
A – Place de l'enseignement supérieur dans les finances publiques.....	56
a) Part de l'éducation dans les dépenses publiques	56
b) Les dépenses publiques affectées à l'enseignement supérieur	57
B – Distribution fonctionnelle des dépenses de l'enseignement supérieur à Madagascar	60
C – Les ressources et emplois de l'enseignement supérieur	62
a) Les présidences des universités.....	62
b) Les Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES).....	64
c) Les œuvres universitaires	66
§2 – Les problèmes de gouvernance de l'enseignement supérieur.....	67
SECTION III : ANALYSE DES PROBLEMES AU NIVEAU DES ENSEIGNANTS.....	69
§1 – Les problèmes au niveau des enseignants	69
A – Dénombrement des enseignants	69
a) Effectif des enseignants.....	69
b) Répartition des enseignants.....	70
c) Répartition des enseignants par étudiant	71
B – Analyse des heures de travail des enseignants.....	72
C – Les dépenses salariales des enseignants	73
§2 – Les problèmes au niveau du PAT.....	74
A – Les effectifs du PAT.....	74
B – Ratio des PAT par étudiant.....	75
C – Rémunération de Personnel Administratif et Technique (PAT).....	76

DEUXIEME PARTIE : LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR	77
CHAPITRE I : RECOMANDATIONS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR.....	79
SECTION I : JUSTIFICATIONS DE LA REFORME.....	79
§1 – Défis de la réforme de l'enseignement supérieur à Madagascar	79
A – Vision pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique	79
B – Les grands défis de l'enseignement supérieur	79
C – Les défis de la réforme de l'enseignement supérieur.....	79
§2 – Orientations et stratégies de la mise en œuvre de la réforme	80
A – Les défis à relever.....	80
B – Les principaux problèmes à résoudre à court terme	80
C – Stratégies de la mise en œuvre de la réforme	81
§3 – Cadre du développement stratégique de l'enseignement supérieur.....	81
A – Gestion efficace du système d'enseignement.....	81
a) A court terme.....	81
b) A moyen terme.....	82
c) A long terme	82
B – Augmenter la mobilisation et l'efficacité des ressources.....	83
a) A court terme.....	83
b) A moyen terme	83
c) A long terme	83
C – Créer un système d'enseignement supérieur de haute qualité	83
a) A court terme.....	83
b) A moyen terme	84
c) A long terme.....	84
SECTION II : LA REFORME PROPREMENT DITE	84
§1 – Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur	85
A – Sélectionner les cours et les disciplines du premier cycle importantes pour le développement économique du pays	85
B – Améliorer la qualité des enseignants	87
C – Développer les cours de courte durée pour la formation de technicien de haut niveau..	88
D – Mettre en place une structure des Systèmes d'Accréditation et d'Assurance Qualité (SAAQ), garant de la reconnaissance internationale de l'enseignement supérieur à Madagascar.....	89
a) Définition de l'Accréditation.....	89
b) Les normes requises pour atteindre l'Accréditation.....	90
c) Les évaluateurs par les pairs.....	91
d) L'importance et les avantages de l'Accréditation institutionnelle	91
E – Introduction accélérée de la transition vers le système progressif de « LMD »	92
a) Les éléments fondamentaux du cursus « LMD »	93
b) Les objectifs du système « LMD ».....	96
c) Les avantages du système « LMD ».....	97
§2 – Accroître la couverture de manière rentable.....	97
A – Une gestion plus efficace des coûts.....	98
B – L'amélioration de l'équité et de l'efficacité des programmes de bourse.....	98
C – Lancement des programmes d'Enseignement Ouvert et à Distance (EOD).....	99
D – Promotion du secteur privé dans l'enseignement supérieur	100
§3 – Renforcement des cadres institutionnels pour la réforme.....	100
A – Des réformes dans la gouvernance du système	100
a) La création d'un mécanisme permettant un leadership politique de la réforme	101
b) Redéfinition du rôle du Ministère de l'Education	102
c) Création d'un cadre national des qualifications	102
B – Des réformes dans la gestion financière	103
C – Des réformes dans les sous – secteurs de l'enseignement supérieur	103

<i>SECTION III : PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LES LIMITES DE LA REFORME AU DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR.....</i>	<i>104</i>
§1 – La gestion de la réforme de l’enseignement supérieur	104
A – La réforme demande une politique volontariste	104
B – Les outils de gestion de la réforme	104
C – Stratégies de la mise en place de la réforme	105
§2 – Action à entreprendre pour la mise en place de la réforme	105
A – Actions d’information, de communication et de sensibilisation.....	105
B – Action de conceptualisation.....	105
C – Les autres actions à entreprendre.....	106
CHAPITRE II : LES APPORTS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU DEVELOPPEMENT SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR	107
<i>SECTION I : ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO – ECONOMIQUE DE MADAGASCAR..</i>	<i>107</i>
§1 – Cadre Macro – économique.....	107
A – La croissance économique.....	107
B – Les prix	107
C – Les Finances Publiques.....	108
a) Les recettes de l’Etat	108
b) Les dépenses de l’Etat	108
D – Les Investissements	109
a) L’investissement public.....	109
b) L’investissement privé	110
E – Monnaie et Crédit	110
F – Le secteur extérieur	110
a) La balance de paiement	110
b) Le commerce extérieur.....	111
c) La dette extérieure	111
d) Le change et les Mouvements Interbancaires de Devises	112
§2 – Cadre Social	112
A – Population.....	112
B – Education	113
a) Enseignement fondamental 1 ^{er} cycle (primaire).....	113
b) Enseignement fondamental 2nd cycle (collège).....	114
c) Enseignement secondaire général.....	114
C – Santé	114
a) Les principales maladies	114
b) Les indicateurs de santé	115
c) Les services de santé	115
d) Les déterminants de la pauvreté en matière de santé	115
D – Emplois.....	116
E – Protection sociale	117
§3 – Cadre Sectoriel	118
A – Secteur primaire.....	118
a) Agriculture	118
b) Elevage.....	118
c) Pêche et aquaculture.....	119
d) Sylviculture et Environnement.....	119
B – Secteur secondaire	120
a) Energie	120
b) Mines.....	121
c) Les Industries manufacturières.....	122
C – Secteur tertiaire	123
a) Tourisme.....	123
b) Bâtiments et Travaux Publiques.....	124

d) Transport	125
e) Poste et Télécommunications	125
f) Les institutions financières et épargne	126
SECTION II : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT	128
§1 – Théorie de la croissance endogène et de l'innovation	128
A – Les anciennes théories de la croissance.....	129
a) La fonction de production néoclassique	129
b) Le progrès technique	129
c) Le rôle particulier de l'investissement	130
B – Endogénéisation des facteurs de la croissance économique	130
a) Accumulation des connaissances	131
b) Accumulation du capital humain.....	131
c) Accumulation du capital technologique	132
d) Les dépenses d'infrastructures publiques.....	133
C – Les théories rivales	133
a) La théorie du filtre ou de l'écran	133
b) La théorie du signal.....	133
§2 – L'éducation et le marché de travail	134
A – Le marché primaire.....	134
a) Le marché primaire supérieur ou indépendant	135
b) Le marché primaire inférieur ou subordonné.....	135
B – Le marché secondaire	135
§3 – L'enseignement supérieur et le rôle de l'Etat au développement socio – économique... 135	
A – L'enseignement supérieur et le développement socio – économique.....	135
B – Rôle de la santé dans le développement socio – économique.....	136
C – Rôle de l'Etat pour que l'éducation contribue au développement socio – économique du pays	137
SECTION III : LES OBSTACLES ET LES CONTRAINTES DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A MADAGASCAR.....	138
§1– Au niveau des enseignants chercheurs	138
§2 – Au niveau des apprenants.....	139
§3 – Au niveau des PA et PT.....	139
§4 – Au niveau de la société civile	140
§5 – Au niveau des politiques et des décideurs	140
§6 – Au niveau des grands publics de l'université (Lycéens, Parents d'élèves / étudiants, Enseignants du secondaire, Acteurs de l'éducation).....	140
§7 – Au niveau des Partenaires d'appui financier	141
CONCLUSION.....	141
BIBLIOGRAPHIE	143
ANNEXES.....	145
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES.....	149